MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

FOUILLES

DE

L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

DU CAIRE

(ANNÉE 1928)

SOUS LA DIRECTION DE M. PIERRE JOUGUET

RAPPORTS PRÉLIMINAIRES

TOME SIXIÈME

PREMIÈRE PARTIE

MÉDAMOUD

PAR

MM. F. BISSON DE LA ROQUE ET J. J. CLÈRE



LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1929

FOUILLES

DE

L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

DU CAIRE

(ANNÉE 1928)



MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

FOUILLES

DE

L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DU CAIRE

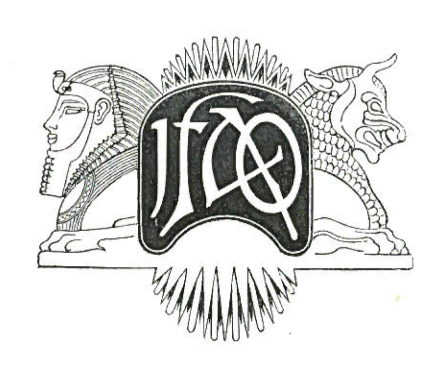
(ANNÉE 1928)

SOUS LA DIRECTION DE M. PIERRE JOUGUET

RAPPORTS PRÉLIMINAIRES

TOME SIXIÈME







LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1929

PREMIÈRE PARTIE

RAPPORT

SUR

LES FOUILLES DE MÉDAMOUD

(1928)

PAR

MM. F. BISSON DE LA ROQUE ET J. J. CLÈRE



LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1929

RAPPORT

SUR

LES FOUILLES DE MÉDAMOUD

(1928)

PAR

MM. F. BISSON DE LA ROQUE ET J. J. CLÈRE

AVANT-PROPOS.

Les fouilles de Médamoud ont, en 1928, posé le problème des enceintes successives et de l'emplacement des temples du Moyen Empire et de la XVIIIe dynastie. Elles ont montré la possibilité d'avoir sur ce site des monuments du Moyen Empire reconstituables.

Les travaux commencés au début de décembre 1927, ont été interrompus le 15 avril 1928. Pendant deux mois, MM. Ét. Drioton et J. Clère ont eu la complaisance de prendre une large part aux travaux des chantiers. Leur collaboration à ce volume est réunie dans la IIIe partie et donne de précieux résultats philologiques et archéologiques.

Des crédits satisfaisants ont permis la marche de deux chantiers à plein rendement :

Un chantier de grands déblaiements dont le but était de délimiter définitivement la plate-forme de fondations du temple du Moyen Empire et de chercher en partie les limites des enceintes sacrées successives;

Un chantier de fouilles menées dans les fondations de façon que d'une part, toutes les pierres pouvant être décorées fussent sorties, et que, d'autre part, les parties du temple ptolémaïque obligatoirement démontées pussent être, par la suite, rétablies avec les mêmes pierres de dallage et de superstruction.

La fouille de déblaiements à l'Est, au nord et au sud de l'arrière-temple a établi tout d'abord que la plate-forme de fondations du temple du Moyen Empire n'avait jamais dû s'étendre au delà de ce qui fut, par la suite, l'arrière-temple ptolémaïque.

En se développant, cette fouille nous a livré, à une faible distance des côtés Est et nord de l'arrière-temple, un gros mur en briques crues du même type que le mur de l'enceinte ptolémaïque, mais qui d'après son niveau inférieur et les débris de poteries trouvés à ce niveau, paraît être une partie de l'enceinte du temple de la XVIIIe dynastie (pl. I).

Le temple du début du Nouvel Empire est tout près du mur nord de cette enceinte qui laisse au contraire un grand espace au sud, sans doute déjà pour l'emplacement du lac et des autres dépendances de ce temple.

Le mur Est rencontre au sud le mur sud de l'enceinte ptolémaïque qui semble, de ce côté, avoir été installé très peu en retrait de celui de la XVIIIe dynastie.

Pour l'enceinte ptolémaïque, un sondage fait dans un espace libre entre deux maisons indigènes nous a donné la ligne de son mur Est, et une lecture du terrain, appuyée par cette ligne Est reconnue, nous a permis de déterminer l'emplacement de l'angle sud-est (pl. I).

La fouille de ces murs d'enceintes nous a fourni des débris d'habitations du village copte d'époque byzantine, village reconnu sur ce site dès ces années dernières.

Elle nous a aussi ébauché la découverte d'un angle sud-est de mur d'enceinte sacrée dans la partie réservée au sud du temple, à l'intérieur de ce qui est limité par la rencontre du mur Est de l'enceinte de la XVIIIe dynastie et du mur sud de l'enceinte ptolémaïque. Cette troisième enceinte, non encore suffisamment fouillée, peut hypothétiquement être considérée, pour le moment, comme une enceinte spéciale faite à l'intérieur des autres, pour être réservée au taureau sacré. Elle aurait dépendu, à l'époque ptolémaïque, de l'arrière-temple.

Bien que la fouille des enceintes sacrées ne soit pas terminée, nous avons dès maintenant un résultat certain : à l'époque ptolémaïque l'enceinte sacrée a été refaite et considérablement agrandie.

Elle est maintenant délimitée sur trois côtés : ouest, sud et Est.

La fouille dans les fondations de l'avant-temple, commencée au printemps 1927, fut continuée cette année 1928, selon une méthode qui permettra de rétablir en surface le temple ptolémaïque tel que nous l'avons trouvé.

Notre hypothèse de l'année dernière est confirmée : l'avant-temple ptolémaïque est établi sur une plate-forme de fondations faite probablement sous Thotmès III et Aménophis II mais certainement à une époque antérieure à la révolution religieuse d'Aménophis IV. Cette plate-forme a été établie avec des pierres provenant des constructions évidemment en ruines des rois du Moyen Empire. En effet les pierres trouvées dans les fondations sont toutes de cette époque et les inscriptions portent le nom d'Amon et celui de Montou non martelés.

Nous arrivons donc, par la fouille qui délimite les enceintes et les plates-formes de fondations ainsi que par celle des fondations de l'avant-temple, à déterminer l'emplacement et les limites de deux temples antérieurs à l'époque ptolémaïque.

Le temple du Moyen Empire aurait été orienté nord-sud avec son entrée au nord et aurait occupé ce qui fut à l'époque ptolémaïque l'arrière-temple (pl. II).

Le temple du début du Nouvel Empire aurait été orienté ouest-est avec son entrée à l'ouest et aurait occupé ce qui fut à l'époque ptolémaïque l'avant-temple.

Le temple du Moyen Empire aurait, peut-être, été commencé sous Usirtasen II; car une partie inférieure d'une statue de ce roi, trouvée antérieurement (*Médamoud*, 1926, p. 64 et fig. 35), ne porte pas dans l'inscription conservée la mention de *makherou*, ce qui écarte l'hypothèse d'une statue élevée à la mémoire de ce roi.

Mais c'est sous Usirtasen III que ce temple fut décoré et très certainement achevé.

La partie proprement dite, c'est-à-dire la partie ayant une plate-forme de fondations, remplissait un espace assez réduit.

Ce temple comprenait une série de monuments en granite, en calcaire. Beaucoup de ceux-ci, sans doute hors de la plate-forme de fondations, devaient avoir certains murs en briques crues. Et au cours de la construction, un nombre considérable de statues en granite bleu, portraits d'Usirtasen III, furent élevées aux différents âges de ce grand monarque.

De ces monuments d'Usirtasen III nous avons, cette année, deux entrées en calcaire reconstituables, dont l'une est une porte à assises et l'autre un porche de fête *sed* avec parois de couloir garnies de reliefs représentant le roi en adoration devant diverses divinités.

A ces deux monuments d'Usirtasen III (p. 39) nous espérons ajouter l'an prochain une curieuse table de culte (p. 56).

Après la chute de la XIIe dynastie, pendant le début de la période troublée qui s'étend jusqu'à la XVIIe dynastie, Médamoud semble avoir été un des principaux sites que certains rois thébains ont favorisés : ils ajoutèrent des chapelles, des portes et des salles au temple de Montou, adoré sous forme de faucon et sous forme de taureau de *Madou* (Médamoud), beaucoup de monuments ou fragments de monuments datent de ce temps; nous les avons sortis des fondations. Ils appartiennent à cinq rois encore mal connus; je les classe ici, en nommant d'abord ceux dont les monuments trouvés sont les plus nombreux : Amenemhat Sebekhotep, Sekhemré-Ouadjkhaou Sebekemsaf, Sekhemré-Souadjtaoui Sebekhotep, Kai-Amenemhat et Ougaf.

D'Amenemhat Sebekhotep il reste deux linteaux : l'un d'une porte simple (p. 68), l'autre d'un porche de fête *sed* (p. 58).

De ce porche de fête *sed* nous avons en outre une partie des deux montants de face extérieure, des éléments des montants de face intérieure et des ensembles provenant de la décoration du couloir situé entre ces deux faces.

Ce porche est du même type que celui d'Usirtasen III, tant pour le plan que pour la disposition de la décoration.

Nous semblons avoir sur les montants de la face extérieure les mêmes divinités disposées dans un ordre identique. Ces divinités sont figurées dans des tableaux superposés qui débutent sur le linteau et se continuent sur les montants. Elles offrent l'𓌀 et le ☥ au nom du roi. Un texte vertical, placé entre deux *renpit* 𓆳, mentionne de nombreuses fêtes *sed* et nous sert à établir l'ordre des tableaux.

Le style de la gravure de ces montants et celui du relief dans le couloir est fort

voisin du style d'Usirtasen III. Seule la gravure du linteau, spécialement pour la figuration du roi dans le naos de fête *sed* (fig. 48 et 49), indique un travail négligé et une décadence de technique. Mais, par contre, dans le couloir la figuration en relief du roi, dont nous avons la chance d'avoir le profil (pl. V et fig. 57), tout en étant différent pour le détail de la gaine du menton et naturellement pour les traits et l'expression du visage, ne redoute pas la comparaison avec les reliefs d'Usirtasen III (pl. IV et fig. 40 et 42).

Le pagne du roi est différent sur ces deux porches : le pagne d'Usirtasen III tombant droit sur le devant et garni d'un tablier en perles (fig. 43 et *Médamoud,* 1927, pl. VII) devient pour Amenemhat Sebekhotep (*Médamoud,* 1927, fig. 86) une étoffe plissée, disposée en rectangle sur le devant avec garniture métallique.

Ce roi Amenemhat Sebekhotep nous paraît fort voisin de la fin de la XIIe dynastie et n'avoir pas eu un règne éphémère, d'après ce porche de fête *sed,* élevé par lui.

D'un style très voisin et encore excellent nous avons des restes importants d'un pilier décoré en relief sur ses quatre faces. Ce pilier est d'un roi non encore déterminé, mais certainement de cette époque qui a suivi la XIIe dynastie. Le roi est embrassé sur chacune des faces par une divinité différente. Nous avons la chance d'avoir, dès maintenant, les profils des personnages de ce pilier (p. 72).

Sekhemré-Ouadjkhaou Sebekemsaf nous avait donné les années précédentes des fragments de montants et de linteaux provenant de portes simples de 2 m. 50 de hauteur, ayant pu servir à des dépendances du temple ainsi qu'une inscription ajoutée sur un socle de statue détruite (*Médamoud,* 1927, p. 120). Cette année ce roi nous livre des éléments d'une salle à colonnes papyriformes en grès (p. 77), attestant ainsi deux faits nouveaux pour nous : l'existence de salles à colonnes dans les temples du Moyen Empire et dès cette époque l'utilisation du grès dans leur construction.

Cet usage du grès semblait dater d'Aménophis IV et s'être répandu à la XIXe dynastie, étant reconnu plus pratique. Son emploi sous Sebekemsaf peut être d'ordre politique[1].

De cette salle à colonnes nous avons deux architraves, un abaque et quatre colonnes qui par leurs dimensions se rassemblent. L'abaque trouvé l'an dernier (*Médamoud,* 1927, p. 84) s'adapte sur le sommet de chacune des quatre colonnes et sous une partie conservée non polie aux extrémités des deux architraves.

Les architraves sont aux noms du même roi. Les colonnes portent en surchage, au sommet du fût, légèrement sous le faisceau de tiges du chapiteau, un rectangle avec trois noms d'un roi et la mention de Montou, *Seigneur de Madou.* Les cadres des noms du roi, celui de *sa Ré,* de [hiéroglyphes] ou d'*nsout baït* et d'*Horus,* ont l'intérieur rabattu, sauf pour le *Ré* du début du nom de [hiéroglyphes] et, dans ces parties rabattues, Sekhemré-Souadjtaoui Sebekhotep a fait graver à nouveau ses noms.

[1] Le beau calcaire du nord ne pouvant être amené en Haute-Égypte.

Si nous ignorons le roi auteur de la surcharge, usurpée ensuite par Sekhemré-Souadjtaoui Sebekhotep, nous avons avec ce monument une preuve à peu près certaine que ce Sebekhotep se place après Sekhemré-Ouadjkaou Sebekemsaf dont les noms placés plus haut que ceux du rectangle des colonnes ont été respectés.

Sekhemré-Souadjtaoui Sebekhotep ne se manifeste sur ce site, du moins jusqu'à maintenant, que par des usurpations de monuments. Outre les colonnes précitées, nous avons deux types de portes. L'un de ces types nous est déjà connu (*Médamoud,* 1927, p. 43 et 119) : c'est une porte simple qui peut provenir aussi bien d'une dépendance du temple que du temple lui-même. L'autre de ces types nous est donné cette année par une série de pierres indiquant plusieurs portes (p. 86) : c'est une porte à tores avec corniche.

La titulature de ce Sebekhotep se trouve maintenant complète et certaine : à son nom d'*Horus d'or* [hiéroglyphes], trouvé sur le bloc n° 14, en partie aperçu l'an dernier et sorti cette année, s'ajoute son nom de *nebti* [hiéroglyphes] que l'on peut lire sur le bloc n° 27 (p. 89).

Kai-Amenemhat et Ougaf ne nous ont rien donné de nouveau cette année.

La fouille dans les fondations de l'avant-temple, dont nous venons de signaler les principaux résultats en énumérant les monuments qui peuvent maintenant être classés, nous avait permis au printemps 1927 de reconnaître 34 blocs décorés du Moyen Empire et d'extraire 21 d'entre eux. Aujourd'hui nous avons 119 blocs extraits, dont 74 décorés, et ce nombre ne semble pas nous représenter plus d'un tiers de ce que nous pouvons espérer.

Parmi les 45 blocs inventoriés, bien que non décorés, nous avons (p. 94) 32 bases en calcaire, dans un état déplorable, il est vrai, mais qui semblent bien révéler l'existence d'une grande salle hypostyle, à travée centrale plus élevée dont les colonnes étaient d'un diamètre supérieur à celles des travées latérales.

Pour assurer la conservation de tous ces blocs et les mettre à l'abri de l'inondation d'été et du soleil, un terrain appartenant au Service des Antiquités, où se trouvait une maison indigène, fut récupéré et un hangar construit par nos soins.

Dans les fondations de la maison indigène, construite il y a environ 80 ans, nous avons trouvé des pierres provenant de monuments élevés sur ce site entre le XVIIe siècle avant notre ère et le IIIe siècle après J.-C. (p. 26).

Il est à remarquer qu'à Médamoud (*Madou*) ce sont les rois guerriers qui donnent le plus de documents : sans doute parce que ce sont eux qui ont reconstruit ou agrandi le temple de Montou, dieu de la guerre.

A la XIIe dynastie Usirtasen III, probablement le prototype du Sésostris des Grecs, paraît avoir fait construire le premier temple dont nous trouvons des restes importants, tandis que ses successeurs ne nous ont encore rien livré.

A la période suivante, Médamoud semble avoir été une citadelle et un refuge pour

les rois thébains de cette époque troublée. Mais il ne faut pas oublier que les débris de monuments de ce temps et trouvés jusqu'à maintenant, sont du début de la période.

A la XVIII[e] dynastie, c'est Thotmès III qui semble avoir reconstruit le temple, agrandi ensuite par Aménophis II et Thotmès IV.

Sous la XIX[e] dynastie Séti I[er] et Ramsès II ont dû construire sur ce site un nouveau monument en grès. Le grès n'était pas employé pour la première fois à Médamoud; les pierres d'Aménophis IV et celles de Sekhemré-Ouadjkhaou Sebekemsaf en font foi. Cette matière tranchait toutefois sur l'ensemble des temples du début de la XVIII[e] dynastie et du Moyen Empire, construits surtout en calcaire.

Sous les Ptolémées c'est Ptolémée III, un guerrier, qui paraît avoir commencé la construction d'un nouveau temple, qui d'ailleurs semble avoir été très vite détruit, sans doute pendant la période où des pharaons indigènes régnèrent à Thèbes.

De Ptolémée IV nous avons, peut-être, la mention (*Médamoud,* 1927, p. 110), mais dans une chapelle qui lui est certainement très postérieure; donc cette chapelle (Petite Chambre XXI des plans) fut soit élevée à la mémoire des Ptolémées ancêtres, soit bâtie avec des pierres d'une construction en ruines sur lesquelles les inscriptions anciennes et appartenant à une même famille royale auraient été conservées. La question ne peut être résolue que par l'épigraphie comparée et, comme pour beaucoup d'autres, relatives à Médamoud, elle demande un supplément d'études.

Jusqu'à maintenant c'est Ptolémée V qui nous paraît avoir commencé la construction du dernier temple, celui que nous avons retrouvé et qui semble avoir été parachevé, dans son ensemble (avant-temple, kiosques et cours latérales), par Ptolémée XIII. Avec ce Ptolémée et ensuite les Romains, la décoration, sinon le temple lui-même, se développe considérablement. Sous les empereurs Tibère, Domitien, Trajan et Antonin le Pieux, les scribes ciseleurs de Médamoud furent très occupés et le sanctuaire largement doté, non pas tant sans doute parce qu'il était en partie consacré au dieu de la guerre que parce qu'il appartenait à une petite ville. On suivait l'ancienne tradition des Ptolémées, dont la politique religieuse avait toujonrs favorisé les centres religieux secondaires pour contre-balancer l'influence des grands sanctuaires trop puissants : à Médamoud, les Lagides et les Empereurs transforment les petites chapelles en un grand temple; à Edfou, le pylône Ramesside paraît mesquin à côté du pylône monumental qui lui a succédé.

Ajoutons que dès la XVIII[e] dynastie, Montou a été dominé par l'Amon Thébain et maintenu au second rang. Et c'est pourquoi nous ne trouvons pas Médamoud encombré de monuments du Nouvel Empire, en sorte que nous avons pu facilement rechercher, sous le temple ptolémaïque, les restes du temple du Moyen Empire, temple de petites dimensions et dont nous espérons retrouver certains éléments complets.

PREMIÈRE PARTIE.

DÉBLAIEMENT DE MURS D'ENCEINTES SACRÉES.

1. — LE MUR DE L'ENCEINTE SACRÉE PTOLÉMAÏQUE.

La ligne du mur ouest de l'enceinte ptolémaïque est donnée par la ligne où se trouvent la porte de Tibère et la poterne. Des restes de ce mur en briques crues sont visibles à la surface du sol non fouillé contre le côté nord de la porte de Tibère.

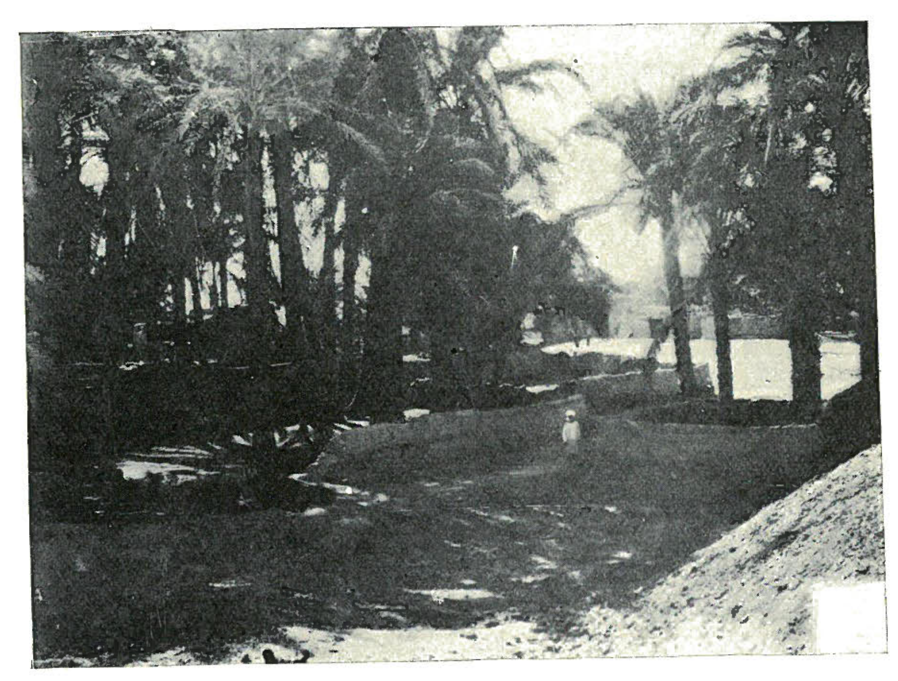


Fig. 1. — L'angle intérieur sud-ouest du mur de l'enceinte sacrée ptolémaïque, indiqué par un enfant et supposé par une arête du sol correspondant aux lignes reconnues de ce mur d'enceinte.

La ligne du mur sud de cette enceinte fut déterminée en 1927 par le dégagement des deux faces de ce mur sur une longueur d'un peu plus de 40 mètres, comprise entre la ligne du puits et la partie ouest du lac sacré, c'est-à-dire sur la longueur parallèle à toute la Cour Sud et à une partie de la Grande Cour du temple (*Médamoud,* 1927, pl. I et p. 5).

La ligne du mur nord ne peut être cherchée pour le moment, car une enclave de champ cultivé se trouve de ce côté (*Médamoud,* 1925, pl. I).

La ligne du mur Est a été déterminée cette année par un sondage; nous nous sommes guidés, pour déterminer la place où creuser, sur la position supposée de l'angle sud-est de cette enceinte et nous avons cherché dans le seul espace libre de fouilles, entre deux groupes de maisons, parallèlement à l'extrémité sud du mur Est du temple (pl. I).



Fig. 2. — Une partie du mur est de l'enceinte sacrée ptolémaïque avec à droite, c'est-à-dire à l'est, les restes d'une maison de l'époque copto-byzantine.

L'angle sud-est de cette enceinte semble nous être indiqué, dans une partie du hameau de Médamoud, par le croisement d'un terrain à sous-sol compact formant deux très légères crêtes (fig. 1).

Le sondage de cette année nous a donné, sur 8 m. 50 de longueur, un mur en briques crues *à lits ondulés* de 5 mètres de largeur, c'est-à-dire d'une largeur identique à celle du mur sud (fig. 2).

Les briques ont : 0 m. 14 × 0 m. 18 × 0 m. 37, c'est-à-dire les mêmes dimensions que celles du mur sud.

Alors que le mur sud passe à 53 mètres du temple, ce mur Est se place à 38 mètres environ.

La base du mur sud se trouve au niveau 0 m. 00, ce qui nous a fait supposer qu'à l'époque ptolémaïque le terrain était en pente ascendante du nord vers le sud (*Médamoud*, 1927, p. 6).

La base du mur Est, dans sa partie dégagée, se trouve au niveau — 1 m. 50, ce qui doit nous indiquer qu'à cette époque le terrain devait être en pente descendante de l'ouest du temple vers l'Est.

Le sommet subsistant de ce mur Est est au niveau — 0 m. 25.

A l'Est de cette portion de mur d'enceinte se trouvent, perpendiculairement, deux éléments de murs en briques crues dont les bases sont au même niveau — 1 m. 50 et dont les sommets subsistants sont : pour celui du sud, au niveau — 0 m. 75 et pour celui du nord, au niveau — 0 m. 85. Ces restes de murs ne sont pas suffisamment dégagés pour être expliqués.



Fig. 3. — Mur d'une enceinte sacrée antérieure à l'époque ptolémaïque. — La partie sud du mur est, vue du nord.

Également de ce même côté Est existe le bas de murs en briques cuites d'une chambre d'époque copto-byzantine au niveau — 0 m. 10 (fig. 2).

La partie de ce mur Est d'enceinte se plaçant sur l'axe du temple se trouve sous une maison indigène, ce qui nous enlève la possibilité de reconnaître si une porte existait de ce côté.

Nous avons maintenant reconnu l'enceinte ptolémaïque sur une longueur de 172 mètres, d'ouest à l'Est.

Un autre mur en briques crues, reste d'une enceinte sacrée antérieure, se trouve dans la partie Est de l'enceinte ptolémaïque. Le mur sud de celle-ci passe sur l'angle sud-est, en partie détruit, de l'enceinte antérieure. Le mur le plus ancien commence à 28 mètres à l'ouest de l'angle sud-est de l'enceinte ptolémaïque.

2. — LE MUR D'ENCEINTE SACRÉE ANTÉRIEURE À L'ÉPOQUE PTOLÉMAÏQUE.

En fouillant à l'Est du temple ptolémaïque et romain afin de reconnaître si la plate-forme calcaire du temple du Moyen Empire débordait de ce côté, nous avons



Fig. 4. — Mur d'une enceinte sacrée antérieure à l'époque ptolémaïque. — La face extérieure du mur est, vue du sud, avec au premier plan l'emplacement d'une maison copto-byzantine (installation G).

rencontré, le long d'une légère crête du terrain, un gros mur en briques crues parallèle au temple et très voisin (fig. 3).

L'emplacement et le niveau de ce mur nous révèlent une enceinte autre que l'enceinte ptolémaïque. En la suivant nous avons dégagé tout ce qui subsistait du mur

Est, l'angle intérieur nord-est, un segment du mur nord long de 41 mètres partant de l'angle nord-est, et sans doute l'angle sud-est en grande partie détruit.



Fig. 5. — Mur d'une enceinte sacrée antérieure à l'époque ptolémaïque. — La face intérieure du mur est, vue du sud.

L'épaisseur du mur varie de 5 m. 70 à 6 mètres suivant les rentrants et les saillants de la face extérieure. Il est construit en *lits ondulés*, avec saillants en *ondes convexes* et rentrants en *ondes concaves* (fig. 4).

Ses briques ont : 0 m. 14 × 0 m. 18 × 0 m. 37. Elles sont donc de mêmes dimensions que celles du mur de l'enceinte ptolémaïque.

Sa base est au niveau — 2 m. 50 au nord et — 2 m. 10 à l'Est.

Il subsiste à des hauteurs variant entre les niveaux 0 m. 00 et + 1 mètre.

A l'Est, il subsiste au niveau + o m. 40 dans la partie sud et au niveau — o m. 45 dans la partie qui correspond au mur Est du temple (fig. 5). Au mur nord, il reste au niveau + 1 mètre un segment de 20 mètres de long et qui commence à 6 mètres à l'ouest de l'angle intérieur nord-est. L'angle nord-est et la partie ouest dégagée subsistent au niveau o m. oo (fig. 6 et 7).



Fig. 6. — Mur d'une enceinte sacrée antérieure à l'époque ptolémaïque. — La face intérieure du mur nord, vue de l'est.

A l'Est il passe à 4 m. 5o et au nord à 3 m. 5o du temple ptolémaïque et romain.

Son angle nord-est n'a pu être fouillé qu'à l'intérieur, car un champ cultivé, formant enclave de ce côté, en a empêché le dégagement extérieur.

Son angle sud-est est sans doute à placer à 3 m. 20 au nord de la face intérieure du mur sud de l'enceinte ptolémaïque, où subsiste un morceau non détruit de mur en briques.

Le mur sud de cette enceinte antérieure semble avoir été détruit à l'époque ptolémaïque pour établir, sur une ligne très légèrement en retrait vers le sud, le mur sud de la nouvelle enceinte [1].

Des morceaux de poteries peintes en blanc avec décor rouge, bleu et brun, du type de la XVIII[e] dynastie (inv. 3244 et 3689), furent trouvés contre la partie inférieure de la face extérieure du mur Est, en deux points différents : l'un à un mètre et l'autre à 22 mètres au sud de la ligne sud du temple (pl. I).

[1] Tous les murs en briques crues fouillés ont été remblayés ensuite (fig. 8) afin d'être mis à l'abri de la destruction.

Ce mur d'enceinte est certainement antérieur à l'époque ptolémaïque comme le montrent sa position trop rapprochée du temple et son niveau de base trop différent du niveau ptolémaïque.



Fig. 7. — Mur d'une enceinte sacrée antérieure à l'époque ptolémaïque. La face intérieure du mur nord ainsi que l'angle nord-est, vus de l'ouest.

Il ne paraît pas devoir être attribué au Moyen Empire, car les restes de la plateforme du temple de cette époque s'harmonisent mal avec cette enceinte.

C'est au temple de la XVIII[e] dynastie situé à l'emplacement de l'avant-temple ptolémaïque que cette enceinte paraît le mieux correspondre.

A l'époque ptolémaïque, le mur n'a certainement pas été complètement rasé au niveau du sol du dernier temple, car dans une partie du mur nord nous avons encore le niveau + 1 mètre. Je ne crois pourtant pas que ce mur ait alors servi à nouveau.

Nous avons maintenant, avec ce mur, les restes d'une enceinte antérieure à l'époque ptolémaïque, et nous en connaissons la dimension nord-sud, qui est de 97 m. 5o.

3. — UN MUR NON DÉTERMINÉ DANS L'ANGLE INTÉRIEUR SUD-EST DE LA RENCONTRE DES MURS D'ENCEINTES SACRÉES SUCCESSIVES.

En prenant de la terre pour remblayer les murs d'enceinte du côté sud-est, nous avons trouvé, dans la région déterminée par le mur Est de l'enceinte antérieure à l'époque ptolémaïque et le mur sud de l'enceinte de cette dernière époque, un troisième gros mur en briques crues (fig. 8).

Ce mur a 5 m. 40 de largeur. Il est construit avec des briques de mêmes dimensions que les murs connus des enceintes sacrées.

Son angle extérieur sud-est a conservé une pierre en grès de renforcement qui se trouve au niveau —o m. 50 (fig. 9). Cet angle se place à 7 mètres au nord du mur sud de l'enceinte ptolémaïque et à 3 mètres à l'ouest du mur sud de l'enceinte antérieure à cette époque.



Fig. 8. — Partie sud de l'enceinte sacrée ptolémaïque, avec au premier plan à droite l'angle sud-est du temple et au centre le mur *est* remblayé de l'enceinte antérieure à l'époque ptolémaïque, avec au second plan à droite des restes d'un dallage en gypse, avec au troisième plan des restes d'une maison copte d'époque byzantine et derrière la ligne de travailleurs un mur en briques crues se plaçant au nord du mur sud de l'enceinte ptolémaïque visible devant un groupe de maisons.

Légende : *a*) angle S.-E. du temple; *b*) dallage en gypse; *c*) maison copte (installation H); *d*) mur Est remblayé de l'enceinte antérieure à l'époque ptolémaïque; *e*) mur sud de l'enceinte ptolémaïque; *f*) partie du terrain non touché par la fouille.

La partie Est a été dégagée sur une longueur de 21 mètres en partant de l'angle extérieur sud-est et, en ce point, il se trouve à 3 m. 20 à l'ouest du mur Est de l'enceinte antérieure à l'époque ptolémaïque.

La partie sud a été dégagée sur une longueur de 35 mètres en partant de son angle extérieur sud-est et, en ce point, il se trouve à 5 m. 50 au nord du mur sud de l'enceinte ptolémaïque.

Le niveau de base est de —o m. 75 et le niveau de hauteur subsistante est de +o m. 10 au sud et de +o m. 30 à l'Est.

Sur la surface extérieure de ce dernier mur se trouve un saillant d'un mètre sur 2 m. 40 de longueur à 9 mètres de son angle extérieur sud-est. Le long de la face extérieure au sud se trouve un dallage en briques crues au niveau de la base, c'est-à-dire au niveau —o m. 75 [1].

La partie Est a été détruite par une installation copte tout au moins en partie vers le nord. Mais en cet endroit la fouille n'est pas terminée.



Fig. 9. — L'angle extérieur sud-est d'un mur en briques crues avec une pierre d'angle en grès ainsi qu'un dallage également en briques crues à gauche, dans la partie sud-est des enceintes sacrées.

Le segment sud, non suffisamment suivi vers l'ouest, semble toutefois devoir aboutir à l'angle sud-est du bloc des greniers.

Ce mur est pour moi jusqu'à maintenant sans explications évidentes. La fouille devra être poursuivie en profondeur et en étendue de manière à le dégager, et la partie du terrain que ce mur semble fermer devra également être explorée.

Il est possible que l'on ait là une enceinte intérieure, doublant l'enceinte ptolémaïque au sud de l'arrière-temple ou enclos du taureau, peut-être l'enceinte réservée à l'animal sacré et comprenant un terrain d'arène, où se trouvait être englobé le puits sacré du temple.

Un dallage en gypse ou en calcaire pilé, dont la fouille au sud de l'angle sud-est

[1] Ce dallage en briques crues peut être un reste du radier de l'enceinte d'Aménophis II qui se retrouverait également dans la partie sud à l'Est du mur Est du temple ptolémaïque et romain (pl. I) ainsi que dans la fouille en profondeur faite dans le Couloir Nord du temple (*Médamoud*, 1927, p. 65). Ce radier en briques, au niveau —1 m. 20 dans le Couloir Nord, au niveau —1 m. 40 à l'Est du temple, serait logiquement au niveau —o m. 75 dans la partie extrême sud de cette enceinte d'Aménophis II, étant donné la constatation de la pente ascendante du terrain du nord au sud (*Médamoud*, 1927, p. 6).

du temple nous livre un espace de 8 mètres environ, trouvé au niveau — o m. 36, serait ainsi également expliqué. Ce serait un morceau subsistant du sol aménagé de cette arène qui formerait en cet emplacement un sortant vers Est. Mais tout ceci est trop conjectural et je ne l'avance que sous toute réserve.

4. — ESSAI DE DÉLIMITATIONS DES TEMPLES ET DES ENCEINTES SUCCESSIFS.

La fouille de déblaiements de cette année pose de nombreux problèmes qui demandent de nouveaux et importants travaux sur le terrain pour être résolus d'une façon définitive. Pourtant dès maintenant nous pouvons concevoir comment, au cours du temps, les temples et les enceintes ont été déplacés, au moins pour les époques où l'on a entrepris d'importantes reconstructions sur le site.

La fouille en profondeur au sud, à l'Est et au nord du temple ptolémaïque et romain, ainsi que celle des fondations de la partie Est de l'avant-temple, limitent d'une façon certaine l'emplacement de la plate-forme calcaire qui sert de fondations du temple d'Usirtasen III.

Cette plate-forme ne dépassait pas ce qui fut l'enclos du taureau ou mieux l'arrière-temple à l'époque ptolémaïque. En effet la fouille en profondeur autour de cet arrière-temple ne nous donne aucune trace de cette plate-forme et il n'y a aucune raison pour qu'elle ait été détruite hors des murs, tandis qu'elle était conservée à l'intérieur de l'arrière-temple.

Le temple d'Usirtasen III, orienté nord-sud, avec son entrée au nord, aurait eu une plate-forme calcaire de fondations de 21 m. 50 de largeur et d'un peu moins de 40 mètres de longueur. L'axe de la porte retrouvée de ce même Usirtasen ne se placerait pas sur l'axe de cette plate-forme, ce qui est vraisemblable, mais à 9 m. 10 de son bord ouest (pl. II).

Il est possible que les monuments de la période du Moyen Empire qui a suivi la XIIe dynastie, et dont nous retrouvons de nombreux blocs déplacés (IIe partie), se soient étendus hors des limites de cette plate-forme. Les trois pierres calcaires trouvées dans leur position primitive hors de l'arrière-temple, près de l'angle nord-est (pl. I), peuvent être considérées comme des restes de fondations d'un monument ajouté au temple fort probablement dès le règne d'Usirtasen III, puisque ce fut alors que les architectes ont dû établir les fondations avec le plus de soin, mais peut-être aussi après cette époque.

Ce qu'il faut sans doute considérer dans l'étude des monuments construits ou reconstruits après la XIIe dynastie sous le Moyen Empire, c'est le remploi probable des matériaux, que révèle la différence de qualité de calcaire, et la présence d'un monument en grès. En effet, les blocs en calcaire de la période du Moyen Empire qui a suivi la XIIe dynastie sont beaucoup plus friables que les blocs en calcaire d'Usirtasen III; et dans les fondations, ils sont presque tous fendus par l'action principale du salpêtre; au contraire, ceux d'Usirtasen III peuvent être sortis intacts. Il est connu qu'un bloc de pierre calcaire taillé à nouveau devient moins résistant. En effet, comment expliquer l'emploi du grès sous Sekhemré-Ouadjkhaou Sebekemsaf (p. 79) alors que des montants de portes du même roi sont faits de petits blocs calcaires, sinon en supposant que ces petits blocs calcaires sont des pierres retaillées dans des blocs de la XIIe dynastie et que l'emploi du grès est une mode nouvelle, nécessitée par les circonstances ou inspirée par une idée d'économie, car le beau calcaire, non seulement plus lourd que le grès, devait être apporté de plus loin et du nord.

La fouille d'une partie des fondations de l'avant-temple nous donne des blocs décorés du Moyen Empire où le nom d'Amon n'est pas martelé. Ces blocs ont servi à établir une nouvelle plate-forme de fondations homogène, faite en grande partie de blocs calcaires, limitée d'une façon certaine, dès maintenant, à 1 mètre au nord de l'avant-temple ptolémaïque et au mur Est de ce même avant-temple. Il est vraisemblable qu'au sud également elle s'arrête contre le mur sud de l'avant-temple; vers l'ouest il est certain, d'après les sondages faits dans la Grande Cour du temple ptolémaïque et romain, qu'elle ne s'étend pas au delà du Portique; et il me semble probable, d'après les ouvertures existantes dans les fondations de ce Portique, qu'elle ne va pas au delà de la Salle Hypostyle II du temple ptolémaïque.

Cette seconde plate-forme de fondations me semble être établie au début de la XVIIIe dynastie. C'est ce que l'on est en droit de conclure de l'existence d'une porte d'Aménophis II, conservée dans le temple ptolémaïque (*Médamoud*, 1925, pl. II, n° 3 et p. 97).

Le temple reconstruit par Aménophis II, sur des fondations établies avec des blocs des temples antérieurs et en ruines, se limiterait donc aux dimensions de l'avant-temple ptolémaïque, au moins pour sa plate-forme de fondations. Celle-ci mesure en longueur 38 mètres et en largeur 22 mètres.

Orienté de l'Ouest à l'Est, avec entrée à l'Ouest, comme le prouve la porte encore en place, le temple d'Aménophis II est établi perpendiculairement au temple du Moyen Empire et hors de l'emplacement que ce dernier temple avait occupé (pl. II).

Comme on le voit, le temple d'Aménophis II était de dimensions à peu près égales à celles du temple d'Usirtasen III.

La fouille nous a donné sans doute une partie de son enceinte. Elle avait 97 m. 50 de largeur (p. 13), et passait à 15 m. 50 au nord, à 34 m. 50 à l'Est et à 60 mètres au sud de son temple.

L'édifice ptolémaïque et romain mesurait 104 mètres de longueur, 69 m. 50 sans la Cour et les Kiosques, et 43 m. 80 de largeur; il est entouré d'une enceinte sacrée ayant 172 mètres de longueur. Le temple se place à 53 mètres du mur sud et à 38 mètres du mur Est de son enceinte.

Il est possible qu'une enceinte spéciale fut établie à l'intérieur de cette grande

enceinte, et réservée à l'usage de l'arrière-temple consacré au taureau de *Madou* (*supra*, p. 15).

Ce qui est évident maintenant, c'est que les Ptolémées ont élevé un édifice beaucoup plus grand, tout au moins que les rois de la XIIe et de la XVIIIe dynasties. Non seulement les dimensions du temple furent doublées, mais encore l'enceinte sacrée a été considérablement étendue, tout au moins vers l'Est.

On peut se demander si le plan primitif ptolémaïque n'était pas de refaire simplement le temple dans les proportions et sur l'emplacement de la plate-forme du temple de la XVIIIe dynastie. En effet il n'y a que l'avant-temple ptolémaïque qui repose sur une plate-forme de fondations. L'arrière-temple, les côtés des cours latérales de l'avant-temple qui conduisent à l'arrière-temple, les kiosques et les constructions sur les côtés de la grande cour ont des fondations séparées par des espaces recouverts d'un dallage simplement posé sur de la terre, et pour les constructions ptolémaïques placées en dehors de la plate-forme antérieure de fondations, la profondeur des substructions varie : on est amené à penser soit que toutes les parties du temple ptolémaïque ne sont pas de la même époque, soit que le plan a été modifié au cours des travaux, et que l'on ait voulu construire un temple plus grand que celui qui avait été primitivement conçu. Mais pour arriver sur ce point à quelque précision, il faudrait une étude plus approfondie; car s'il est évident que l'avant-temple forme un tout homogène et constitue la partie la plus ancienne du temple ptolémaïque, il faut apporter quelque prudence à déterminer l'époque du Portique et des Cours latérales; le style des colonnes engagées semble être du «ptolémaïque ancien», bien que dans ces parties du temple certaines inscriptions soient des derniers Ptolémées. Mais il ne faut jamais oublier qu'une inscription et qu'un relief ne datent pas forcément une partie de monument : la décoration des parois, étant toujours faite après la construction, peut lui être très postérieure. Ce qui date le mieux une partie de monument c'est d'abord l'étude des fondations, ensuite celle du raccord des murs et enfin le style des supports, c'est-à-dire les colonnes. Or, les colonnes engagées papyriformes ne me paraissent pas être des derniers Ptolémées, mais cette opinion n'est pas sûrement démontrée et, pour déterminer la date des différentes constructions dans le temple ptolémaïque et romain, particulièrement celle du Portique et des Cours latérales, nous en sommes réduits aux conjectures.

5. — TRACES D'HABITATIONS COPTO-BYZANTINES

EN BORDURE DES MURS D'ENCEINTES ET DANS UNE PORTION AU SUD DU TEMPLE.

Nous avons signalé, les deux premières années, des installations coptes d'époque byzantine dans le temple exploité probablement en carrière dès cette époque. Ces installations ne furent pas, comme ailleurs (Esnéh, Dendéra, Edfou et Médinet-Habou), une sorte de linceul protecteur pour le temple mais la principale cause de sa destruction, de même qu'à Taoud.

Ce qui caractérisait ces installations c'est qu'elles avaient été établies au niveau du sol du temple (contrairement à Esnéh et de même qu'à Taoud) et qu'elles semblaient se réserver exclusivement certaines parties du temple alors que d'autres étaient en voie de démolition (par exemple l'église copte contient des tambours de colonnes pris dans une partie du temple). Il a dû en être à peu près de même à Taoud. Il est probable que les temples païens sur ces deux sites furent spécialement exploités en carrières à l'époque byzantine.

L'an dernier, en dégageant les dépendances du temple nous avons rencontré, dans une portion assez étendue de la partie sud de l'enceinte sacrée, les restes du village copto-byzantin. Ce qui semblait caractériser ce village c'est l'état dispersé des maisons. Il devait avoir l'apparence du hameau actuel de Médamoud, avec ses groupes de maisons, et sans doute de familles séparées, isolées les uns des autres par des espaces vides de constructions habitables et garnies de ruines antiques (le puits, le lac et le bloc des greniers).

Les ruines des maisons coptes d'époque byzantine nous ont donné, pendant ces trois années de fouilles, non seulement des objets usagés provenant de ces habitations mais encore de nombreuses pierres décorées tirées du temple, et utilisées dans les fondations de ces maisons construites en matériaux hétéroclites.

Cette année, en dégageant des grandes portions de murs d'enceintes nous avons également trouvé des restes d'habitations coptes de la même époque byzantine exclusivement, le site paraît donc avoir été à peu près complètement abandonné à l'époque arabe.

Presque toutes ces traces d'habitations sont situées à l'extérieur du mur de l'enceinte antérieure à l'époque ptolémaïque et leurs fondations ne nous livrent que fort peu de pierres.

Dans ces maisons, on est particulièrement frappé, dans les fouilles de cette année, de trouver des restes si médiocres de murs. C'est un fait que l'on ne peut s'expliquer, sur ce site abandonné dès le VIIe siècle, que par l'emploi de matériaux incapables de résister à l'action des inondations annuelles. La plupart de ces maisons devaient être à peu près entièrement construites en terre qui s'est mêlée au remblai; la brique cuite pourtant était alors en usage et la pierre se trouvait en abondance sur le site.

Nous désignons cette année ces restes de maisons par des lettres majuscules et nous commençons la description par le nord pour finir au sud (pl. I).

La face extérieure du mur nord de l'enceinte antérieure à l'époque ptolémaïque nous donne les lettres A, B, C et D.

Les abords du mur Est de cette même enceinte nous donnent les restes de constructions E, F et G.

Les parties fouillées cette année au sud du temple nous donnent les habitations H et I.

TRACES D'UNE HABITATION EN A ET B.

Dans la partie extrême ouest fouillée au nord du mur septentrional de l'enceinte antérieure à l'époque ptolémaïque, nous avons, à deux niveaux différents, des restes que je considère comme faisant partie d'une même maison. Je désigne ces ruines comme *maison de l'avare* par suite de trois dépôts de monnaies qui y furent trouvés, inv. 3383, 3389 et 3390 (fig. 10).

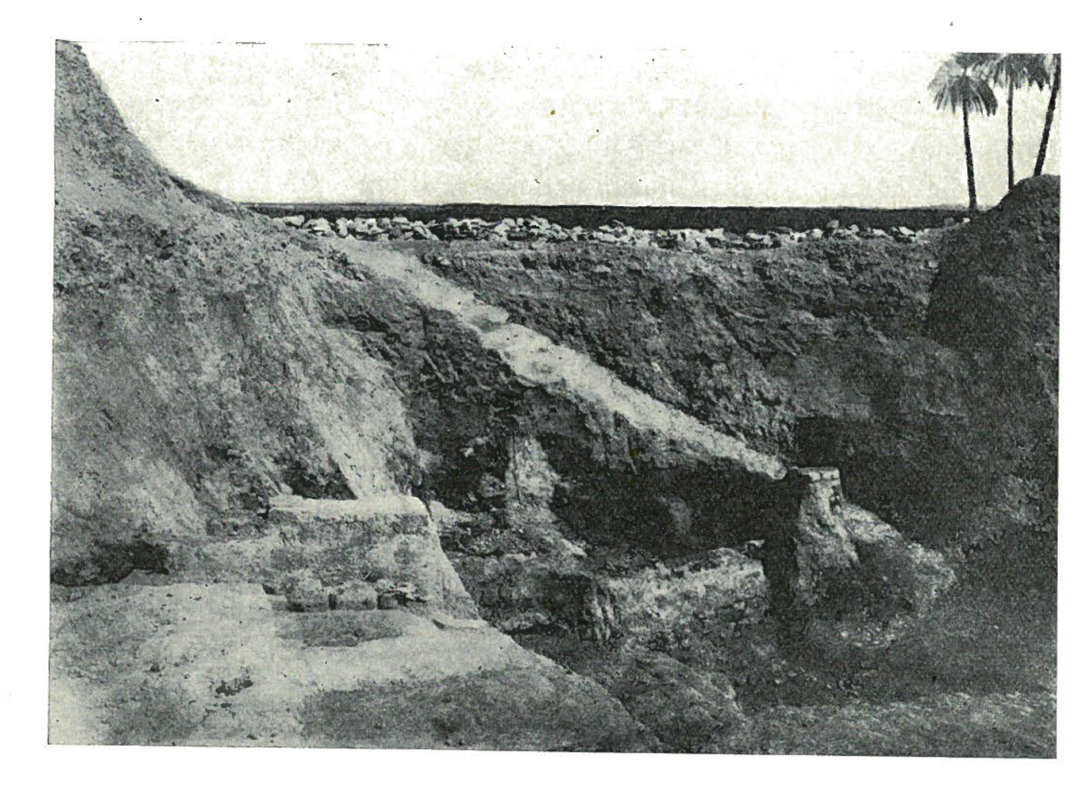


Fig. 10. — Installations copto-byzantines A et B au nord du mur nord de l'enceinte antérieure à l'époque ptolémaïque, vues du sud.

En A nous avons un *zir* en place, au niveau —1 m. 60, avec un pan de mur en briques cuites, dont une partie est tracée en courbe. Ce mur n'a pû être suivi vers le nord par suite de la présence d'un champ cultivé. La poterie qui y fut trouvée, inv. 3426, est nettement d'époque byzantine.

En B nous avons un dallage de chambre en briques cuites, au niveau — o m. 20. La poterie qui y fut trouvée, inv. 3391, est du même type qu'en A. Les objets divers, inv. 3384 à 3388 qui y furent trouvés, se composent : de trois débris en bronze, un pied de statuette, inv. 3384, un crochet, inv. 3385 et un sommet d'uræus, inv. 3386; d'une tête de cheval, reste d'un jouet, inv. 3387 et d'une lampe avec croix, inv. 3388, en terre cuite.

Les trois dépôts de monnaies se trouvaient enterrés entre ces deux restes de constructions, enfouis dans la terre. Les effigies sont entièrement rongées.

Le premier dépôt se composait de 453 monnaies en bronze, d'un diamètre de o m. 034, inv. 3383 et se trouvait au niveau —1 mètre, à o m. 50 au nord du mur d'enceinte et à 2 m. 50 à l'Est du dallage en briques cuites.

Le second dépôt se composait d'un agglomérat de monnaies en bronze, d'un diamètre de o m. 027, inv. 3389 qui se trouvait dans une poterie.

Ce second dépôt se plaçait au même niveau que le précédent, à 2 mètres au nord du mur d'enceinte et à la même distance de 2 m. 50 à l'Est du dallage en briques cuites.

Le troisième dépôt consistait en 50 petites médailles en bronze ayant comme diamètre : soit o m. 02, soit o m. 018, soit o m. 015. Il fut trouvé au même niveau que les deux précédents, à 8 mètres au nord du mur d'enceinte, sur la même ligne sud-nord que les autres.

TRACES D'UNE HABITATION EN C ET D.

Dans la partie Est fouillée au nord du mur nord de l'enceinte antérieure à l'époque ptolémaïque nous avons également deux niveaux différents de restes de constructions en briques cuites ayant donné des objets de même époque.

En C nous avons un morceau de dallage en briques cuites, au niveau +1 mètre (fig. 11). Comme objets trouvés dans cette couche supérieure nous avons : un petit mortier et son pilon, en granit noir, inv. 3343 et 3344; des morceaux d'un bord de grand vase de type grec, inv. 3345 et des morceaux de poteries coptes décorées, inv. 3346 ainsi qu'un petit vase en bronze, inv. 3358; une partie supérieure d'une lampe décorée, inv. 3359, en terre cuite; un vase à une anse en terre cuite vernissée rouge, inv. 3363; un morceau de lampe grenouille, inv. 3377 et une autre lampe décorée, inv. 3378.

En D nous avons au niveau —o m. 70 : d'une part, un morceau de mur en briques cuites non entièrement dégagé et d'autre part, un reste de dallage en gypse.

Ce dallage en gypse n'est pas forcément d'époque copte.

Comme objets trouvés dans cette couche supérieure nous avons : une ampoule à eau bénite, avec stries circulaires, en terre cuite, inv. 3352; un bracelet en bronze, inv. 3355; une moitié de lampe décorée de quadrupèdes fantastiques en relief, inv. 3366 et une lampe, forme haute, inv. 3367, en terre cuite; un bracelet en bronze, inv. 3373 et des morceaux de poteries décorées, inv. 3376, de même type que celles, inv. 3346, trouvées à la couche supérieure.

Ces deux groupes avec deux niveaux sont, d'après la poterie, de même époque.

Entre ces deux groupes se trouve un reste de mur en pierres, au niveau o m. 00, qui s'appuie d'un côté sur la partie supérieure subsistante du mur d'enceinte (fig. 11).

A ce niveau moyen, dans les parages de ce reste de mur furent trouvés : une lampe de forme allongée, décorée de croix, traitées en roses, en relief, inv. 3349 et un support de vases, à trois trous, inv. 3350 du type inv. 2454 *ter* (*Médamoud,* 1927, p. 59 et fig. 41).



Fig. 11. — Installations copto-byzantines : C au premier plan et B au dernier plan, vues de l'Est.

A l'Est du temple nous pouvions espérer trouver, sur la ligne d'une conduite d'eau traversant le mur du temple et se dirigeant vers l'intérieur (*Médamoud,* 1926, p. 97), des restes de cette conduite et nous aurions pu chercher son point d'origine. Notre attente a été déçue.

TRACE D'UNE CONSTRUCTION E.

Seul de ce côté du temple, contre son mur, fut trouvé un reste d'une assise de briques cuites, au niveau o m. oo, ayant o m. 50 de largeur et 3 m. 80 de longueur subsistantes, en position perpendiculaire par rapport au mur du temple. Cette assise de briques, soit un reste de mur, soit plutôt un reste de dallage, se place à 2 m. 70 au nord de l'axe du temple. Aucun objet ne fut trouvé auprès.

TRACES D'HABITATIONS EN F.

Nous avons sur le bord extérieur du mur Est de l'enceinte antérieure à l'époque ptolémaïque : d'une part, des restes en briques cuites, au niveau o m. oo, et deux *zirs* en place, au niveau —o m. 50, et d'autre part, un reste de gros mur en briques

crues dont la partie supérieure subsistante est au niveau + o m. 60. Ce mur repose sur la partie supérieure subsistante du mur d'enceinte, au niveau — o m. 50, tout en le débordant de o m. 50 à l'Est.

Ce morceau de mur en briques crues nous pose un problème intéressant. Ce mur est-il copte ou de l'époque du temple? Est-il de l'époque du temple et utilisé à nouveau dans une maison copte? C'est cette dernière hypothèse qui me semble la plus vraisemblable : car d'une part, ses briques sont de mêmes dimensions que celles des murs d'enceintes et sa partie subsistante donne une épaisseur de mur trop grande pour une construction copte; d'autre part, son niveau inférieur correspondant au niveau des *zirs,* qui se trouvent au nord et à l'ouest, semble indiquer que ce mur a été utilisé dans la construction copte.

Avons-nous là une dépendance du temple ptolémaïque et romain? Ceci, qui semble probable, nous indiquerait qu'à cette époque toute la partie du mur de l'enceinte supposée de la XVIII[e] dynastie qui se trouvait sur l'esplanade Est du temple ptolémaïque et romain, était rasée sous le niveau du sol de ce dernier temple. En effet ce reste de mur, qui repose en partie sur le mur d'enceinte antérieur à l'époque ptolémaïque, a sa base au niveau — o m. 50 et ce mur d'enceinte ne subsiste dans toute cette esplanade Est qu'à un niveau inférieur à celui du sol du temple (pl. I).

Les restes de briques cuites qui subsistent le long de la face extérieure du mur Est de l'enceinte antérieure à l'époque ptolémaïque ne nous donnent aucun mur, aucun dallage certains, mais des murs ou des dallages bouleversés. Ces restes, qui se trouvent au niveau o m. oo, ainsi que les abords fouillés au niveau — o m. 50 et même plus bas en certains points, ne nous livrent aucun tracé de plan de maisons.

Le groupe d'habitations F nous donne comme objets : de la poterie copto-byzantine, inv. 3233; un vase à une anse, inv. 3234 et divers objets en terre cuite, inv. 3235 à 3237 de même époque; un petit Osiris, inv. 3237 *bis* et deux morceaux de plumes amoniennes en bronze provenant probablement d'une statue d'Osiris en bois, inv. 3238 et 3239; des morceaux de poteries copto-byzantines, inv. 3240 et deux monnaies en bronze, inv. 3241, à effigies rongées.

Nous savons par les fouilles d'Edfou que les petits Osiris en bronze et les Osiris en bois persistent longtemps après l'époque romaine. Ces restes d'Osiris sont à mon avis de même époque que la poterie trouvée.

A l'ouest de ce groupe F, au niveau entre o m. oo et — o m. 45 furent trouvés : une lampe avec inscription ΑΒΒΑ ΑΘΑΝΑCΙΟΥ ЄΠ[ΙCΚΟΠΟΥ], inv. 3209; la partie supérieure d'une lampe à décoration byzantine, inv. 3210 et un fragment de vase décoré, inv. 3211, en terre cuite.

Au sud-ouest de ce même groupe furent trouvés au niveau — o m. 45 : des morceaux de poteries décorées d'époque copto-byzantine, inv. 3245 et 3190; une lampe grenouille, inv. 3191, une petite lampe de forme ronde, décorée de traits incisés, inv. 3192, un morceau de vase à trois pieds, inv. 3193, en terre cuite; un vase en

bronze, inv. 3194 (p. 30), une attache de vase, inv. 3195 et une croix, inv. 3196, également en bronze.

TRACES D'HABITATIONS EN G.

Près de la partie sud de la face extérieure du mur Est de l'enceinte antérieure à l'époque ptolémaïque qui subsiste en ce point au niveau +0 m. 40, furent trouvés : deux *zirs* en place au niveau −0 m. 55 ainsi que de la poterie décorée d'époque copto-byzantine, inv. 3708 à 3723 (fig. 4).

Un peu au sud de l'emplacement des *zirs*, furent trouvés : au niveau −0 m. 55 des morceaux de poteries décorées, inv. 3693 à 3697 et 3701, des objets divers, inv. 3698 à 3700, en terre cuite et des monnaies en bronze, inv. 3702 à 3704 ainsi qu'une coupe à pieds et à anse, en bronze, inv. 3705 (p. 31); au niveau −1 m. 20 une lampe à cou de cygne, en bronze, inv. 3706 (p. 30) et une monnaie en bronze, inv. 3707.

Plus au sud, entre les niveaux +0 m. 40 et −0 m. 55, furent trouvés : des morceaux de poteries et de lampes décorées d'époque copto-byzantine, inv. 3461 à 3468; un pion de matière bleu, inv. 3469; des broyeurs, inv. 3672, une tablette ronde pour broyer, inv. 3671 et un pilon-polissoir, inv. 3670, en granite noir; des lampes en terre cuite, inv. 3673 à 3680; une amulette (?) non déterminée, en terre cuite, peinte en blanc, de 0 m. 07 de longueur, inv. 3681; des vases en partie brisés, décorés, en terre cuite, inv. 3682 à 3684; un mortier à pilon, circulaire, à quatre anses, en granite noir, inv. 3685; deux fragments provenant d'une statue en granite bleu, inv. 3687 et une lampe décorée d'oiseaux et de fleurs, en terre cuite peinte en rouge, inv. 3688.

Entre les mêmes niveaux, le long de la face intérieure du même mur d'enceinte, en face du deuxième groupe de trouvailles, fut trouvée de la poterie décorée, inv. 3448 *bis*, 3452 *bis* et 3453 *bis*.

TRACES D'UNE HABITATION EN H.

Dans la partie sud de l'enceinte sacrée dégagée, à onze mètres à l'ouest du mur Est antérieur à l'époque ptolémaïque et à trente-deux mètres au nord du mur sud d'époque ptolémaïque fut trouvé l'angle sud-est d'une maison dont la partie inférieure subsistante du mur Est est en briques cuites et celle du mur sud en pierres. La porte avec seuil subsistant de cette maison se trouve sur le côté sud, au niveau −0 m. 80 (pl. I et fig. 8). Quelques restes de dallage en briques cuites se trouvent en place à l'intérieur.

Dans cette maison fut trouvée une série d'objets de ménage en terre cuite : trois couvercles de vases, inv. 3926 à 3928; un vase sans anse à décoration rouge et noir

sur fond jaune, haut de 0 m. 14, inv. 3929; un vase à une anse avec stries et enduit blanc, haut de 0 m. 12, inv. 3930; un vase à deux anses, à stries, peint en rouge, inv. 3931; un fond d'assiette à dentelures incisées, vernissé rouge clair, inv. 3932; trois morceaux se rassemblant d'un vase décoré, à dessin au trait noir avec bandes rouges sur fond jaune, inv. 3933; six morceaux de poteries décorées, inv. 3934; quatre lampes, forme haute, de diverses grandeurs, inv. 3935; deux lampes avec roses en relief, inv. 3936 et 3937; une lampe avec grenouille entourée d'une guirlande de roses, en relief, inv. 3938; une lampe avec inscription ΤΟΥ ΘΕΟΥ ΜΕΓΑΟΝΟΜΑ inv. 3939 et une autre lampe avec inscription ΤΟΥ ΑΓΟΥΑΠΑ ΦΙΒΑΜΟΥ, inv. 3940, de forme ronde; une troisième lampe avec inscription effacée, de forme allongée, inv. 3941 ainsi qu'un cercle en fer, d'un diamètre de 0 m. 065, inv. 3942.

A l'Est de cette maison furent trouvés un *zir* en place et un reste de dallage en briques cuites au même niveau −0 m. 80 qui indique soit une seconde maison, soit une dépendance de la maison H. Cet emplacement n'a donné aucun objet.

TRACES D'HABITATIONS EN I.

Au sud du temple entre le tableau du taureau et la petite porte du temple conduisant au puits furent trouvés : au nord de la conduite d'eau en calcaire, un reste de dallage en briques cuites au niveau −0 m. 20; au sud de cette conduite un reste de dallage en pierre et un *zir* au niveau 0 m. 00 et un autre *zir* au niveau −0 m. 30 (pl. I).

Près de ces deux *zirs* furent trouvés un grand nombre de débris de pierres décorées provenant du temple ptolémaïque et romain et divers objets coptes d'époque byzantine, en terre cuite : un vase rouge décoré de bandes jaunes avec traits noirs faisant cercles autour, haut de 0 m. 12, inv. 3264; un morceau de dessus de lampe décorée, inv. 3265; une lampe ronde et haute, inv. 3266 et deux couvercles de vases, inv. 3267.

Le sondage qui nous a donné un morceau du mur Est de l'enceinte ptolémaïque nous a livré sur le côté Est de ce mur une chambre en briques cuites au niveau −0 m. 10, avec poteries coptes d'époque byzantine (pl. I) et sur le côté ouest des morceaux de vases décorés, en terre cuite, au niveau −0 m. 20; un morceau de bord de vase avec oiseau et arbustes peints en noir sur fond rouge, inv. 3429; deux morceaux d'un vase avec restes d'oiseaux, peut-être des coqs, parmi des arbustes, peints en noir sur fond ronge, inv. 3430 ainsi que deux morceaux de vases avec traits et points noirs sur fond rouge, inv. 3431.

Toutes ces traces d'habitations trouvées cette année sont, d'après les objets, d'époque copto-byzantine. La première couche de ruines que l'on rencontre jnsqu'à maintenant en fouillant sur ce site dans la périphérie du temple donne des restes antérieurs à l'époque arabe. La chambre en briques cuites trouvée à l'Est de l'enceinte

ptolémaïque en est un nouvel exemple qui s'ajoute à toutes les installations postérieures au temple découvertes sur ce site.

6. — LES PRINCIPAUX OBJETS TROUVÉS HORS DU TEMPLE.

La fouille de murs d'enceintes, faite cette année, n'a pas donné de nombreux objets. Par contre la démolition d'une maison indigène nous a fourni des pierres provenant des constructions faites sur ce site à diverses époques.

Cette maison a été démolie au nord du magasin pour pouvoir construire à cet emplacement un hangar, destiné à abriter du soleil et de l'inondation annuelle, les blocs du Moyen Empire.

Cette maison, qui ne datait pas de plus de 80 ans, nous a donné un joli petit autel, inv. 3159 et dans ses fondations furent trouvées de nombreuses pierres décorées, inv. 3154 à 3173 et 3175 à 3177, provenant de diverses époques :

Du Moyen Empire nous avons un morceau de pagne d'une statue :

Inv. 3170. — Morceau de granite bleu, ayant o m. 35 × o m. 31 × o m. 18.

Du Nouvel Empire nous avons un morceau de bande de texte d'un Thotmès, un morceau de colonne cannelée, un fragment de paroi représentant une suite de chars avec soldats et un éclat provenant de Ramsès II :

Inv. 3168. — Un morceau de bande horizontale d'un texte gravé avec le cartouche d'un Thotmès, en grès : (⟵)...

Cette pierre a o m. 20 de hauteur, o m. 67 de longueur et o m. 30 d'épaisseur. Elle paraît avoir été retaillée à l'époque romaine.

Inv. 3169. — Un morceau de colonne cannelée, en calcaire, ayant o m. 35 × o m. 35 × o m. 17, avec cannelure de o m. 075.

Inv. 3171. — Un fragment de paroi gravée sur calcaire, donnant un personnage sur un char dont il reste la tête et le buste avec, devant la tête, donnant aussi le museau d'un cheval indiquant un second char (fig. 12). Cette pierre a o m. 40 de hauteur, o m. 45 de largeur et o m. 20 d'épaisseur subsistantes.

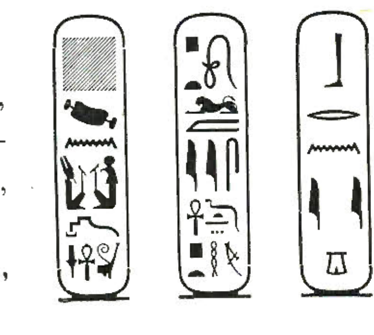
Inv. 3167. — Un morceau de sommet de bande horizontale d'un texte gravé sur grès, avec le haut d'un qui par ses dimensions et sa facture semble indiquer l'époque de Ramsès II.

Cette pierre a o m. 40 de hauteur, o m. 32 de largeur et o m. 25 d'épaisseur subsistantes.

De l'époque saïte nous avons un morceau de statuette :

Inv. 3165. — Un morceau de statuette de prêtre assis, en calcaire, brisée au cou et sur le côté gauche, ayant o m. 24 de hauteur, o m. 12 de largeur et o m. 10 d'épaisseur subsistantes.

De l'époque ptolémaïque et romaine nous avons de nombreux éclats décorés, un morceau de stèle et un morceau de corniche du mur d'enceinte du temple :



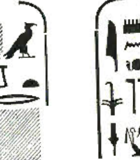
Inv. 3172. — Le haut d'une stèle cintrée, en grès, avec un relief très rongé qui semble nous donner Bérénice II et Ptolémée III devant Montou à tête de faucon, avec plumes amoniennes comme coiffure :

Ce sommet de stèle à o m. 30 de hauteur subsistante, o m. 42 de largeur maximum et o m. 08 d'épaisseur.



Fig. 12. — Morceau de paroi du Nouvel Empire, en calcaire (inv. 3171).

Inv. 3158. — Un fragment de la corniche d'époque romaine du mur d'enceinte du temple, avec le titre d'Autocrator et le nom d'Amon-Ra, *roi des dieux*, dans deux cartouches gravés, en grès :



Ce fragment a o m. 32 de hauteur, o m. 67 de largeur et o m. 20 d'épaisseur subsistantes.

A ces débris de monuments s'ajoutent une stèle grecque, inv. 3154 et 3155 (qui sera publiée par M. Jouguet dans le *Bulletin I. F. A. O.*) et un fragment de conque copte :

Inv. 3156. — Un fragment de conque copte, en calcaire, ayant 0 m. 20 de hauteur, 0 m. 32 de largeur et 0 m. 08 d'épaisseur subsistantes.



Fig. 13. — Une des quatre faces décorées d'un petit autel en calcaire (inv. 3153).

Le petit autel trouvé dans cette maison démolie a un cachet tout particulier :

Inv. 3153. — Un petit autel en calcaire, décoré sur ses quatre faces verticales, ayant 0 m. 14 au carré et 0 m. 175 de hauteur subsistante. La partie inférieure est détruite. Le sommet et les angles sont ébréchés. Au sommet se trouve un creux rond ayant 0 m. 075 de diamètre.

Les quatre faces décorées nous donnent quatre types différents de portes avec chapiteaux à palmes d'un type corinthien et chapiteaux hatoriens, avec les motifs de la grecque double et de la vigne (fig. 13).

Ces motifs de décoration placent ce petit monument curieux aux premiers siècles de notre ère.

Les principaux âges de prospérité du site sont représentés par les pierres que nous donne la démolition d'une maison du hameau actuel de Médamoud.

La fouille de murs d'enceintes, bien que n'ayant donné relativement que fort peu d'objets, nous fournit aussi des pierres de ces différentes époques :

Inv. 3231. — Un éclat avec le cartouche de nom d'*nsout baït* d'Usirtasen III, en relief sur calcaire, ayant 0 m. 20 de hauteur, 0 m. 19 de largeur et 0 m. 03 d'épaisseur subsistantes.

Cet éclat fut trouvé au niveau — 0 m. 45 à l'Est de la partie sud du mur Est du temple.

Inv. 3393. — Un fragment du même cartouche de ce même roi, en relief, sur un éclat de 0 m. 21 de hauteur, 0 m. 09 de largeur et 0 m. 06 d'épaisseur subsistantes.

Cet éclat fut trouvé au niveau — 1 mètre, au nord du mur nord de l'enceinte antérieure à l'époque ptolémaïque et à l'Est de l'installation copto-byzantine B.

Inv. 3274. — Un éclat avec le cartouche gravé du nom d'*nsout baït* d'un Thotmès (←), en calcaire ayant 0 m. 09 de hauteur, 0 m. 17 de largeur et 0 m. 12 d'épaisseur subsistantes.

Cet éclat fut trouvé au niveau 0 m. 00 entre le mur nord du temple et le mur d'enceinte antérieure à l'époque ptolémaïque.

Inv. 3244. — Trois morceaux de poteries peintes en blanc avec décoration rouge, bleue et brune, du type de la XVIIIe dynastie, trouvés au niveau — 1 m. 20, contre la face extérieure du mur Est de l'enceinte antérieure à l'époque ptolémaïque, un peu au sud d'une ligne prolongeant le mur sud du temple.

Inv. 3689. — Un fragment de poterie du même type, trouvé au niveau — 1 m. 30, contre la même face du même mur, à 20 mètres plus au sud.

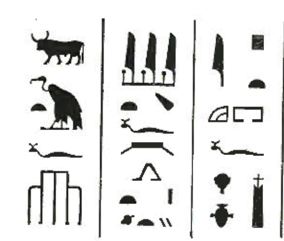
Inv. 3205. — Un fragment de stèle calcaire gravée, du Nouvel Empire, d'un *Doyen du temple* nommé *Nes-Amon*, dont il reste la tête et les deux mains, faisant *adoration à Amon-Ra :*

Ce fragment a 0 m. 10 de hauteur, 0 m. 12 de largeur et 0 m. 03 d'épaisseur subsistantes.

Il fut trouvé au niveau — 0 m. 45, dans le prolongement Est de l'angle sud-est du temple.

Inv. 3421. — Un morceau d'angle, en grès, avec un côté en relief et l'autre en méplat, donnant les jambes en relief de deux femmes avec jupes transparentes rendues en méplat, de style d'Aménophis IV. Cette pierre a o m. 22 de hauteur, o m. 45 de largeur et o m. 21 d'épaisseur subsistante. Elle fut trouvée à l'extérieur du mur nord de l'enceinte antérieure à l'époque ptolémaïque, au niveau — o m. 20, entre les installations copto-byzantines B et C.

Inv. 3206. — Un fragment de stèle calcaire de Basse Époque :



1. Taureau de sa mère, qui préside
2. à son champ, le large de pas qui préside
3. à son sanctuaire, qui réside à Héliopolis.

Ce fragment a o m. 16 de hauteur, o m. 14 de largeur et o m. 06 d'épaisseur subsistantes. Il fut trouvé au niveau — o m. 45, dans le prolongement Est de l'angle sud-est du temple.

Inv. 3253. — Un éclat provenant d'une colonne polygonale en grès, avec hiéroglyphes gravés ☥ (voir *Médamoud*, 1925, p. 54).

Cet éclat a o m. 06 de hauteur, o m. 29 de largeur et o m. 13 d'épaisseur. Il fut trouvé au niveau o m. 00, au sud du temple, dans l'installation copto-byzantine I.

Je donne à la figure 14 un choix de petits objets en bronze :

Inv. 2818. — Voir *Médamoud*, 1927, p. 57.

Inv. 3706. — Une lampe à cou de cygne formant anse, ayant o m. 08 de longueur et o m. 05 de hauteur. Elle fut trouvée au niveau — 1 m. 10, contre la face extérieure du mur Est de l'enceinte antérieure à l'époque ptolémaïque, au nord de l'installation copto-byzantine G.

Inv. 2501. — Voir *Médamoud*, 1927, p. 28.

Inv. 3196. — Une croix copte, ayant o m. 045 de hauteur. Elle fut trouvée au niveau — o m. 45, un peu au sud du prolongement Est du mur snd du temple, au-dessus de la partie supérieure subsistante du mur Est de l'enceinte antérieure à l'époque ptolémaïque (p. 24).

Inv. 3194. — Un vase ayant o m. 075 de hauteur dont o m. 02 pour le col, o m. 05 de diamètre au sommet, o m. 08 de diamètre au renflement qui se place à o m. 04 de hauteur, et o m. 04 de diamètre à la base.

Il fut trouvé au même emplacement qu'inv. 3196.

Inv. 3705. — Une coupe à pieds et à anse, ayant o m. 05 de hauteur et o m. 065 de diamètre. Elle fut trouvée au niveau — o m. 50, à l'extérieur du mur Est de l'enceinte antérieure à l'époque ptolémaïque, au nord de l'installation copto-byzantine G.

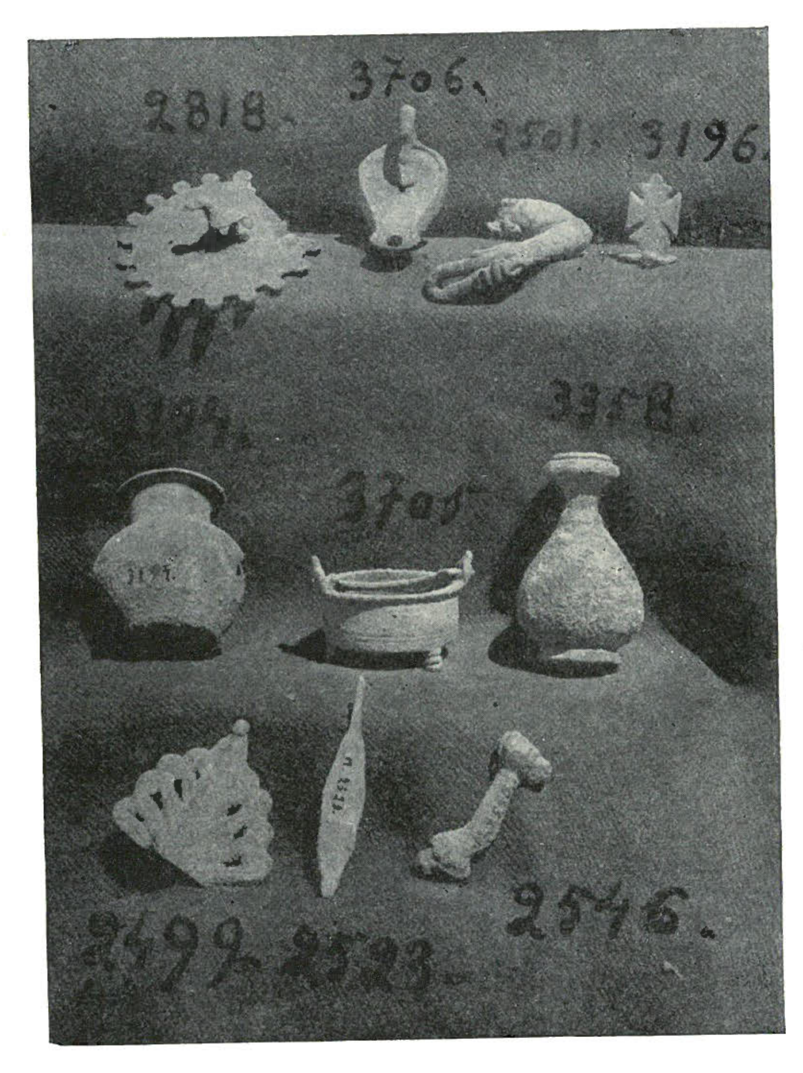


Fig. 14. — Objets en bronze : inv. 2818, 3706, 2501, 3196, 3194, 3705, 3358, 2499 *bis*, 2523, 2546.

Inv. 3358. — Un vase ayant o m. 095 de hauteur, o m. 025 de diamètre au sommet, o m. 035 de diamètre à la base et o m. 06 de diamètre maximum à la partie renflée. Il fut trouvé au niveau + 1 mètre dans l'installation copto-byzantine C qui se place à l'extérieur du mur nord de l'enceinte antérieure à l'époque ptolémaïque.

Inv. 2499 *bis*. — Voir *Médamoud*, 1927, p. 27.

Inv. 2523. — Une lame ayant 0 m. 085 de longueur. Elle fut trouvée à l'Est du mur Est du lac sacré en 1927.

Inv. 2546. — Un avant-bras de statuette, ayant 0 m. 065 de longueur. Il fut trouvé dans le Couloir Nord, au niveau — 0 m. 50, au-dessus de l'emplacement de la statue d'Amon, inv. 2547 (*Médamoud*, 1927, p. 63).

La poterie trouvée sera étudiée par M. Ét. Drioton.

Si les objets décrits ici, provenant de la fouille de murs d'enceintes sacrées, sont d'un intérêt assez médiocre, nous allons maintenant être largement compensés par les blocs que nous avons extraits des fondations du temple pendant cette campagne de travaux.

DEUXIÈME PARTIE.

LES BLOCS DU MOYEN EMPIRE SORTIS DES FONDATIONS DU TEMPLE.

GÉNÉRALITÉS.

Dès la première année de fouilles du temple, une porte d'Usirtasen III, de nombreux éclats du Moyen Empire et des restes d'une plate-forme de fondations en calcaire nous ont établi l'existence d'un temple d'Usirtasen III et des constructions poursuivies après la XIIe dynastie par des rois se plaçant avant la XVIIe dynastie.

L'existence d'un temple d'Aménophis II et de constructions de différents rois de la XVIIIe dynastie nous étaient également révélés par la porte de ce roi et par les éclats trouvés en déblayant le temple ptolémaïque et romain.

Ces deux temples antérieurs au dernier temple construit, dont nous avons retrouvé le plan, semblaient d'orientation inverse d'après une porte de l'un et une porte de l'autre, conservées comme témoins lors de la reconstruction du temple à l'époque ptolémaïque :

Le temple d'Usirtasen III orienté du nord au sud avec entrée au nord et le temple d'Aménophis II orienté de l'ouest à l'Est avec entrée à l'ouest.

Les fouilles faites pendant quatre années, en partie dans les fondations du temple ptolémaïque et romain, nous permettent maintenant de conjecturer les limites de ces deux temples antérieurs, d'après les plates-formes de fondations reconnues :

Le temple d'Usirtasen III se limiterait à l'emplacement de l'arrière-temple, et le temple d'Aménophis II se limiterait à l'emplacement de l'avant-temple ptolémaïque et romain.

En effet, nous savons maintenant que la plate-forme de fondations d'Usirtasen III ne pouvait s'étendre hors de l'enceinte de l'arrière-temple et que la plate-forme de fondations d'Aménophis II ne semble pas dépasser les limites de l'avant-temple.

La première de ces plates-formes étudiée dans les rapports antérieurs, offre des restes de l'assise inférieure avec, en deux points, une seconde assise près des angles sud-est et sud-ouest (pl. II).

La seconde de ces plates-formes se dessine maintenant que nous fouillons les fondations de l'avant-temple ptolémaïque.

On trouve là trois assises, dont les deux inférieures sont évidemment antérieures à l'époque ptolémaïque.

Dans ces deux assises inférieures se trouvent des pierres provenant des constructions du Moyen Empire. Nous avons maintenant la limite nord et la limite Est de ces

fondations. Elles sont explorées sous tout le mur nord de l'avant-temple, à l'Est de la porte d'Aménophis II, et sous tout le mur Est. Les fondations de ces deux murs se limitent nettement sur une ligne, au nord, débordant d'un mètre le mur nord de l'avant-temple et sur la ligne, à l'Est, du mur Est de l'avant-temple. Nous pouvons supposer que la ligne sud passait également sous le mur sud de l'avant-temple. Quant à la ligne ouest, non encore reconnue, elle ne peut aller au delà de l'ouest du Portique et elle ne semble pas atteindre ce Portique : c'est ce que montrent et les fouilles en profondeur faites dans la Grande Cour du temple et l'étude des trous existant dans le dallage du Portique et de la Salle hypostyle II (pl. II).



Fig. 15. — Le temple et le lac sacré à l'arrière-plan, à gauche, submergés en septembre, au retour des eaux de l'inondation annuelle vers le lit du Nil.

Les fouilles dans les fondations sont forcément lentes et un peu difficiles. Ces fondations sont entièrement submergées par infiltration au moment du retrait des eaux d'inondation, quand elles quittent les terres de cultures pour revenir au Nil (fig. 15). Cette eau dépose du salpêtre qui fendille le calcaire, ronge le granite et réduit le grès à l'état de sable. Le retrait des eaux se fait lentement et l'on ne peut efficacement travailler dans les fondations qu'à la fin de décembre. Il faut éviter dans les fondations ouvertes l'action directe du sel et pour cela j'ai employé une méthode de fortune consistant à protéger les parties ouvertes par un mur en gros blocs et un remplissage en cailloutis. Lorsque le travail peut reprendre dans les fondations, ce matelas de protection est enlevé. L'effet reconnu cette année a été assez satisfaisant. Ensuite il

faut procéder à la sortie des blocs des assises inférieures de façon que ce qui reste des parties en superstruction soit ou conservé, ou démonté si le remontage paraît



Fig. 16. — Fouilles dans les fondations à l'Est du sanctuaire dont on voit l'angle sud-est au second plan à gauche. Au premier plan, les pierres du dallage sont numérotées avant d'être enlevées. Au troisième plan, le bloc n° 54 donne le niveau de la seconde assise de fondations. Les ouvriers commencent à démonter la troisième et dernière assise de ces fondations.

aisé. Les difficultés de remontage viennent soit de l'état des pierres décorées, soit de la difficulté à replacer exactement les angles et à retrouver une ligne de mur.

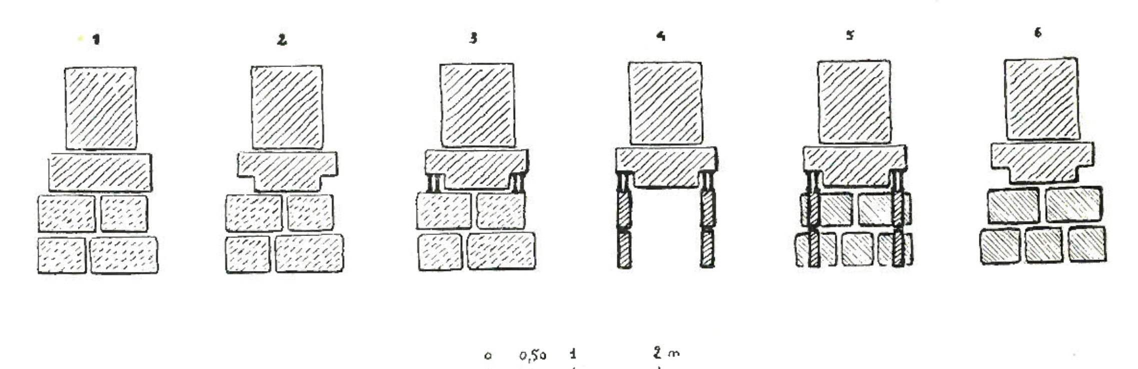


Fig. 17. — Les différentes phases du travail en sous-œuvre à la partie subsistante en superstruction du mur nord de l'avant-temple.

Quand nous avons commencé, en 1927, à extraire les blocs des fondations, nous avons d'abord visité les trous pratiqués par les Coptes dans le dallage et, en bordure de ces trous, nous avons retiré les blocs aisés à extraire sans entamer ce qui reste du temple ptolémaïque.

Cette seconde année, 1928, munis d'un matériel à peu près suffisant, nous avons pu commencer soit la fouille en sous-œuvre, soit le démontage par assises, suivant les emplacements.

Le démontage du dallage subsistant fut exécuté de façon que chaque dalle enlevée intacte pût par la suite être remise à sa place (fig. 16) et le démontage de parties de murs faciles à rétablir fut fait de même façon.

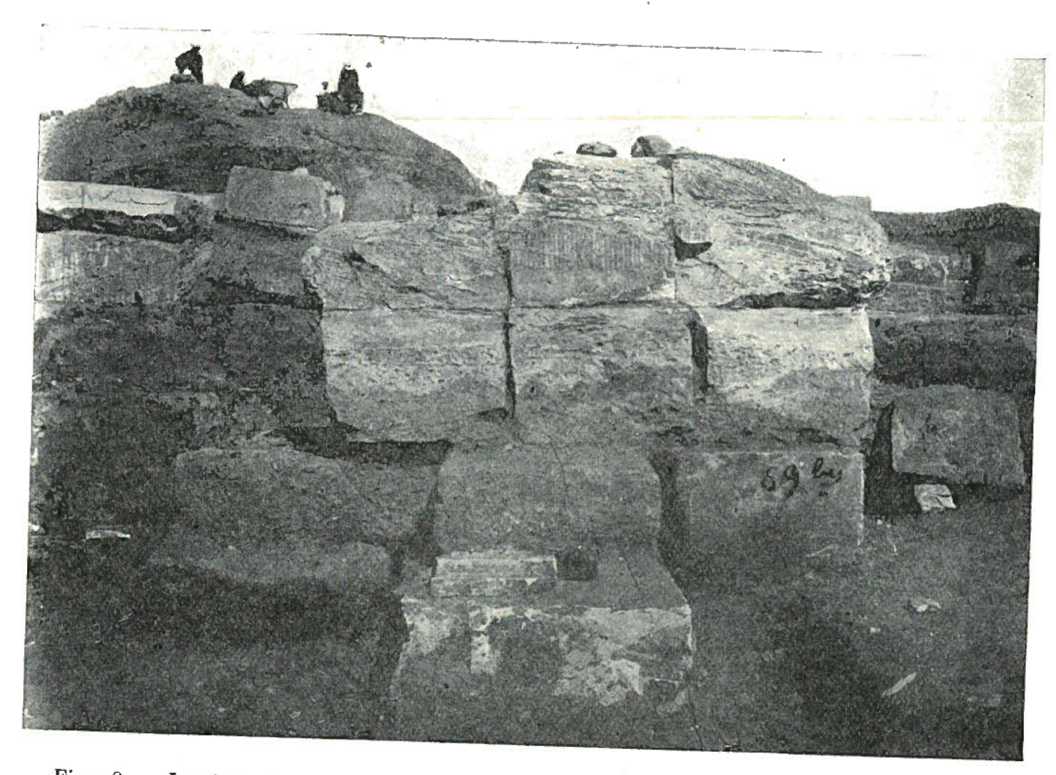


Fig. 18. — Le témoin subsistant du mur nord de l'avant-temple, avec ses trois assises de fondations : l'assise supérieure en grès et les deux autres en partie en calcaire, en partie en grès.

Un plan à grande échelle fut dressé, donnant toutes les pierres du dallage et des assises de superstruction numérotées en sens unique. Les pierres enlevées furent amenées sur une plate-forme établie dans la partie Est de l'arrière-temple, à un niveau à l'abri de l'inondation.

Pour le travail en sous-œuvre nous avons employé des poutrelles en fer. La figure 17 fait voir la marche de ce travail.

Nous avons ainsi terminé cette année la fouille des abords du trou copte, du fond de l'avant-temple à l'Est du sanctuaire V ainsi que de la partie au sud de ce sanctuaire.

L'angle de chambre subsistant dans la Portion VII, la partie subsistante en superstruction du mur nord de l'avant-temple (fig. 18 et 19) et tout le mur Est du sanctuaire (fig. 20) ainsi que son angle nord-est furent fouillés en sous-œuvre.

Les murs nord des chambres IX et XI furent démontés ainsi que tout le dallage du groupe XIII et de la partie X.

A chaque assise les observations et le relevé furent établis.

Parmi ces observations il est à remarquer que le plan de la chambre sud du groupe XIII semble, d'après les tracés retrouvés au niveau du dallage sous son mur sud démonté, avoir subi trois transformations (fig. 20 *bis*).



Fig. 19. — Le témoin du mur nord de l'avant-temple, dégagé de ses deux assises inférieures de fondations dans lesquelles se trouvaient des pierres décorées provenant du temple du Moyen Empire.

Toutes les pierres devant être remises en place sont mises à l'abri de l'inondation et numérotées suivant le plan établi.

Tous les blocs décorés, sortis des fondations sont inventoriés, photographiés et le lieu de trouvaille reporté sur un plan (pl. III). Sur ce plan les blocs trouvés en assise médiane ou seconde assise sont indiqués par des numéros soulignés, tandis que les numéros simples indiquent les blocs trouvés en assise inférieure ou troisième assise. En un point, près de l'angle nord-est du sanctuaire V, les fondations étant établies avec des pierres moins hautes donnent exceptionnellement quatre assises et la troisième assise ayant fourni quelques pierres décorées, remployées, les numéros de ces pierres sont deux fois soulignés sur le plan.

M. Clère a eu l'obligeance de m'aider pour toute cette partie de la fouille.

Nous avons extrait déjà 120 blocs du Moyen Empire. Ces blocs sont à l'abri de l'inondation et du soleil dans un hangar construit par nos soins.

La qualité de conservation des blocs d'Usirtasen III est très supérieure à celle des

blocs de la période qui a suivi la XIIe dynastie, ce qui me fait considérer ces derniers comme étant souvent de remploi avec taille nouvelle pour la face décorée. Alors que



Fig. 20. — La fouille en sous-oeuvre dans le mur est du sanctuaire.

les blocs d'Usirtasen III sortent intacts, ceux de la période qui a suivi la XIIe dynastie sont trouvés avec fissures et beaucoup ne peuvent être extraits qu'en morceaux.

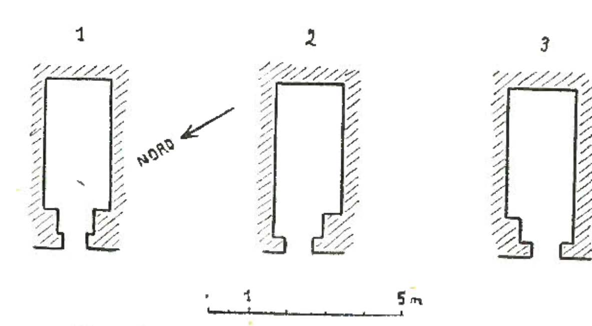


Fig. 20 *bis*. — Stades successifs de tracés des murs de la chambre sud du groupe XIII du temple.

Beaucoup de ces blocs ont subi des dommages dès leur placement dans les fondations. Certains furent en partie brisés pour être ajustés les uns aux autres.

La décoration fut placée suivant la commodité : soit placée en dessous, soit placée en position verticale (fig. 21), soit, plus rarement, placée au-dessus (fig. 61).

Certaines pierres provenant d'un même monument se trouvent parfois groupées (fig. 21, les blocs n°s 64, 80 et 81); mais de même que pour la position de la face décorée, aucun usage constant n'a été observé, pour le remploi dans les fondations, des pierres provenant des superstructions en ruines du temple du Moyen Empire.

Nous allons maintenant énumérer ces blocs en les classant autant que possible : et d'après les noms royaux qu'ils portent et d'après les monuments dont ils proviennent.

I. — BLOCS D'USIRTASEN III.

De ce roi nous avons des éléments d'une porte à assises et d'un porche de fête *sed* ainsi que des fragments d'un autel.



Fig. 21. — Blocs du Moyen Empire dans l'assise inférieure de fondations à l'est du sanctuaire dont on voit une partie de superstruction au-dessus et à l'arrière du bloc n° 64.

Porte à assises.

Le bloc n° 2, trouvé en 1927, et les blocs n°s 52, 62, 63, 64, 69 *bis*, 80, 81 et 82, trouvés cette année, proviennent des deux montants d'une porte à assises.

Cette porte était ornée sur la face extérieure de trois colonnes verticales et sur la face intérieure d'une colonne verticale de textes se répétant face à face, avec des hiéroglyphes gravés, dont les creux étaient remplis de plâtre recouvert de couleur jaune.

Les textes nous permettent de reconstituer ces deux montants.

De la face extérieure du montant droit nous avons les cinq premières assises (blocs n°s 82, 69 *bis*, 62, 80 et 64) et l'assise supérieure qui forme septième assise (bloc n° 52).

De la face intérieure de ce même montant nous avons les deux premières assises ainsi que la quatrième et la cinquième, les autres pierres sont incomplètes comme épaisseur.

Des deux faces du montant gauche nous avons la troisième, la quatrième et la sixième assise (blocs n[os] 63, 2 et 81). Cette dernière assise donne ce qui manque au montant droit.



Fig. 22. — Bloc n° 52.

Ces pierres ont une hauteur variable entre o m. 42 et o m. 64 et donnent comme hauteur à la porte 3 m. 68 dont 1 m. 10 de partie inférieure des montants non décorée.

La base de ces montants a 1 m. 75 d'épaisseur, o m. 80 de largeur sur la face extérieure et o m. 66 de largeur sur la face intérieure.

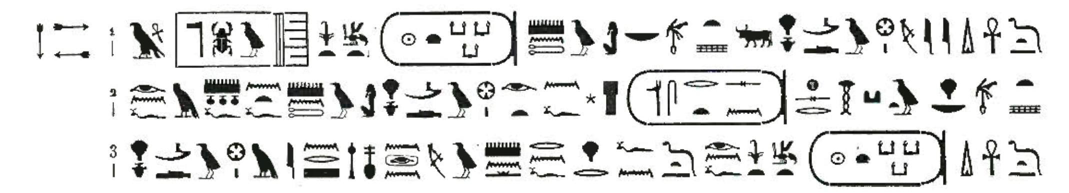
Cette porte avait un seul battant, d'après un creux pour l'emboîtement de la serrure existant sur le bloc n° 63 ou troisième assise du montant gauche.

Les saillants d'appui du battant de porte se placent à o m. 60 en retrait de la face extérieure. Le saillant du montant gauche où se trouve la serrure a o m. 13 et le saillant du montant droit où devait pivoter le battant a o m. 26, c'est-à-dire juste le double de son pendant.

Nous n'avons pas le linteau de cette porte, ce qui nous empêche d'en déterminer la largeur d'ouverture.

Le fruit des montants est de o m. 184, soit 1 pour 20.

Le texte des deux montants de la face extérieure donne :



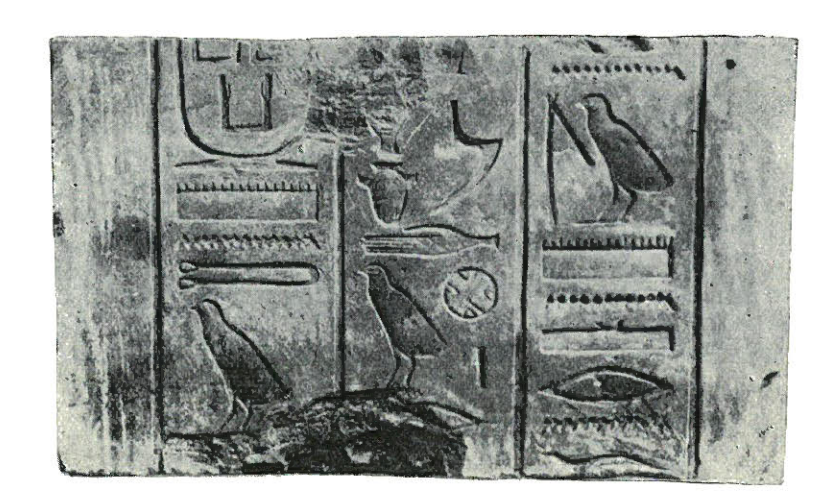


Fig. 23. — Bloc n° 64, face externe.

Le texte des deux montants de la face intérieure donne :

Les blocs de ces deux montants proviennent d'emplacements divers. Ils sont sortis intacts et sont d'un calcaire très solide, les brisures et les échancrures sont de l'époque du remploi.

Je les énumère ci-après en partant du sommet des montants.

Montant droit :

Bloc n° 52 (inv. 3438 *bis*). — Ce bloc nous donne la face extérieure de l'assise supérieure ou septième assise (fig. 22). Il a o m. 43 de hauteur et subsiste sur o m. 67 de largeur et o m. 54 d'épaisseur. Il fut trouvé à l'assise inférieure de l'extrémité Est subsistante des fondations du mur nord de l'avant-temple.

Bloc n° 64 (inv. 3826). — Ce bloc nous donne les deux faces de la cinquième assise (fig. 23 et 26). Il a o m. 48 de hauteur. Il fut trouvé à l'assise inférieure des fondations de la Portion XIII.

Bloc n° 80 (inv. 3843). — Ce bloc nous donne les deux faces de la quatrième assise (fig. 24 et 27). Il a 0 m. 65 de hauteur. Il fut trouvé à l'assise inférieure des fondations de la Portion XIII, à côté et au sud du n° 64.



Fig. 24. — Bloc n° 80, face externe.

Bloc n° 62 (inv. 3827). — Ce bloc nous donne la face extérieure de la troisième assise (fig. 25). Il a 0 m. 50 de hauteur et subsiste sur 0 m. 83 de largeur

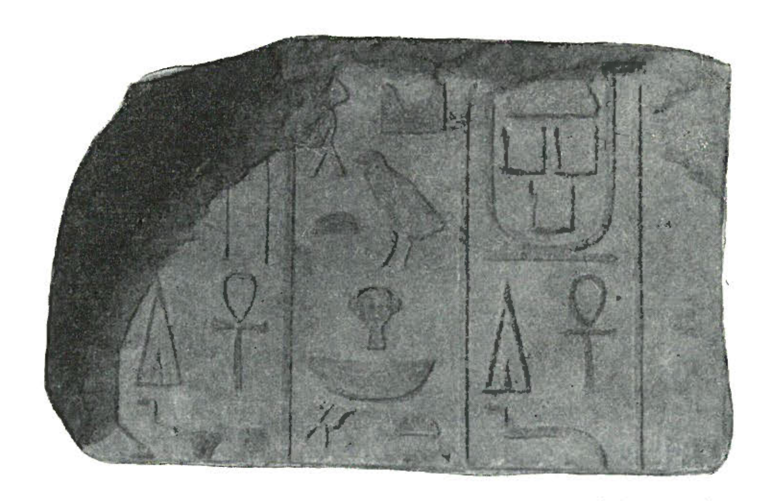


Fig. 25. — Bloc n° 62.

et 0 m. 33 d'épaisseur. Il fut trouvé à l'assise inférieure des fondations de la Portion XIII.

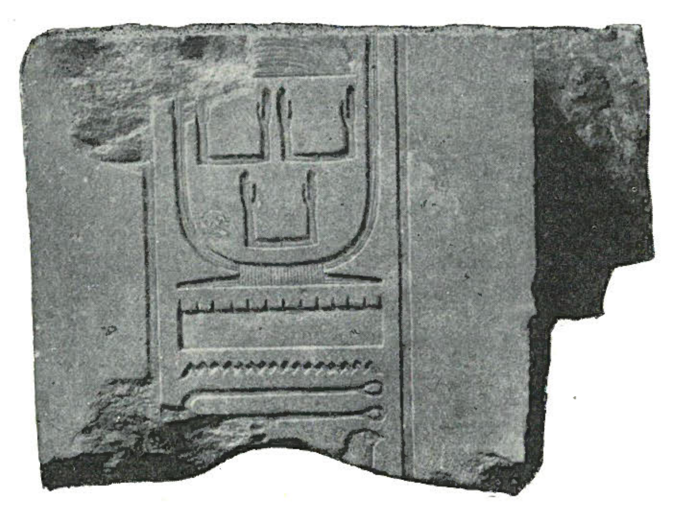


Fig. 26. — Bloc n° 64, face interne.

Bloc n° 69 *bis* (inv. 3830). — Ce bloc nous donne la deuxième assise avec la fin des derniers signes des colonnes de texte. Il a 0 m. 64 de hauteur. Il fut trouvé à l'assise inférieure des fondations de la partie subsistante Est du mur nord de l'avant-temple.



Fig. 27. — Bloc n° 80, face interne.

Bloc n° 82 (inv. 3845). — Ce bloc peut être considéré comme la première assise non décorée. Il a 0 m. 47 de hauteur. Il fut trouvé à l'assise inférieure des fondations de la portion XIII, au sud du n° 80.

Montant gauche :

Bloc n° 81 (inv. 3844). — Ce bloc nous donne les deux faces de la sixième assise (fig. 28 et 31). Il a 0 m. 515 de hauteur. Il fut trouvé à l'assise inférieure des fondations de la Portion XIII, à l'Est du n° 82.

Bloc n° 2 (inv. 2829). — Ce bloc nous donne les deux faces de la quatrième assise (fig. 29). Il a 0 m. 42 de hauteur. Il fut trouvé l'année précédente (*Médamoud*, 1927, p. 81).

Bloc n° 63 (inv. 3825). — Ce bloc nous donne les deux faces de la troisième assise (fig. 30 et 32). Il a o m. 53 de hauteur. Il fut trouvé à l'assise inférieure des fondations de la Portion XIII, à côté et au nord du n° 64.



Fig. 28. — Bloc n° 81, face externe.

Ce bloc porte l'encoche pour une serrure (fig. 33 et 34). Cette encoche se compose d'un trou de o m. 14 de profondeur, de forme ovale, ayant o m. 15 × o m. 14, dans un rectangle de o m. 09 de profondeur, ayant o m. 25 × o m. 32 dont o m.



Fig. 29. — Bloc n° 2, face externe.

05 creusé dans le saillant du montant. Sur ce saillant qui est de o m. 13, correspondant à la partie supérieure du trou, se trouve une encoche de o m. 05 de profondeur, ayant o m. 13 × o m. 17 avec rétrécissement vers l'arête du saillant sur o m. 10. Une petite pierre est emboîtée dans la partie de cette dernière encoche. Elle a o m. 13 × o m. 07 et donne le niveau du saillant.

PORCHE DE FÊTE *SED*.

Je désigne ainsi un type de monument dont nous avons des éléments de deux exemplaires : l'un, dont il s'agit ici, d'Usirtasen III et l'autre, dont il sera parlé plus loin,



Fig. 30. — Bloc n° 63, face externe.

d'Amenemhat Sebekhotep. Ce monument consiste en une entrée composée d'un encadrement de porte avec linteau et d'un couloir probablement couvert, formant un ensemble qui donne en plan le type du troisième portail du temple de *Ptah Ris-Anbou-f*



Fig. 31. — Bloc n° 81, face interne.

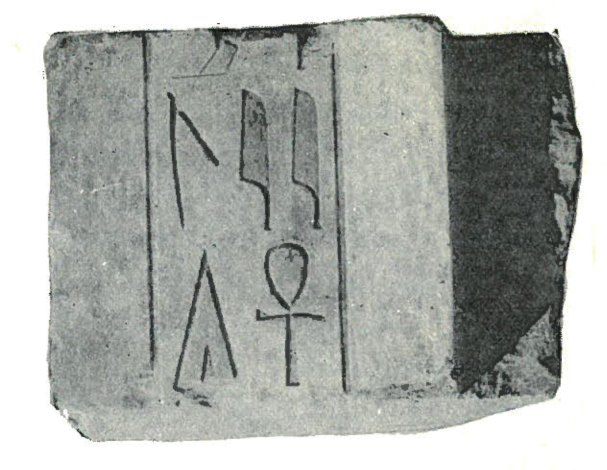


Fig. 32. — Bloc n° 63, face interne.

à Karnak (Legrain, *Annales S. A. É.*, t. III). Ce troisième portail est construit par Chabaka. Il conduit au sanctuaire qui est de Thotmès III. La suite de portails de ce temple peut être considérée aussi bien comme une reconstruction ou une imitation de ce qui existait sous Thotmès III que comme une nouveauté. En faveur d'une

imitation ou reconstruction d'un type ancien on peut rappeler le principe ancien de l'enfilade de portes qui existait sous la XIIe dynastie (L. Borchardt, *Zur bangeschichte des Amonstempels von Karnak,* planche), maintenu évidemment au début de la XVIIIe dynastie et se transformant à partir de cette époque en enfilade de pylônes.

Le monument trouvé à Médamoud, tout en se conformant à un principe courant de constructions égyptiennes, nous offre un type non encore étudié dans les manuels d'archéologie. L'ensemble est construit en assises de calcaire et forme un rectangle d'environ 3 m. 70 de largeur et 5 mètres de longueur, avec porte suivie d'un couloir.

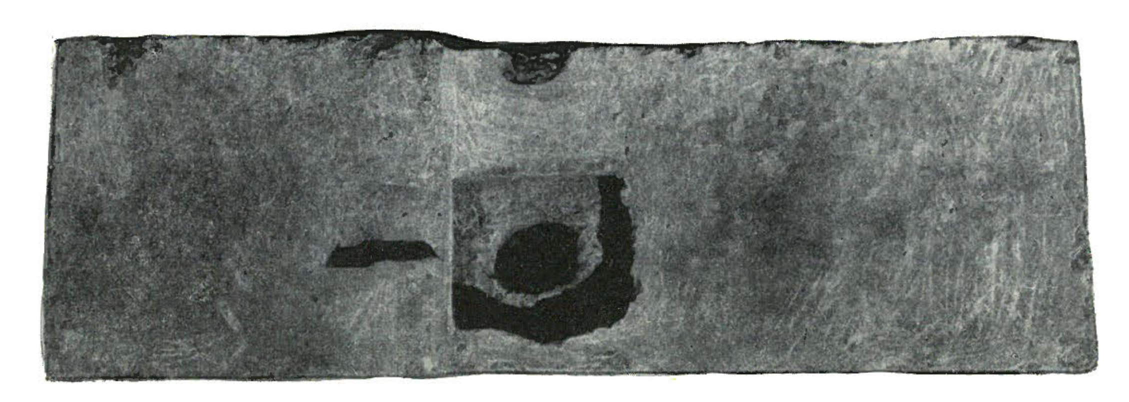


Fig. 33. — Bloc n° 63, côté intérieur avec encoche pour une serrure.

L'encadrement de la porte, comprenant les deux montants de sept assises de pierres et le linteau, donne une façade d'environ 5 m. 48 de hauteur et 3 m. 70 de largeur dont 0 m. 925 de largeur de montant à la base, avec une ouverture d'environ 4 m. 11 de hauteur et de 1 m. 85 de largeur. Cette ouverture a une profondeur de 0 m. 60 devant le battant de porte. Après ce seuil nous avons : à droite un rentrant de 0 m. 36 et à gauche un rentrant de 0 m. 18, c'est-à-dire juste la moitié du rentrant opposé.

A la suite de ces deux rentrants le monument se continue en couloir sur une longueur d'environ 3 m. 50 et sur une largeur de 2 m. 48, sans saillants à son extrémité vers l'endroit où conduit le monument.

La façade est décorée sur ses montants et sur son linteau. Le couloir a sur le côté gauche deux tableaux, l'un à la suite de l'autre, sur deux registres et sur le côté droit un tableau sur deux registres, après un espace resté sans décoration où devait se rabattre le battant de porte placé contre les deux rentrants avec pivot à droite. La face dite intérieure, opposée à l'entrée avec porte, avait deux montants décorés.

La décoration des montants et du linteau de face extérieure et des montants de face intérieure est gravée. La décoration des parois du couloir est en relief. Ceci semble nous indiquer que ce couloir était couvert. Je crois que ce porche devait, de même que les portes du temple de Ptah à Karnak, être une entrée établie dans une enceinte en briques crues et qu'il faut supposer les côtés emboîtés dans un mur en briques. En

effet, les montants donnent aux angles opposés à la porte de légers rentrants d'emboîtement et les faces des côtés ne sont pas ravalées.

Toute cette reconstitution du monument semble probable, d'après les quelques pierres trouvées jusqu'à maintenant et du porche d'Usirtasen III et de celui d'Amenemhat Sebekhotep, mais les dimensions ne peuvent être que provisoires, car je les établis avec trop de lacunes [1].

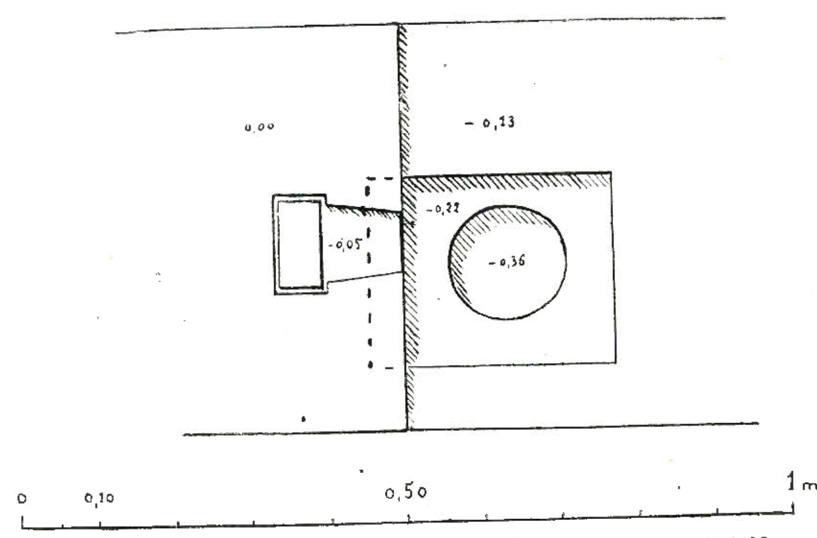


Fig. 34. — Emplacement d'une serrure sur le côté intérieur du bloc n° 63.

La décoration de la façade est en relation avec la fête *sed*. Il nous manque jusqu'à maintenant le linteau du porche d'Usirtasen III, mais nous avons celui du porche d'Amenemhat Sebekhotep. Ce monument d'Amenemhat Sebekhotep, d'après les pierres d'assises similaires qui nous restent de ces deux porches, est évidemment la copie de celui d'Usirtasen III et nous pouvons donc, pour reconstituer ce dernier, nous servir du linteau d'Amenemhat Sebekhotep.

Au-dessus de l'entrée le roi est figuré assis en Osiris dans le double naos de fête *sed* [hiéroglyphe], avec la couronne blanche à droite et la couronne rouge à gauche [2]. Il tient des deux mains la palme des années [hiéroglyphe] qui lui est présentée par deux supports munis de bras humains, l'un à gauche d' [hiéroglyphes] figuré en faucon [hiéroglyphe] et l'autre à droite de [hiéroglyphes] figuré en animal sétien [hiéroglyphe].

Sur les deux côtés du linteau et sur les montants se trouve une ligne verticale de texte mentionnant de nombreuses fêtes *sed* (p. 60), établie entre deux palmes d'années qui reposent en bas sur une tête humaine. Derrière cette colonne de texte sont

(1) Comme dimension certaine nous avons la hauteur des personnages dans les tableaux des parois du couloir qui est de 1 m. 16 sans couronne.

(2) Ceci indiquerait que l'entrée de ces porches aurait été placée soit face à l'ouest, soit face au sud (Daressy, *Sur le naos de Senusert Ier trouvé à Karnak*, dans la *Revue de l'Égypte ancienne*, t. I, p. 205), ce qui est contraire à l'orientation de la porte en granite rouge d'Usirtasen III qui est face au nord.

placés des tableaux les uns au-dessus des autres (fig. 48, bloc n° 79). Ces tableaux donnent dans le haut le signe du ciel qui sert d'encadrement à la représentation d'une divinité ayant son nom et parfois sa résidence mentionnés. Sa résidence est toujours figurée derrière le personnage par une chapelle sur le montant gauche et sur le montant droit (*Médamoud*, 1927, p. 110). Cette divinité présente sur la corbeille : la *vie* et la *puissance* et *donne la vie* au roi non figuré mais dont les deux cartouches sont inscrits alternativement.



Fig. 35. — Bloc n° 74, le côté externe.

La décoration des parois du couloir représente sur les quatre tableaux de gauche et sur les deux tableaux de droite le roi en face d'une divinité.

La décoration des montants de la face donnant vers l'intérieur du temple se compose simplement de deux lignes verticales d'un texte mentionnant la fondation de *la porte* (bloc n° 70 d'Usirtasen III) en *pierre de calcaire fin* (blocs n°s 16 et 17 d'Amenemhat Sebekhotep). Ces trois blocs sont tout ce que nous possédons pour le moment de ces montants de face intérieure.

Tout en étant mieux fourni pour les autres parties dn monument nous avons dans l'un et l'autre porche bien des vides qui ne nous permettent pas une reconstitution complète.

J'énumère ci-après les blocs trouvés jusqu'à maintenant en essayant d'en indiquer l'emplacement.

Montant gauche :

Bloc n° 74 (inv. 3835), partie. — Cette partie du bloc nous donne la sixième assise. Il porte comme portion de texte de ligne verticale (⟵)... ... et

comme figuration un dieu (⟵) à tête humaine, ayant pour titre , devant le nom de *fils de Ra* du roi (fig. 35).

Ce bloc a 0 m. 53 de hauteur. Il fut trouvé à l'assise inférieure des fondations de la Salle X.

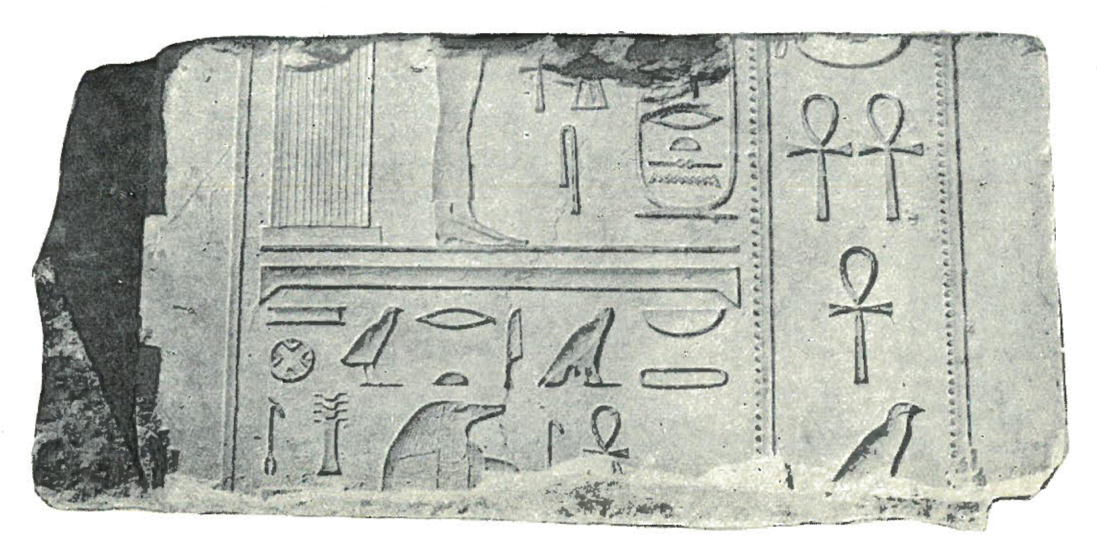


Fig. 36. — Bloc n° 71, le côté externe.

Bloc n° 71 (inv. 3836), partie. — Cette partie du bloc nous donne la quatrième assise. Il porte comme portion de texte de ligne verticale (⟵)... ... et

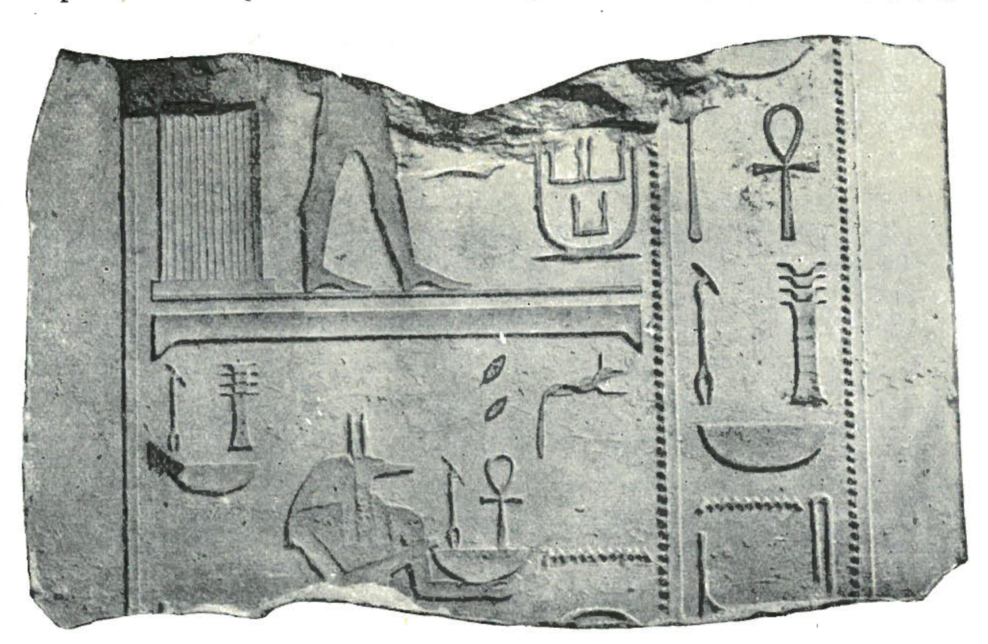


Fig. 37. — Bloc n° 78.

comme figurations le bas d'un tableau avec les jambes d'une déesse (⟵) devant le nom de *fils de Ra* du roi ainsi que le haut d'un autre tableau avec la tête de crocodile (⟵) de , ayant pour titre (fig. 36).

Ce bloc a o m. 53 de hauteur. Il fut trouvé à l'Est et légèrement à gauche du bloc précédent.

Bloc n° 78 (inv. 3859). — Ce bloc nous donne la troisième assise. Il porte comme partie du texte de ligne verticale (←) . . . et comme figurations le bas du tableau représentant le dieu à tête de crocodile (←) devant le nom d'*nsout baït* du roi ainsi que le haut d'un tableau avec un dieu Anubis, à tête de chacal (←), ayant pour titre (fig. 37).

Ce bloc a o m. 58 de hauteur. Il fut trouvé au sud du précédent.

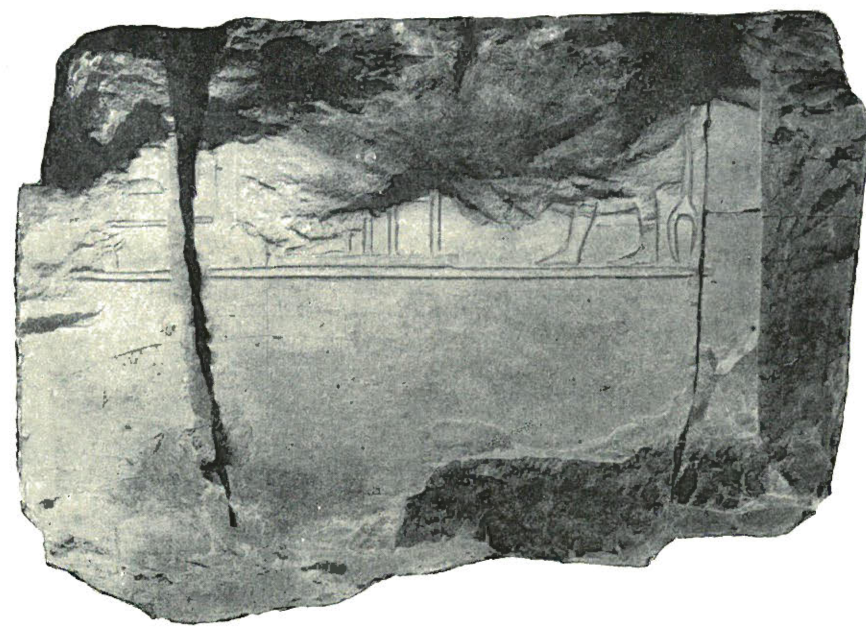


Fig. 38. — Bloc n° 24.

Montant droit :

Bloc n° 24 (inv. 2850). — Ce bloc nous donne la première assise soit de ce montant, soit de celui du porche d'Amenemhat Sebekhotep. Il porte la fin du texte de ligne verticale (←) . . . et le bas du dernier tableau ainsi que la tête sur laquelle repose la palme placée à droite de la ligne verticale de texte (fig. 38 ainsi que : *Médamoud*, 1927, fig. 81).

Il a o m. 70 de hauteur (*Médamoud*, 1927, p. 93).

Bloc n° 73 (inv. 3839). — Ce bloc nous donne la seconde assise. Il porte comme portion de texte de ligne verticale (←) . . . . . . et comme figurations un dieu (←) dont la tête et le nom manquent, ayant pour titre [ ], devant le nom de *fils de Ra* du roi ainsi que la partie supérieure d'un autre tableau où l'on voit le nom de la divinité (←) . . . (fig. 39).

Il a o m. 53 de hauteur. Il fut trouvé à l'Est et à droite du bloc n° 71.

Bloc n° 28 (inv. 2998). — Ce bloc nous donne la cinquième assise (*Médamoud*, 1927, p. 95 et fig. 70).



Fig. 39. — Bloc n° 73.

Paroi gauche du couloir :

Bloc n° 74 (inv. 3835), partie. — Cette autre face décorée de ce bloc nous donne la tête et le buste des personnages du tableau de gauche du registre supérieur. Le



Fig. 40. — Bloc n° 74, le côté gauche du couloir.

dieu (←) a la tête de faucon. Entre lui et le roi (←) nous avons la portion d'un texte vertical qui fait face au dieu (←) (fig. 40).

Ce bloc a une longueur de 2 m. 37.

Bloc n° 77 (inv. 3829). — Ce bloc nous donne la jambe gauche et le pied gauche des deux personnages du tableau ci-devant mentionné, avec le dernier signe du texte vertical (←) [hieroglyph] (fig. 41).

Il a 0 m. 63 de hauteur. Il formait l'assise d'angle nord-ouest de la crypte de la Chambre IX. Il a été scié à nouveau, probablement à l'époque ptolémaïque.

Fig. 41. — Bloc n° 77.

Bloc n° 31 (*Médamoud*, 1927, p. 96 et pl. VII). — Ce bloc se place au-dessus de la partie droite du bloc n° 69 et contre le côté droit du bloc n° 77.

Il donne avec le morceau inv. 2434 le bas du dieu du tableau gauche et le bas des personnages du tableau droit du registre supérieur.

Bloc n° 71 (inv. 3836), partie. — Cette autre face décorée de ce bloc nous donne la tête du roi (←) du tableau de gauche du registre inférieur avec : devant, son nom d'*nsout baït* et derrière, sous le signe du ciel étoilé,



Fig. 42. — Bloc n° 71, le côté gauche du couloir.

(←) [hieroglyphs] (fig. 42); avec ensuite le nom d'*Horus* du roi sur le bloc n° 98 (fig. 43). Ce bloc a une longueur de 1 m. 91.

Inv. 3458 *bis*. — Un éclat donnant un morceau de l'aile gauche de l'oiseau protecteur du roi qui s'adapte sur l'extrémité droite du bloc n° 71. Cet éclat fut trouvé contre le côté Est du bloc n° 73.

Inv. 2753. — Une pièce rapportée se plaçant entre les blocs n°s 71 et 98.

Bloc n° 98 (inv. 3876). — Ce bloc nous donne le buste du roi (←) dont nous avons la tête sur le bloc n° 71, avec derrière lui son nom d'*Horus* [hieroglyphs] sur une enseigne et devant lui une portion de texte (←) . . . [hieroglyphs] . . . faisant face au roi (fig. 43).



Fig. 43. — Bloc n° 98.

Cette pierre a été taillée à nouveau pour former l'assise d'angle nord-est de la crypte de la Chambre IX. Elle a 0 m. 62 de hauteur et 1 m. 05 de longueur décorées avec 0 m. 58 d'épaisseur.

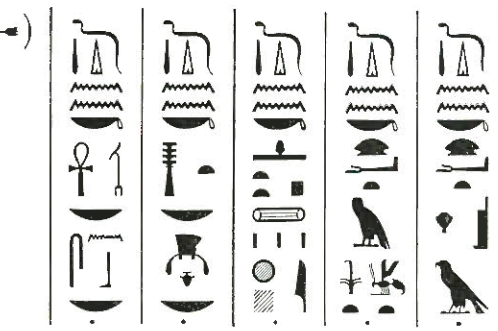


Fig. 44. — Bloc n° 69.

Bloc n° 69 (inv. 3838). — Ce bloc se raccorde à la partie droite du bloc n° 71 (fig. 42) et nous donne le haut de la suite du tableau de gauche du registre inférieur ainsi que l'extrémité gauche du tableau de droite du même registre (fig. 44).

Nous avons ici le nom de l'oiseau protecteur du roi (←) [hieroglyphs] et (←) [hieroglyphs] . . . ainsi que le nom du dieu (←) de ce tableau de gauche (←) [hieroglyphs]

ainsi que le haut de cinq lignes verticales de texte placé entre le dien et le roi, faisant face au roi :



Ce bloc nous indique que les deux tableaux des deux registres de la paroi ganche du couloir étaient encadrés au sommet d'un ciel étoilé unique et séparés simplement par un trait.

Il a o m. 78 de hauteur et 1 m. 57 de longueur décorées avec o m. 58 d'épaisseur. Il fut trouvé à l'Est du bloc n° 71.

Paroi droite du couloir :

Le bloc n° 70 ne se rattache à aucune autre pierre de ce monument, mais les noms du roi, le type et le style de la décoration ainsi que son emplacement dans les fondations font très probable l'opinion que nous avons en lui une pierre du même monument.

Il a deux faces décorées : l'une en relief sur un des longs côtés, l'autre en gravure sur un des petits côtés. Sur le long côté nous avons le bas d'un tableau et le haut d'un autre tableau, l'un et l'autre encadrés sur les côtés d'un ornement nous indiquant une décoration isolée.



Fig. 45. — Bloc n° 70, le côté droit du couloir.

Je considère que nous avons là une des pierres de l'angle formé par l'un des montants de la face intérieure et la paroi droite du couloir du porche en question. Sur la paroi cette pierre se place à l'intersection des deux registres. A droite de ses registres, d'après l'arrêt des tableaux, devaient se trouver des assises de pierres non décorées où venait buter le battant de la porte.

Bloc n° 70 (inv. 3850), partie. — Cette face décorée du bloc nous donne le bas du registre supérieur et le haut du registre inférieur des deux tableaux de la partie gauche de la paroi droite du couloir (fig. 45).

Du registre supérieur nous n'avons que les pieds du roi (←), avec, derrière lui . . ., devant probablement la base d'un trône.

Du registre inférieur nous avons sous le ciel étoilé le faucon Horus (←) . . . protégeant le roi (←) dont nous avons le début du nom d'*Horus* . . . suivi de (←) . . . Le roi est devant le dieu Montou (→) . . .

Entre les deux personnages se trouve le début de deux lignes verticales faisant face au roi :

Derrière le dieu se trouve l'introduction d'un discours du roi (→) . . .

Cette pierre a 2 m. 04 de longueur et o m. 60 de hauteur décorées avec o m. 81 d'épaisseur. Elle fut trouvée à l'Est du bloc n° 73.

Bloc n° 72 (inv. 3833), partie. — Ce bloc forme un angle avec une des faces en relief et l'autre ayant deux fragments de lignes verticales de texte gravé. Cette portion d'inscription peut se placer après un espace qui nous manque, sous celle de la face intérieure du bloc n° 70 (ci-après). Le type des pagnes de la face en relief est le même que sur le bloc n° 31 (*Médamoud*, 1927, pl. VII). Il semble que nous ayons un bloc d'Usirtasen III se situant sous une assise intermédiaire manquante qui se serait trouvée sous le bloc n° 70.

La face en relief du bloc n° 72 nous donne, de l'angle ou de la gauche vers la droite : une portion de ligne verticale (→). . . . . ., le pagne à écailles et le haut des jambes d'un dieu (→), une portion d'une autre ligne verticale (→). . . . . . et une partie du pagne garni d'un tablier de perles ainsi que les jambes du roi (←). Ces personnages se placent dans la position indiquée sur le bloc n° 70.

Ce bloc n° 72 était extrêmement fendu et il fut sorti en nombreux éclats. Il a o m. 45 de hauteur, 1 m. 55 de longueur et o m. 90 d'épaisseur. Il fut trouvé à l'assise médiane des fondations de la salle X.

Montant droit de la face intérieure.

Bloc n° 70, partie. — L'autre face décorée de ce bloc nous offre un fragment de deux lignes verticales du texte gravé qui décorait les montants de la face intérieure (fig. 46) :

Bloc n° 72, partie. — Le second côté décoré de ce bloc offre un fragment de deux lignes verticales gravées :

Inv. 3459 *bis*. — Un éclat donnant (⟵) ☰ ☥, trouvé à l'Est du bloc n° 73, peut faire partie de ce même montant.

Ce porche d'Usirtasen III est bien incomplet, mais nous avons des éléments de presque toutes ces parties et surtout nous pouvons espérer que la suite de la fouille dans les fondations nous donnera des compléments. A part les blocs n°s 24, 28 et 31, tous les autres furent trouvés à peu près groupés dans l'assise médiane des salles IX et X. La fouille en sous-œuvre



Fig. 46. — Bloc n° 70, la face interne du côté droit du monument.

du mur sud du sanctuaire V et du mur sud de l'avant-temple peuvent en particulier nous fournir de quoi reconstituer, tout au moins sur le papier et même peut-être réellement (car ces pierres sont en parfait état), ce monument unique jusqu'à ce jour.

FRAGMENTS D'UNE TABLE DE CULTE.

Je considère qu'il y a lieu de distinguer parmi les tables que l'on trouve en assez grand nombre dans les chapelles des tombes et qui étaient d'usage dans les temples : les tables de culte et les tables d'offrandes.

Les tables de culte servaient aux prêtres à poser les objets sacrés en usage lors des cérémonies, alors que les tables d'offrandes étaient garnies des dons faits par les fidèles.

Les tables de culte existaient aussi bien dans les tombes (G. Maspero, *Guide du visiteur au Musée du Caire,* éd. franç. 1912, p. 40 et suivantes ainsi que le n° 81, p. 37 et le n° 173, p. 68) que dans les temples.

Ces tables se caractérisent par des cavités destinées à recevoir les vases et sans doute les autres ustensiles dont les prêtres avaient besoin dans les cérémonies. Les petites tables pour les ustensiles de la cérémonie de *l'ouverture de la bouche* sont probablement des réductions de celles que les temples devaient posséder.

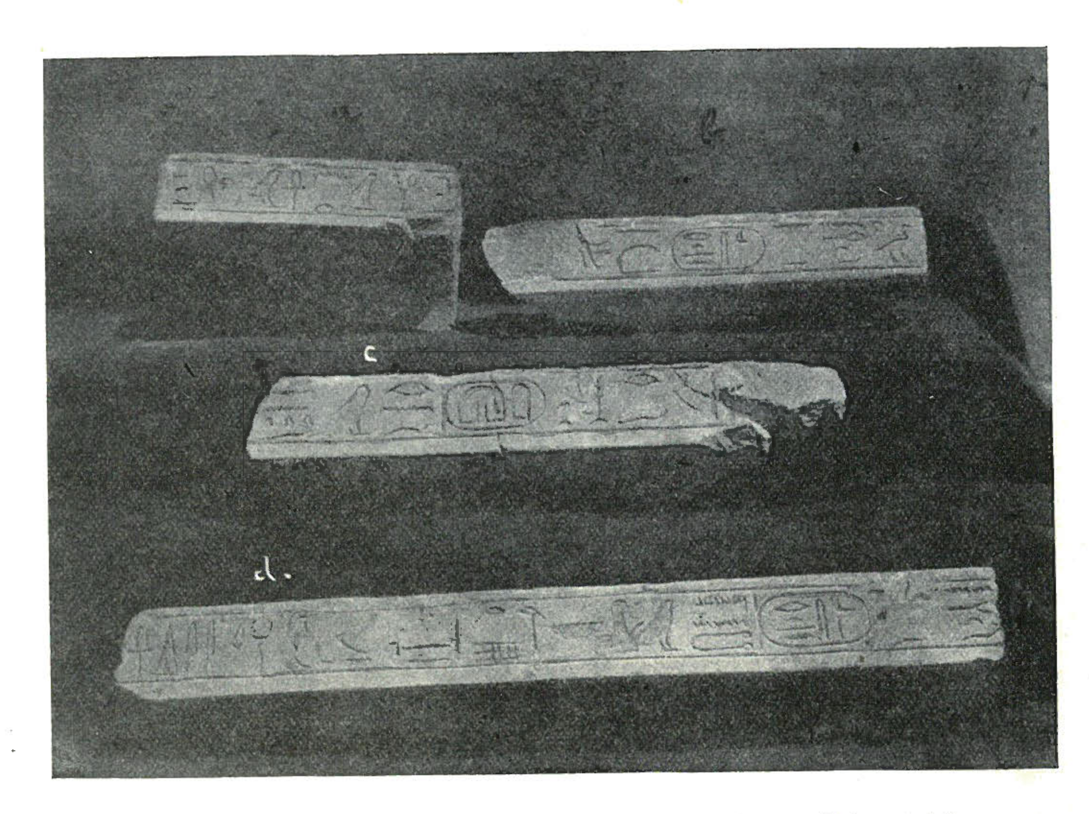


Fig. 47. — Fragments de la corniche d'une table de culte d'Usirtasen III (inv. 3968).

C'est une table de ce genre que les fondations du temple de Médamoud semble nous promettre, mais je n'en ai reconnu jusqu'à maintenant que l'un des bords avec sa corniche brisée dont nous avons retrouvé des morceaux avec bande horizontale d'inscription.

Cette table est restée engagée en sa position réelle, dans la face nord des fondations du mur sud de l'avant-temple, sous la porte percée par les Coptes entre l'église et la Chambre IX, à l'assise inférieure. Elle est en calcaire et forme un bloc rectangulaire avec sur les bords supérieurs une corniche.

Cette corniche a été brisée pour supprimer le saillant gênant dans un massif de fondations. Des morceaux de cette corniche ont été trouvés dans le sable de remblai entre la face nord de cette table et une pierre en grès :

Inv. 3868. — Quatre groupes provenant de la corniche d'une table de culte

d'Usirtasen III, possédant un texte frise sur une bande de 0 m. 07 de hauteur (fig. 47) :

a. Un angle dont nous avons sur un des côtés de 0 m. 28 de longueur :

(←)

et sur l'autre côté une longueur subsistante de 0 m. 12 :

(←) . . .

b. Un groupe ayant 0 m. 42 de longueur subsistante :

(←) . . .

c. Un autre groupe ayant 0 m. 50 de longueur subsistante :

(←) . . . . . .

d. Un dernier groupe ayant 0 m. 70 de longueur subsistante :

(←) . . . . . .

L'an prochain nous aurons le bloc entier et nous pouvons espérer trouver le complément de la corniche. Ce sera là un nouveau monument à ranger dans une catégorie dont nous avons déjà cinq variétés différentes :

Un autel romain (*Médamoud,* 1926, p. 78 ainsi que fig. 45 et 46);
Un autel d'holocauste de Ptolémée III (*inédit*);
Une table votive d'offrandes de la fille de Psammétique II (*Médamoud,* 1925, p. 47 ainsi que fig. 32);
Un reposoir de Kaï-Amenemhat (*Médamoud,* 1927, p. 83 et fig. 61 et 62).

2. — BLOCS D'AMENEMHAT SEBEKHOTEP.

De ce roi nous n'avions jusqu'à maintenant que des fragments de monuments non complètement caractérisés (*Médamoud,* 1927, p. 117).

Cette année 1928 nous a donné des pierres d'un porche de fête *sed* et le linteau d'une porte de ce roi en calcaire.

PORCHE DE FÊTE *SED*.

Cette année, un linteau, cinq morceaux provenant de montants de face extérieure et trois blocs semblant provenir du couloir d'un même monument s'ajoutent à des éléments trouvés l'an dernier pour nous permettre de classer le tout comme provenant d'un porche de fête *sed* du même type que celui d'Usirtasen III.

Les éléments trouvés en 1927 comprennent : la pierre de la sixième assise du montant gauche de la face extérieure, un groupe d'éclats raccordés par M. Clère, bloc n° 34 *bis* (inv. 3152 *bis*), deux blocs en raccord du montant droit de la face intérieure et un bloc n° 32 se raccordant au bloc n° 18 sorti cette année.

Ces morceaux sont classés comme provenant d'un même monument : soit par suite de raccords évidents, soit par suite de recoupements probables entre les éléments trouvés du porche d'Usirtasen III et de ce porche d'Amenemhat Sebekhotep.

Il est évident que ce porche d'Amenemhat Sebekhotep est une copie du porche d'Usirtasen III, auquel, si on remarque la figure du roi en Osiris (fig. 48), il est inférieur par le style.



Fig. 48. — Bloc n° 79. — Linteau d'un porche d'Amenemhat Sebekhotep.

Bloc n° 79 (inv. 3854). — Linteau trouvé fendu, à l'assise des fondations à cheval sur les Chambres IX et X. La fente se trouvait sous le mur mitoyen de ces deux chambres.

Ce linteau a 1 m. 37 de hauteur, 3 m. 70 de longueur et 0 m. 33 d'épaisseur. Une assise existait au-dessus. Il nous offre un tableau central placé au-dessus de l'ouverture de la porte, avec sur ses côtés le début de la décoration des montants (fig. 48).

Le tableau central comprend le disque solaire ailé d' protégeant le double naos de la fête *sed*, dans les deux compartiments duquel est figuré le roi assis en Osiris, du côté gauche avec la couronne rouge et du côté droit la couronne blanche (fig. 49). Devant le roi est inscrit des deux côtés :

Le roi tient des deux mains la palme des années que lui présente de chaque côté une enseigne munie de bras, dont le bras gauche allongé tient la palme et le bras droit replié tient au coude et à la main des godets suspendus par des cordons. Sous le godet du coude est inscrit verticalement , sur l'enseigne de gauche se trouve le faucon

d'[hiéroglyphes] et sur l'enseigne de droite l'animal sétien de [hiéroglyphes]. Sous le double naos est figurée une frise d'objets dont les deux flèches au centre et le personnage à genoux supportant sur la tête la palme des années. Derrière ce personnage se trouve à gauche [hiéroglyphes] et à droite [hiéroglyphes].



Fig. 49. — La partie centrale du bloc n° 79.

De chaque côté de la représentation centrale commence la décoration des montants qui comprend une ligne verticale de texte entre deux palmes des années reposant sur des têtes humaines et une suite de tableaux faisant face à l'axe de la porte.

Je donne ici une reconstitution de l'ensemble de la ligne verticale de texte d'après les éléments des diverses assises que nous possédons de l'un ou de l'autre porche :

[hiéroglyphes]

La suite de tableaux commence de chaque côté par un oiseau à bras humains sur un support. Derrière est une chapelle.

La tête et le nom de l'oiseau manquent. Cet oiseau donne la *vie* au roi non figuré mais désigné par son nom de *fils de Ra*.

Ensuite se trouve à gauche le tableau d'[hiéroglyphes] représenté avec une tête humaine.

Son titre, débutant après son nom, se continue derrière lui, au-dessus de sa chapelle [hiéroglyphes]. Il présente sur la corbeille [hiéroglyphe] les signes [hiéroglyphes] et *donne la vie* [hiéroglyphes] au roi désigné par son nom d'*nsout baït*.

A droite se trouve en pendant [hiéroglyphes] avec au-dessus de sa chapelle [hiéroglyphes]. Montou porte tête de faucon avec couronne composée du disque solaire et des plumes amoniennes. Il fait le même don que celui du tableau ci-devant au nom d'*nsout baït* du roi.

Il est à remarquer que le Montou qui « réside à Madou » est Seigneur de [hiéroglyphes] et que l'Amon-Ra qui lui fait face est Seigneur des [hiéroglyphes].

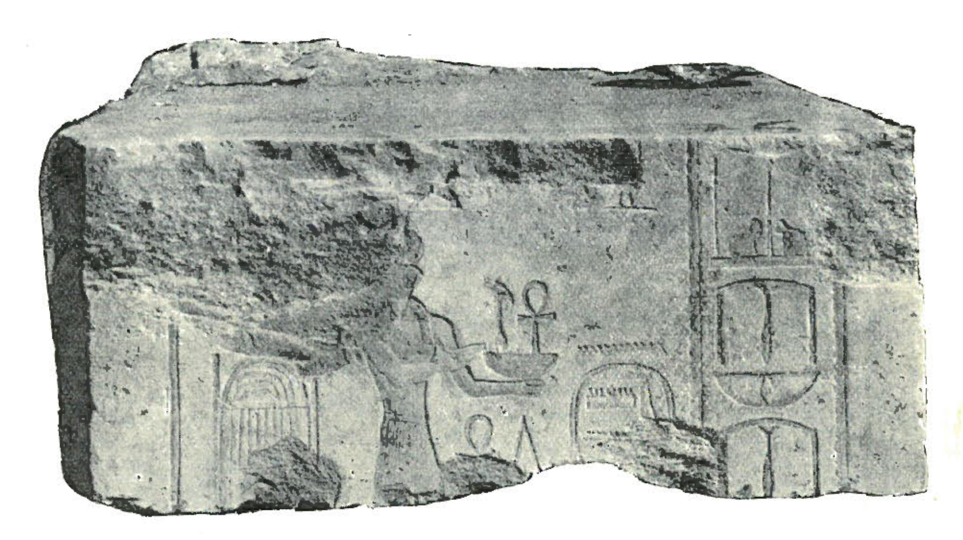


Fig. 50. — Bloc n° 76.

Montant gauche.

Bloc n° 76 (inv. 3852). — Ce bloc nous donne la septième assise sur laquelle repose le linteau, c'est ce que montre la ligne verticale du texte placé entre les deux palmes des années. Il est fortement endommagé mais semble nous donner un dieu à tête de faucon dont le nom commence par un hiéroglyphe oiseau. Nous avons sans doute ici un Horus devant le nom de *fils de Ra* du roi (fig. 50).

Ce bloc a 0 m. 38 de hauteur. Il fut trouvé à l'assise médiane des fondations de la Salle X, au nord du bloc n° 74.

Bloc n° 19 (inv. 2845). — Ce bloc se place, d'après la ligne verticale de texte situé entre les deux palmes des années, sous le précédent et nous donne donc la sixième assise. Il contient le dieu [hiéroglyphes] (*Médamoud*, 1927, p. 90 et fig. 66).

Nous avons la même assise du montant correspondant pour le porche d'Usirtasen III où nous trouvons également ce dieu, ce qui semble indiquer que les tableaux du porche d'Amenemhat Sebekhotep reproduisaient dans le même ordre ceux du porche d'Usirtasen III.

Bloc n° 109. — Ce bloc est resté engagé dans l'assise médiane des fondations de la partie Est du mur sud du sanctuaire V, avec son côté décoré face au nord (fig. 51).

Il nous donne la cinquième assise. Il a 0 m. 46 de hauteur subsistante. La tête et le nom du dieu sont détruits. Ce dieu est devant le nom de *fils de Ra* du roi.

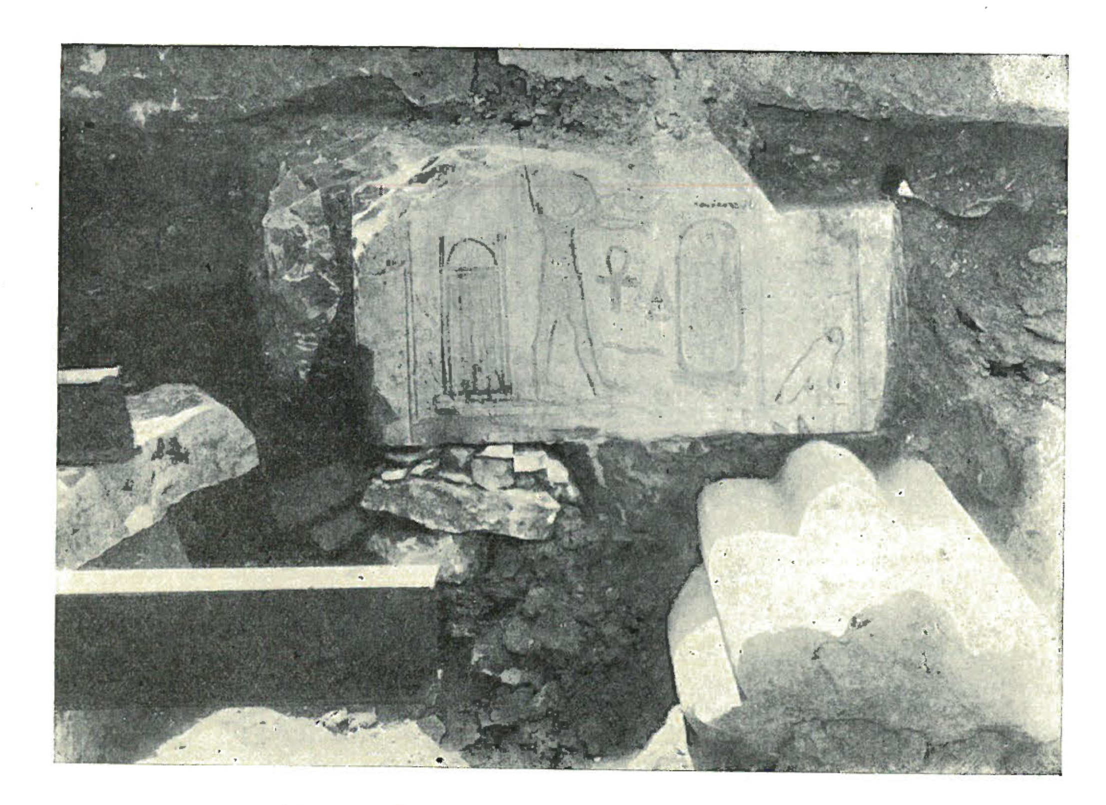


Fig. 51. — Bloc n° 109, resté engagé dans les fondations.

Bloc n° 34 *bis* (inv. 3152 *bis*). — Ce bloc est formé d'un assemblage d'éclats qui donne un ensemble similaire au bloc n° 71 (p. 49 et fig. 36). Il se place à la quatrième assise. Nous avons les jambes d'une déesse devant le nom d'*nsout-baït* du roi et en dessous le tableau du dieu à tête de crocodile [hiéroglyphes] devant le nom de *fils de Ra* du roi.

Les éclats qui le forment sont : inv. 2709, 2720 (*Médamoud*, 1927, p. 100), 2768, 2782 (*id.*, p. 100), 2796, 2797, 2927 (*id.*, p. 100 et fig. 85), 2927 (*id.*, p. 101 et fig. 74) et 3295.

Nous avons donc pour ce montant gauche l'ensemble des quatre assises supérieures avec, il est vrai, quelques brisures.

Montant droit.

Bloc n° 75 (inv. 3851). — Ce bloc nous offre la sixième assise avec deux parties de tableaux : le bas d'un tableau donnant le corps d'un dieu, dont il manque la tête

et le nom, devant le nom d'*nsout baït* du roi et le haut d'un autre tableau avec la tête humaine d' [hiéroglyphes] (fig. 52).

Ce bloc a 0 m. 70 de hauteur. Il fut trouvé à l'assise médiane des fondations sous le mur mitoyen entre les Salles IX et X, au sud du bloc n° 74.



Fig. 52. — Bloc n° 75.

Bloc n° 43 (inv. 3855). — Ce bloc n'est que fragmentaire. Il nous donne une partie de la cinquième assise où l'on voit les jambes d'un dieu devant le nom de *fils de Ra* du roi (fig. 53). Il a 0 m. 41 de hauteur subsistante. Il fut trouvé à l'assise médiane des fondations au sud de l'angle nord-est du sanctuaire V.

Bloc n° 44 (inv. 3442). — Ce bloc est incomplet et fortement endommagé. Il nous donne une partie de la quatrième assise où l'on voit un dieu à tête humaine,



Fig. 53. — Bloc n° 43.

dont le nom détruit commençait par un signe ayant deux jambes. Le dieu est devant le nom de *fils de Ra* du roi (fig. 54).

Ce bloc a 0 m. 36 de hauteur subsistante. Il fut trouvé à côté du précédent.

Paroi gauche du couloir.

Blocs nos 15 et 23, avec les éclats inv. 2684, 2704, 2734 et 2893 (*Médamoud*, 1927, pl. IV, p. 88 et 134). — Ce groupe semble nous fournir une portion de la

partie centrale de la paroi gauche du couloir, avec une partie du bas du registre supérieur et une portion de toute la hauteur du registre inférieur.



Fig. 54. — Bloc n° 44.

Bloc n° 106 (inv. 3973). — La partie gauche de ce bloc paraît se raccorder au sommet subsistant du groupe précédent. Il semble donc nous donner une portion de la partie centrale du registre supérieur de la paroi gauche du couloir.



Fig. 55. — Bloc n° 106.

Nous y avons (fig. 55) à gauche le pagne d'un dieu (⟵) qui sur le groupe précédent a devant lui des bovidés sacrifiés. Ceci fait partie du tableau de gauche de ce registre supérieur.

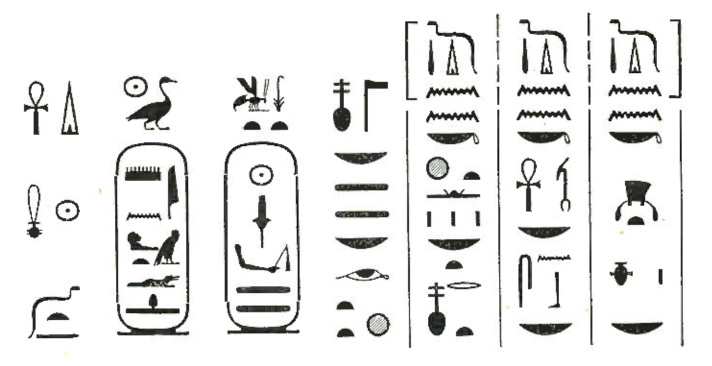
Nous y avons ensuite vers la droite une portion du tableau de droite de ce même registre supérieur avec d'abord un fragment de ligne verticale de texte (←—). . . qui se continue et se termine sur le bloc n° 15 par , puis le pagne du roi (←—) devant un dieu (⟵) dont on ne voit qu'une main tenant un sceptre. Entre ces personnages faisant face au dieu, se lit un fragment de ligne verticale de texte (←—) . . . .

Ce bloc a 0 m. 42 de hauteur, 1 m. 42 de longueur et 0 m. 82 d'épaisseur. Il fut trouvé à l'assise médiane des fondations du sanctuaire V, dans la partie sud-est.



Fig. 56. — Bloc n° 108, resté engagé dans les fondations.

Bloc n° 108. — Ce bloc semble nous fournir une pierre d'un tableau de droite d'un des deux registres du côté gauche du couloir. Il nous donne à gauche les cartouches du roi qui devaient se trouver au-dessus de son image et à droite la couronne du dieu Montou (⟵) avec, entre deux, des portions de lignes verticales de texte (fig. 56) :



Cette décoration est à rapprocher de celle du bloc n° 69 du porche d'Usirtasen III (fig. 44).

Ce bloc a 0 m. 43 de hauteur, 1 m. 33 de longueur et 0 m. 70 d'épaisseur. Il est resté engagé dans l'assise médiane des fondations du mur sud du sanctuaire V, sur la face nord.

Paroi droite du couloir.

Bloc n° 18 (inv. 2844). — Ce bloc s'adapte sur le bloc n° 32 (*Médamoud,* 1927, fig. 86). Les blocs nos 18 et 32 semblent former la portion droite du bas de la partie décorée du côté droit du couloir.



Fig. 57. — Bloc n° 18.

Le bloc n° 18 donne les pieds du roi du registre supérieur et la tête du roi du registre inférieur (fig. 57) avec derrière, sous le ciel étoilé, qui introduit le nom d'*Horus* du roi.

Le début de ce nom d'*Horus* et le corps du roi se trouvent sur le bloc n° 32.

Le bloc n° 18 a 1 m. 32 de hauteur, 0 m. 81 de largeur et 0 m. 71 d'épaisseur. Il fut trouvé à l'assise inférieure des fondations de l'angle de la chambre de la Portion VII, à côté et au nord du bloc n° 32.



Fig. 58. — Bloc n° 17. — Face du couloir, côté droit du monument.

Bloc n° 17 (inv. 2843), partie. — Ce bloc a deux côtés décorés d'un angle : l'un d'eux en relief nous donne le bas des jambes d'un dieu (→) et semble se placer contre le haut du côté gauche du bloc n° 18. Derrière les jambes se trouve la fin d'une ligne verticale (→) . . . (fig. 58).



Fig. 59. — Bloc n° 17. — Face interne, côté droit du monument.

Montant droit de la face intérieure.

Blocs nos 17, partie, et 16 (inv. 2842). — Ces deux blocs, qui s'adaptent l'un sur l'autre, nous donnent une autre portion des deux mêmes lignes verticales (→) (*Médamoud,* 1927, p. 89) du texte qui ornait les montants de la face intérieure du porche (fig. 59 et 60).

Ce porche d'Amenemhat Sebekhotep est pour le moment très incomplet, mais il semble bien que nous ayons conservé des éléments de toutes ses faces décorées.



Fig. 60. — Bloc n° 16.

LINTEAU D'UNE PORTE.

Nous venons de traiter d'un type de monument important parce que complexe et peu connu : le porche, c'est ainsi que j'ai cru devoir désigner cet ensemble, parce qu'il se composait et d'une porte et d'un couloir ayant pour but de livrer un passage de culte.

Dans la reconstitution que nous venons de tenter il y a, certes, bien des lacunes. Le classement des éléments trouvés et leur interprétation doivent jusqu'à maintenant être considérés comme provisoires.

Avec le linteau dont nous allons parler nous venons à un type simple et connu.

Ce linteau fut brisé en deux, soit par une chute, soit quand on l'a remployé pour garnir des vides dans la plate-forme des fondations du temple du début de la XVIIIe dynastie.

Les deux morceaux furent trouvés dans l'assise médiane de la plate-forme de fondations, à 2 m. 50 d'intervalle, sous le groupe des chapelles de la Portion XIII : l'un, le bloc n° 54, avec la partie décorée placée en haut (fig. 61), l'autre le bloc n° 45

(fig. 62), avec la partie décorée placée en bas. Ces deux blocs (inv. 3439) sont d'un calcaire fortement attaqué par le salpêtre et je n'ai pu les sortir qu'en morceaux, qui furent ensuite raccordés (fig. 63).

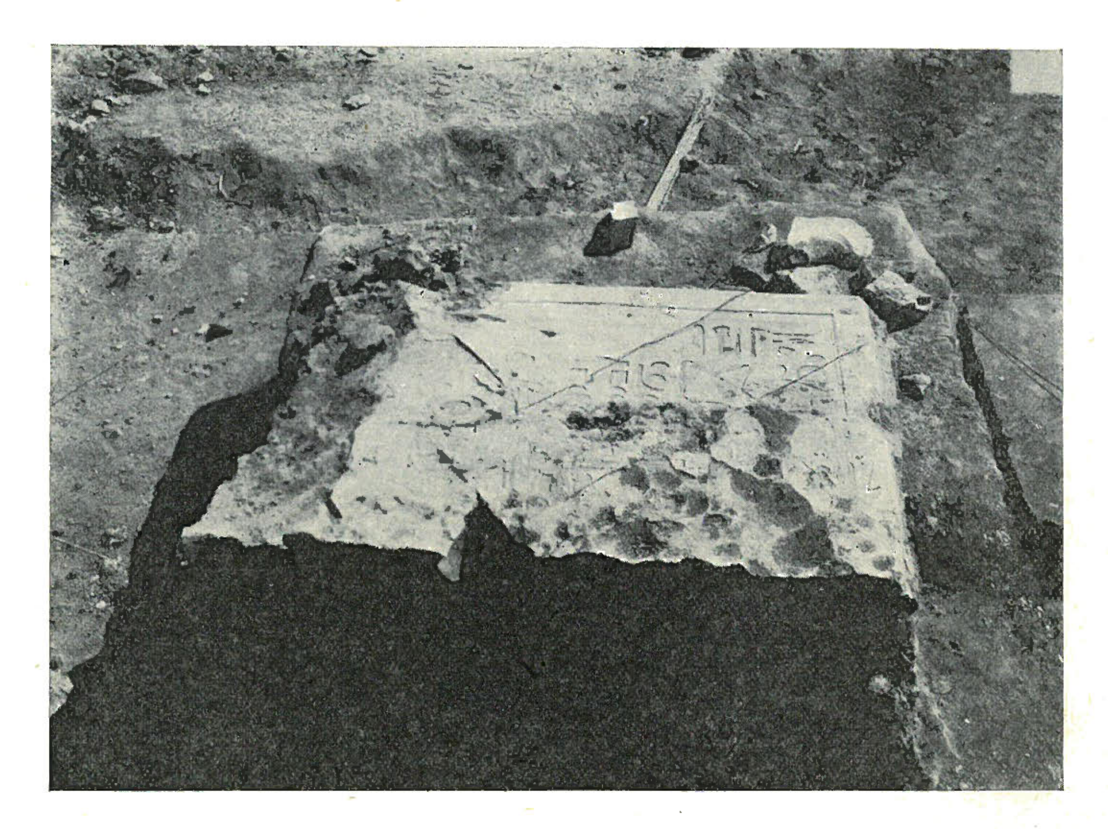


Fig. 61. — Bloc n° 54.

Nous avons ainsi un linteau rectangulaire, mesurant o m. 78 de hauteur et 1 m. 65 de longueur décorée, avec en outre, sur les côtés verticaux, des rentrants en partie détruits, qui ont dû mesurer au moins o m. o5. Son épaisseur est de o m. 35 de la base à o m. 32 de sa hauteur et à partir de cette hauteur de o m. 18.

Ce linteau provient d'une porte simple sans tores, ayant une ouverture moyenne, moins grande que le porche et la porte à assises d'Usirtasen III et plus grande que les portes du type en usage au temps de Sekhemré-Ouadjkhaou Sebekemsaf et d'un autre roi inconnu, et qui furent usurpées par Sekhemré-Souadjtaoui Sebekhotep (*Médamoud*, 1927, p. 43 et 119).

Il nous donne un ensemble hiéroglyphique gravé, avec les deux cartouches du roi sans autres noms de sa titulature (*Médamoud*, 1927, p. 117).

Le haut du linteau est gravé du disque ailé d', au centre est placé le nom d'*nsout baït*. Aux extrémités gauche et droite est répété le nom de *fils de Ra*. Nous avons entre ces deux noms la figuration du Vautour sur le lotus du sud et de l'Uræus sur

le lotus du nord, ainsi que la mention de la ville de la déesse Vautour, *El-Kab* et de la déesse Uræus, *Bouto.*

De même que le premier linteau de porte d'Usirtasen III, trouvé sur ce site (*Médamoud,* 1925, fig. 20), nous n'avons pas ici l'indication de la porte dont il faisait partie. Nous pouvons espérer trouver un des montants ou tout au moins un morceau de l'un d'eux, qui nous donnera peut-être l'indication de cette entrée (*Médamoud,* 1927, fig. 78).



Fig. 62. — Bloc n° 45.

Le porche et ce linteau de porte simple d'Amenemhat Sebekhotep ne nous apprennent rien de nouveau sur ce roi encore insuffisamment connu; mais, d'une part le style confirme la place qui lui est généralement assignée dans le temps, à une époque très voisine de la chute de la XIIe dynastie, et, d'autre part, la présence de deux monuments élevés par lui à Médamoud nous laisse supposer que son règne ne fut pas éphémère.

Une des pierres, qui nous semblent provenir d'un porche de ce roi, nous donne en relief un profil (pl. V) assez nettement individualisé pour qu'on le considère comme le portrait du souverain.

La physionomie est tout à fait différente de celle d'Usirtasen III (pl. IV). Le nez est plus empâté; la bouche plus fendue et aux extrémités relevées lui donne un aspect moins dur et moins sévère que le profil d'Usirtasen III. La facture au temps d'Amenemhat Sebekhotep semble plus molle qu'au temps d'Usirtasen III. Le contour des yeux est le même. Les oreilles sont traitées un peu différemment. Dans ce que l'on appelle «barbe postiche» l'arrangement est entièrement différent : alors que sur le relief d'Usirtasen III le bas du menton est pris dans une gaine qui se rattache à la chevelure par un ensemble en relief recouvrant tout le cou, chez Amenemhat Sebekhotep la gaine se rattache aux pattes de la coiffure, devant les oreilles, par une étroite bande.

Entre ce relief d'Amenemhat Sebekhotep (pl. V) et celui d'un roi non déterminé (pl. V) dont nous parlerons plus loin il y a également une différence de physionomie et de facture. Le profil de ce roi non déterminé présente un nez moins empâté, des lèvres plus proéminentes avec les extrémités abaissées. L'oreille et la gaine de la

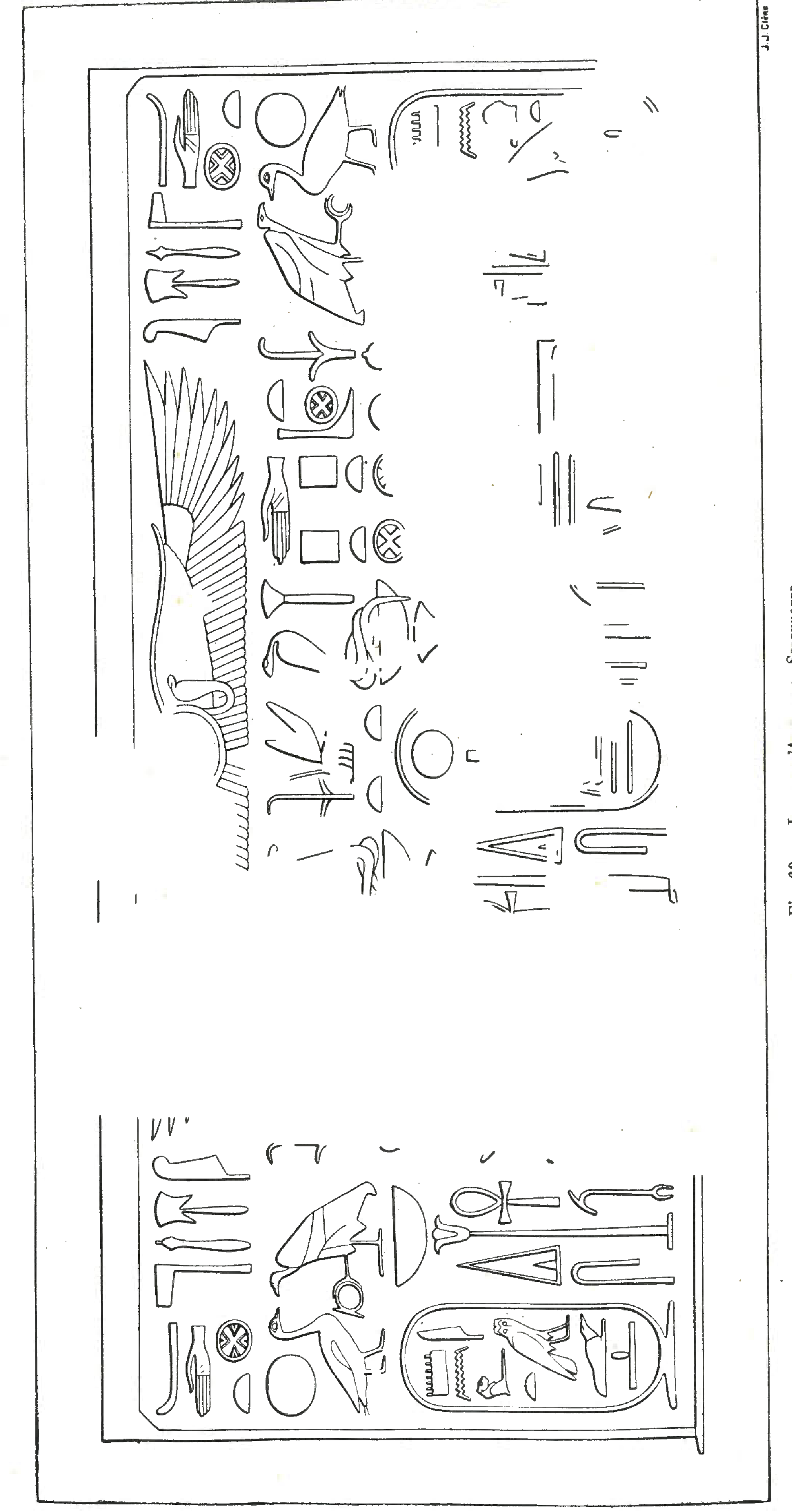


Fig. 63. — Linteau d'Amenemhat Sebekhotep (blocs n°s 45 et 54).

«barbe postiche» y sont traitées suivant les mêmes principes que dans le profil d'Usirtasen III, bien que pour ce roi inconnu, la gaine tombe plus droite et son extrémité est plus étroite.

Si, comme il est probable, nous avons réellement ici le profil d'Amenemhat Sebekhotep, on avouera que cette pierre de Médamoud est du plus grand intérêt.

3. — UN PILIER ÉLEVÉ PAR UN ROI DU MOYEN EMPIRE NON DÉTERMINÉ.

Nous avions trouvé l'an dernier deux morceaux, inv. 2932 et 2933 (*Médamoud*, 1927, p. 101 ainsi que fig. 75 et 76) que j'ai considérés par erreur comme provenant de deux piliers et qui font partie d'un même pilier dont nous avons maintenant deux blocs nos 65 et 66 (inv. 3832 et 3831).



Fig. 64. — Bloc n° 65. — Une portion de l'une des faces d'une assise d'un pilier.

C'était un pilier d'un mètre au carré, à assises en calcaire, aux quatre faces décorées en relief, et portant chacune une divinité embrassant le roi.

Bien que ces quatre faces soient très fragmentaires, nous avons la chance d'avoir une partie de l'image des divinités et leurs noms : Amon-Ra, Montou, Anubis et la déesse Tanen.

Les quatre tableaux se composent des éléments suivants :

Le tableau d'Amon-Ra comprend : inv. 2932, côté droit (*Médamoud*, 1927, fig. 75), bloc n° 65 (fig. 64) et bloc n° 66 (fig. 65) où le dieu est à tête humaine.

Le tableau de Montou comprend : inv. 2932, côté gauche (*id.*, 1927, fig. 75), inv. 2933, côté droit (*id.*, 1927, fig. 76) et bloc n° 66 (fig. 66) où le dieu est à tête de faucon.

Le tableau d'Anubis comprend : inv. 2933, côté gauche (*id.*, 1927, fig. 76), bloc n° 65 (fig. 67) et bloc n° 66 (fig. 68) où le dieu est à tête de chacal.

Le tableau de Tanen comprend : bloc n° 65 (fig. 69) et bloc n° 66 (fig. 70) où la divinité a une robe de femme. Malheureusement la tête manque.

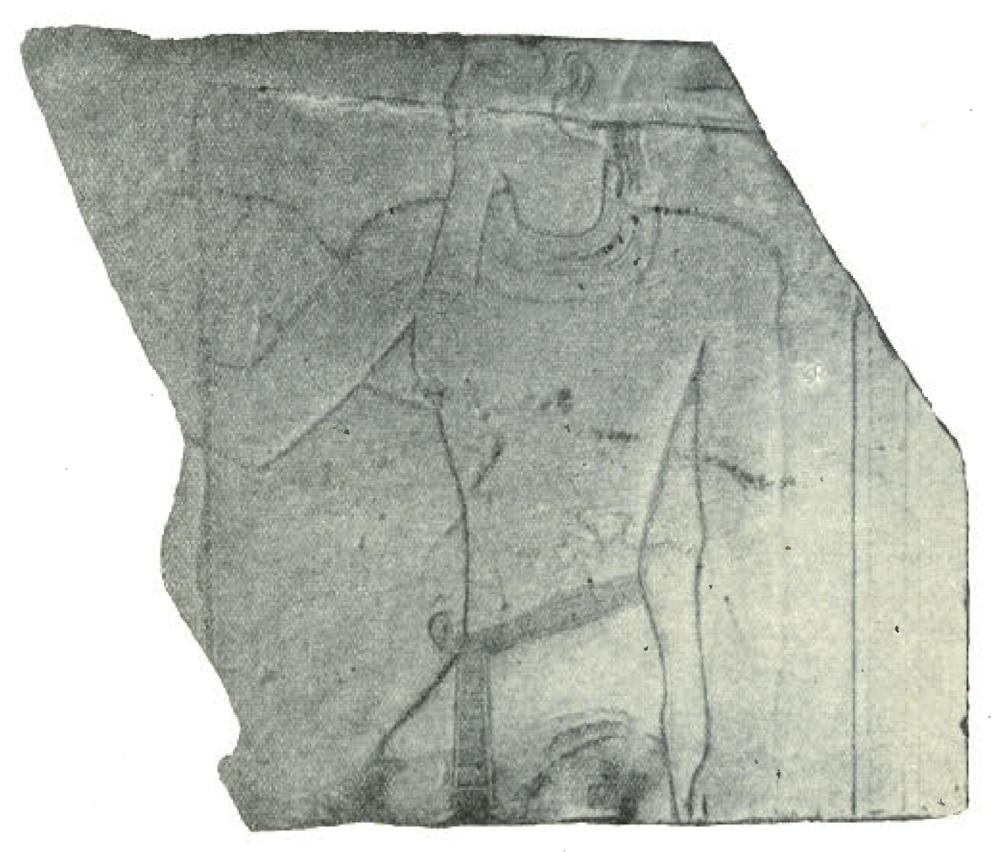


Fig. 65. — Bloc n° 66. — Une portion de l'une des quatre faces d'une assise d'un pilier.

La tête du roi de ce dernier tableau est un morceau (inv. 3357) qui a été trouvé séparément du bloc n° 65, dans l'assise médiane des fondations, en bordure du mur Est de l'avant-temple, un peu au sud de l'axe du temple.

Les blocs nos 65 et 66 furent trouvés, l'un à côté de l'autre, dans l'assise inférieure des fondations de la Portion XIII, un peu au sud de l'axe du temple.

De ce pilier nous avons l'assise supérieure brisée, avec le bloc n° 65 et les morceaux inv. 2932 et 2933, ainsi que la troisième assise en partant du sommet. Cette assise a 0 m. 65 de hauteur. Elle donne la tête, le buste et la ceinture de la divinité et du roi (fig. 68). L'assise au-dessus de celle-ci qui devait avoir les coiffures des personnages nous manque pour le moment. L'assise supérieure comprenait une frise de *khakerou*[1] avec, au-dessous, le signe du ciel encadrant le sommet du tableau, qui

[1] Comme morceaux isolés de frise de *khakerou* nous avons le bloc n° 12 (*Médamoud*, 1927, p. 87) et le bloc n° 89 (inv. 3867) ayant 0 m. 40 de hauteur, 0 m. 88 de longueur et 0 m. 24 d'épaisseur subsistantes.

offrait dans le haut, alternativement, le faucon et le vautour aux ailes en équerre avec son nom au-dessus et le nom du dieu en face (*Médamoud*, 1927, fig. 75).

Le vautour ou le faucon était placé au-dessus du roi et le nom de la divinité au-dessus de son image.

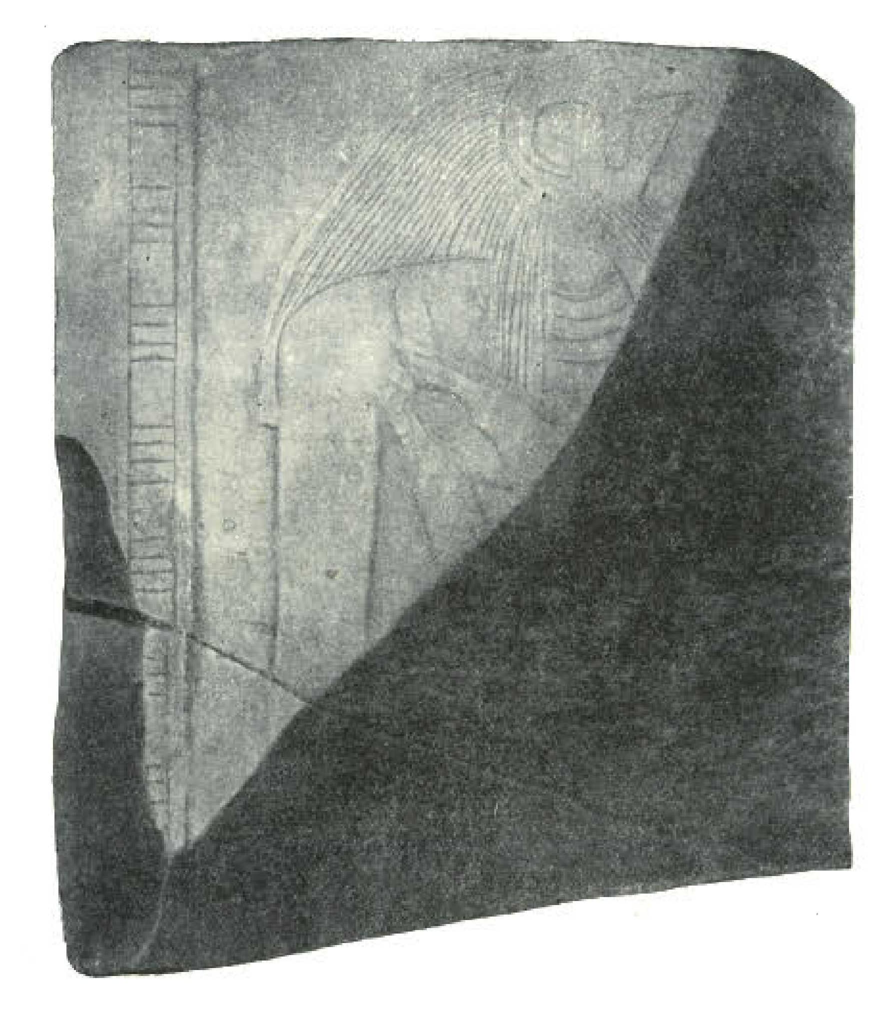


Fig. 66. — Bloc n° 66. — Une portion de l'une des faces d'une assise d'un pilier.

La déesse Vautour est désignée par ... [hieroglyphs] et *donne la vie et la puissance* [hieroglyphs] (*id.*, 1927, fig. 75). Le dieu faucon est désigné par [hieroglyphs] et *donne la vie et la puissance* [hieroglyphs] sur la même figure 75, alors que sur la figure 67 nous avons ... [hieroglyphs].

Les dieux Anubis et Montou sont placés contre un même angle et les images du roi des tableaux d'Amon-Ra et de Tanen sont placées contre un même angle. Nous avons ainsi un vautour et un faucon faisant face au même angle ainsi qu'un vautour et un faucon tournant le dos au même angle.

Pour les noms du roi, qui étaient inscrits sous l'aile horizontale d'une des divinités, oiseaux protecteurs du roi, nous avons le dispositif suivant :

faucon	vautour	faucon	vautour
(←)	(→)	(→)	(←)
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	[hieroglyphs]
(fig. 64 et *Médamoud*, 1927, fig. 75, côté droit)	(fig. 69)	(fig. 67 et *Médamoud*, 1927, fig. 76, côté gauche)	(*Médamoud*, 1927, fig. 76, côté droit et fig. 75, côté gauche)
assises de têtes : fig. 65.	fig. 70.	fig. 68.	fig. 66.

Nous remarquons que sur chaque tableau il y avait le nom d'*nsout baït* indiqué par [hieroglyphs], accompagné soit, sur les deux tableaux au faucon, du nom d'*Horus* soit, sur



Fig. 67. — Bloc n° 65. — Une portion de l'une des faces d'une assise d'un pilier.

l'un des deux tableaux au vautour, du nom d'*Horus d'or* et sur l'autre du nom de *nebti*.

Nous pouvons affirmer, d'après ce qui reste de ces différents noms, que pour le roi dont il s'agit ici, le nom d'*Horus* commence par [hieroglyph] et le premier cadrat du nom



Fig. 68. — Bloc n° 66. — Une des quatre faces d'une assise d'un pilier.

de *nebti* se termine par [hieroglyph]. Ce fragment de nom de *nebti* nous a été donné cette année (fig. 69). Il nous oblige à retirer la conjecture proposée l'an dernier (*Médamoud,*



Fig. 69. — Bloc n° 65. — Une des faces d'une assise d'un pilier.

1927, p. 121) : d'après le début du nom d'*Horus* nous avions cru reconnaître Sekhemré-Ouadjkhou Sebekemsaf; mais le nom de *nebti* de ce roi est [hieroglyph]

(R. Weill, *La fin du Moyen Empire,* p. 831) et il est impossible de voir dans le haut du signe conservé (fig. 69) un [hieroglyph] qui devrait avoir ses traits bien verticaux et qui ne peut tenir toute la largeur réservée.



Fig. 70. — Bloc n° 66. — Une des faces d'une assise d'un pilier.

L'identification du roi qui a élevé ce pilier est, à mon avis, pour le moment, prématurée.

Avec ces éléments de pilier, nous retrouvons un monument du type courant égyptien; mais pour le Moyen Empire, c'est une pièce d'un grand intérêt artistique.

4. — UNE SALLE À COLONNES PAPYRIFORMES EN GRÈS,

DE SEKHEMRÉ-OUADJKHAOU SEBEKEMSAF.

Si le pilier que nous venons d'étudier ne peut être attribué à Sekhemré-Ouadjkhaou Sebekemsaf, nous croyons pourtant que par son style il se place à une date peu éloignée d'Amenemhat Sebekhotep (pl. V). Il est antérieur aux restes de monuments que nous allons maintenant présenter, tout au moins, si l'on considère la date où ils ont reçu leur destination dernière. Nous entrons en effet dans la série des monuments usurpés, parmi lesquels il faut ranger les éléments d'une salle à colonnes papyriformes en grès, ayant appartenu peut-être au même monument, une salle élevée par Sekhemré-Ouadjkhaou Sebekemsaf et usurpée en dernier lieu par Sekhemré-Souadjtaouï Sebekhotep.

De cette salle nous avons quatre colonnes papyriformes fasciculées, un abaque et deux architraves.

Une des deux architraves (bloc n° 1), l'abaque et un morceau de colonne (blocs n°s 7 et 7 *bis*) ont été trouvés en 1927 (*Médamoud,* 1927, p. 80 et 84).

L'architrave nous donnait le cartouche de *fils de Ra* d'un Sebekemsaf. Les deux autres blocs nous donnaient le chapiteau d'une colonne avec son abaque de 0 m. 53 au carré, s'adaptant parfaitement sous la partie de l'architrave traitée au ciseau sur 0 m. 25.

Cette année une seconde architrave (bloc n° 61), trois colonnes complètes (blocs n°s 99, 100 et 101) et un morceau de colonne (bloc n° 110) s'adaptant fort probablement sous le bloc n° 7, semblent former un même groupe. La seconde architrave nous donne un cartouche d'*nsout baït* portant le nom de Sekhemré-Ouadjkhaou, ce qui, en admettant que les deux architraves en question (blocs n°s 1 et 61) sont du même monument, nous permet d'identifier le Sebekemsaf.

Les trois colonnes et le complément de la quatrième nous donnent chacune, sous le faisceau de tiges d'entre les lobes qui garnit le bas du chapiteau, un rectangle à encadrement au trait gravé. Ce rectangle a 0 m. 48 de hauteur, débute à 2 m. 37 de la base du fût et en largeur il garnit un lobe et deux demi-lobes (fig. 73).

Dans ce rectangle, sur les quatre colonnes, se trouve gravée la même inscription :

La seule variante que nous remarquons est pour le titre d'*nsout baït* qui est remplacé sur deux des colonnes par .

Ceci peut nous servir à considérer de chaque côté du carré formé par ces quatre colonnes : une colonne avec et une colonne avec .

Dans les parties en creux de ce rectangle il reste de la couleur jaune. Sur certaines parties de ces colonnes il reste un stuc blanc. Nous pouvons avancer que ces colonnes étaient peintes et que l'inscription avait des hiéroglyphes jaunes, probablement sur fond blanc.

L'intérieur des encadrements des trois noms a été rabattu et, sauf pour ⊙ du nom d'*nsout baït,* tous les hiéroglyphes formant ces noms ont été gravés à nouveau pour remplacer d'anciens noms effacés.

Les rectangles ont donc été usurpés par Sekhemré-Souadjtaoui Sebekhotep.

Les colonnes s'adaptent sous des architraves portant les noms de Sekhemré-Ouadjkhaou Sebekemsaf. Les rectangles inscrits ont-ils été établis par ce Sebekemsaf? Je ne le crois pas pour plusieurs raisons :

D'abord le du début du nom de *fils de Ra* et le du nom d'*nsout baït* auraient pu être aussi bien conservés dans cette usurpation que le ⊙ du nom d'*nsout baït.* Or ces signes, de même que les autres, sont nouvellement gravés sur la partie rabattue.

Ensuite il semble y avoir une différence de nature entre le stuc de l'ensemble de la colonne et celui de l'intérieur des rectangles.

Enfin, et c'est la principale raison qui me porte à considérer ces rectangles comme ajoutés par un roi successeur du Sebekemsaf des architraves, la gravure de ces rectangles s'accorde mal avec l'aspect général de la décoration de ces colonnes.



Fig. 71. — Bloc n° 1, architrave en grès.

Nous aurions donc une salle en grès à colonnes papyriformes fasciculées, élevée par Sekhemré-Ouadjkhaoui Sebekemsaf et usurpée par un de ses successeurs. Celui-ci aurait ajouté ses noms sur les fûts des colonnes; à son tour Sekhemré-Souadjtaoui Sebekhotep se serait approprié le monument, mais il se serait contenté d'usurper les noms des rectangles, faisant ainsi, sans doute, l'économie d'un échafaudage plus élevé nécessaire pour modifier les noms gravés sur les architraves.



Fig. 72. — Bloc n° 61, architrave en grès.

Les colonnes ont 4 m. 23 de hauteur. L'abaque a 0 m. 20 de hauteur. Les deux architraves trouvées ont 0 m. 40 de hauteur et 2 m. 10 de longueur.

On peut donc reconstituer dès maintenant un carré d'environ 2 mètres avec les quatre colonnes donnant, sur des bases à imaginer, une hauteur de salle d'environ 5 mètres.

Ce serait là le premier monument en grès connu pour le Moyen Empire. Et ce monument établirait que Sekhemré-Souadjtaoui Sebekhotep est à placer après Sekhemré-Ouadjkhaoui Sebekemsaf. Mais ces conclusions peuvent être modifiées par

des découvertes nouvelles et pour rester dans le domaine des certitudes, il est prudent de s'en tenir provisoirement à l'énumération suivante des éléments :

Bloc n° 1 (voir *Médamoud,* 1927, p. 80). — Ce bloc nous donne une architrave en grès au nom d'un Sebekemsaf (fig. 71).

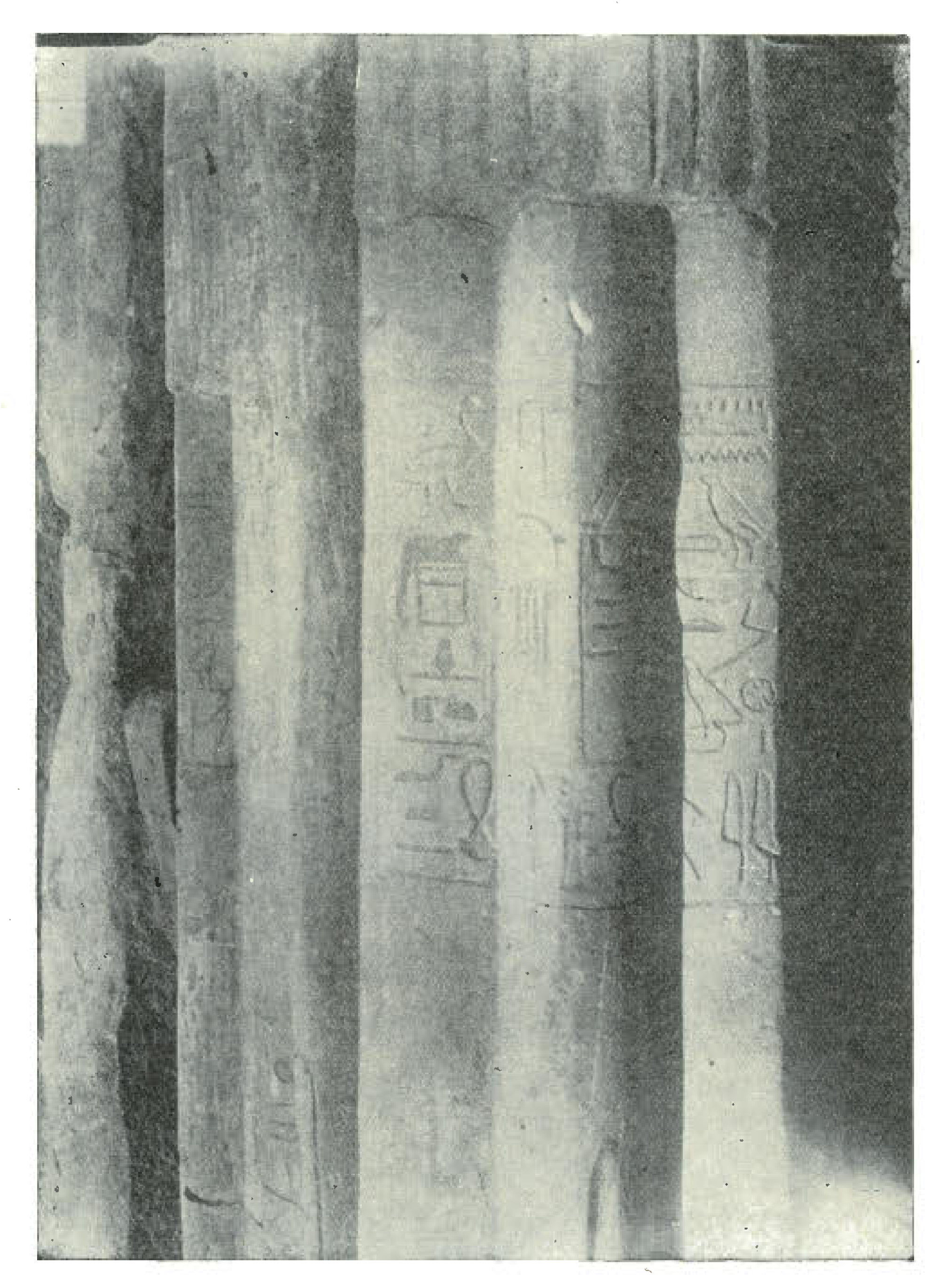


Fig. 73. — Les parties inscrites de trois colonnes en grès dans la position de la trouvaille (blocs nos 99, 100 et 101).

Bloc n° 61 (inv. 3828). — Ce bloc nous donne une architrave en grès avec le nom d'*nsout baït :* Sekhemré-Ouadjkhaou (fig. 72). Cette architrave a 2 m. 10 de longueur, 0 m. 40 de hauteur et 0 m. 54 d'épaisseur.

Les hiéroglyphes de l'inscription ont été esquissés en rouge, puis gravés et, sans doute, peints en bleu sur un stuc blanc qui devait recouvrir l'ensemble de la façade



Fig. 74. — Trois colonnes en grès (blocs nos 99, 100 et 101) formant une partie de l'assise inférieure de la Portion X du temple.
Le linteau d'Amenemhat Sebekhotep (bloc n° 79) se trouvait en arrière de ces colonnes, à l'assise au-dessus.
Une partie de sable de jointure se voit encore sur cette vue.

de l'architrave. Le stuc n'a laissé aucune trace, alors que les couleurs rouge et bleu ont pénétré le grès. En passant de l'eau sur la pierre ces couleurs se révèlent.

L'inscription est la suivante :

(⟵)

Cette architrave fut trouvée à l'assise inférieure de fondations de la partie sud-est de la Portion XIII.

Bloc n° 7 *bis* (voir *Médamoud,* 1927, p. 84). — Un abaque en grès pouvant s'adapter sous une architrave du type décrit ci-dessus et sur une colonne du type décrit ci-après.

Bloc n° 99 (inv. 3877). — Une colonne papyriforme fasciculée, à huit lobes, en grès, ayant 4 m. 23 de hauteur, un diamètre inférieur de 0 m. 45 et comme dimensions du chapiteau celles données pour le bloc n° 7 (*Médamoud,* 1927, p. 84). Cette colonne devait être entièrement recouverte de stuc blanc avec décoration rouge et bleue au-dessus : dans le bas et sur le chapiteau ainsi que le laissent supposer des restes encore visibles dans les parties creuses du bas et du haut de la colonne.



Fig. 75. — Les fondations en partie vidées au sud et à l'est du sanctuaire dont on aperçoit à droite l'angle sud-est conservé. Au premier plan, à gauche, se voit l'angle intérieur sud-ouest de la chambre XI. Les colonnes en grès sont encore en place.

A 2 m. 27 de hauteur se trouve une inscription (p. 78 et fig. 73) placée dans un rectangle ayant 0 m. 48 de hauteur et garnissant en largeur un lobe et deux demi-lobes. Ce rectangle semble avoir eu un stuc moins épais que celui du reste de la colonne. Les hiéroglyphes gravés devaient, d'après de très légères traces subsistantes, être peints en jaune au-dessus de la gravure en partie bouchée avec du stuc. L'intérieur des deux cartouches et l'encadrement du nom d'*Horus* est rabattu avec des noms regravés.

Cette colonne a été trouvée fendue dans l'épaisseur, mais formant un tout à l'assise inférieure des fondations de la Portion X, à l'Est de deux autres colonnes semblables (fig. 74 et 75). La colonne du milieu se trouve en sens inversé des deux autres pour réduire l'effet du débordement des parties inférieures des chapiteaux.

Bloc n° 100 (inv. 3878). — Une colonne de type identique, trouvée sans fente, à côté de la précédente.

Bloc n° 101 (inv. 3879). — Une colonne semblable et également entière, trouvée à côté des deux autres (fig. 74).



Fig. 76. — Une extrémité d'une colonne restée engagée lans les fondations du mur sud du sanctuaire (bloc n° 110). La cassure du haut s'adapte au bloc n° 7 qui nous donne le chapiteau.

Blocs nos 7 et 110. — Ces deux blocs semblent former une quatrième colonne de type identique. Le bloc n° 7 (*Médamoud,* 1927, p. 84) nous donne le chapiteau. Le bloc n° 110, resté pour le moment engagé à l'assise inférieure des fondations du mur sud du sanctuaire, a une extrémité débordante reconnue (fig. 76) sur la face nord de ce mur non encore fouillé en sous-œuvre. Il est à remarquer que cette colonne trouvée sans doute brisée lors du remploi a eu ces deux morceaux placés à des endroits différents.

5. — PORTES USURPÉES PAR SEKHEMRÉ-SOUADJTAOUI SEBEKHOTEP.

Nous abordons maintenant des débris de portes de deux types, et de petites dimensions. Elles forment un encadrement en calcaire qui devait se trouver dans un mur en briques crues.

Le premier type de ces portes fut trouvé sur ce site dès le sondage de Daninos pacha en 1914 et exposé en dernier lieu dans *Médamoud,* 1927, p. 43 à 47.

L'autre type apparaît cette année 1928.

Nous n'avons pas encore une porte entière, mais des éléments suffisants pour ébaucher des classements.

Les portes du premier type sont des *portes simples* composées de deux montants et d'un linteau avec inscriptions gravées, sans tores et sans corniche (fig. 77, *a*).

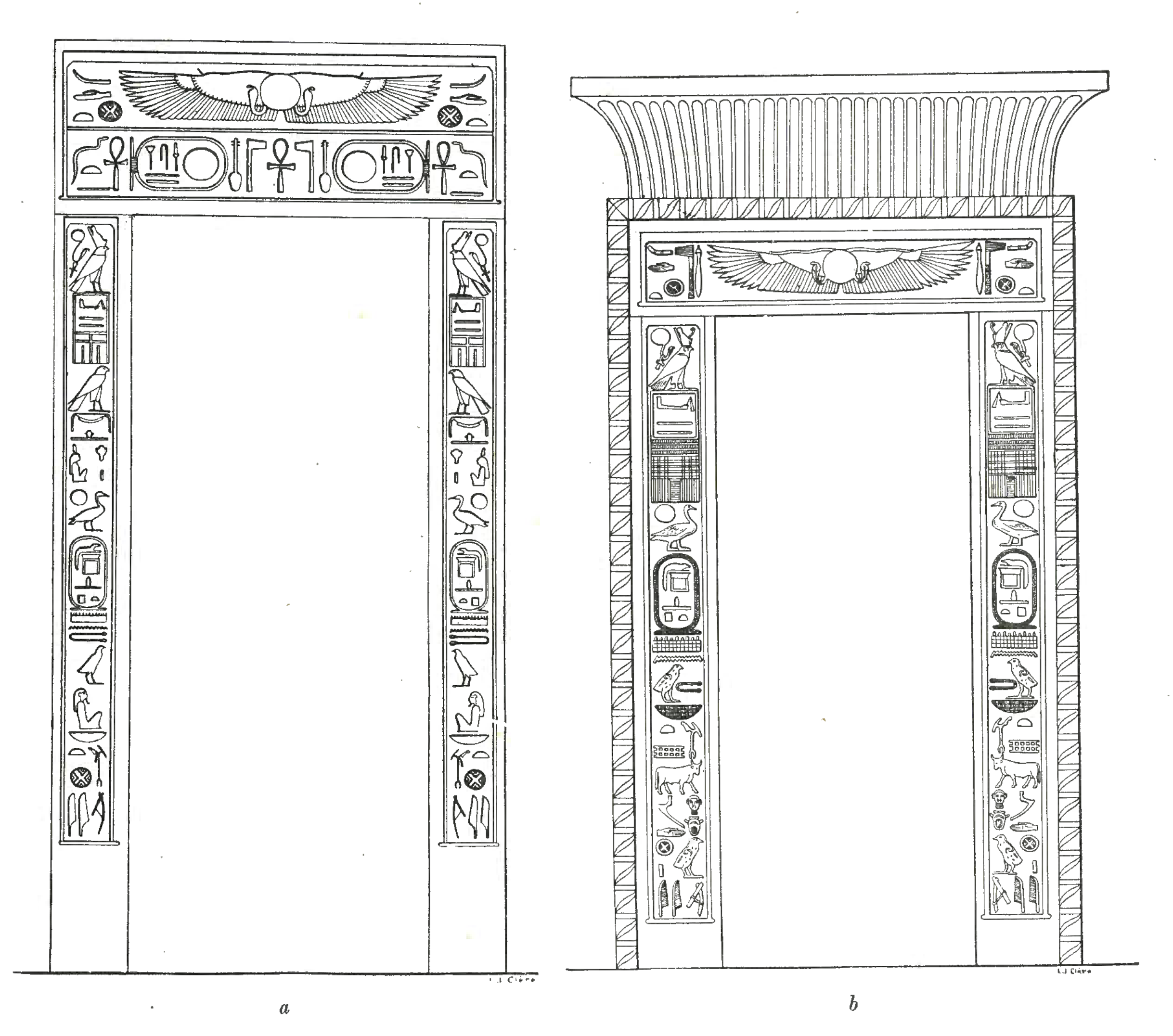


Fig. 77. — Deux types de portes usurpées par Sekhemré Souadjtaouï Sebekhotep : porte simple et porte avec tores et corniches.

Celles du second sont des portes à tores bordant les deux montants et le linteau, qui ont des inscriptions en relief et auxquels s'ajoute une corniche (fig. 77, *b*).

Dès 1927 nous pouvions distinguer deux séries dans les portes du premier type : une série de portes de Sekhemré-Ouadjkhaou Sebekemsaf et une série usurpée par Sekhemré-Souadjtaouï Sebekhotep. Dans les deux groupes la hauteur est la même, environ 2 m. 50 (*Médamoud*, 1927, p. 47); ils diffèrent par le procédé employé pour graver les inscriptions (*Médamoud*, 1927, p. 119).

De la série usurpée par Sekhemré-Souadjtaouï Sebekhotep nous avons trouvé en 1928 un morceau de linteau, inv. 3923 (p. 94) et un ensemble comprenant : un montant entier et un linteau complet, blocs n°s 14 et 48 (ci-après).

Le second type apparaît en 1928 avec des éléments de portes à tores portant des inscriptions en relief, usurpées elles aussi par ce même Sebekhotep (p. 86). La hauteur est d'environ 3 m. 20.

Du premier type nous avons cette année des éléments d'au moins neuf portes, dont tout au plus deux de Sekhemré-Ouadjkhaou Sebekemsaf; toutes les autres sont usurpées par Sekhemré-Souadjtaouï Sebekhotep.

Du second type nous avons des éléments d'au moins trois portes usurpées par le même Sebekhotep.

Les portes du premier type, d'après leurs petites dimensions et l'absence de corniche, semblent avoir été encastrées dans un mur en briques, et avoir donné accès soit à des magasins, soit à une habitation.

Les portes du second type, avec leur corniche, peuvent avoir fait partie du temple.

Énumérons les blocs trouvés cette année, en indiquant, à l'occasion, comment ils ont pu être groupés pour former des ensembles.

UNE PORTE SIMPLE
USURPÉE PAR SEKHEMRÉ-SOUADJTAOUÏ SEBEKHOTEP.

De cette porte nous avons le linteau et le montant gauche avec décoration gravée, garnie de peinture jaune assez bien conservée. Cette porte nous offre une façade décorée ayant 2 m. 58 de hauteur et 1 m. 27 de largeur avec une ouverture ayant 0 m. 85 de largeur et 2 m. 10 de hauteur. L'unique battant se rabattait sur le côté droit et l'emplacement de sa serrure était, dans le rentrant de 0 m. 11 du montant gauche, à 1 m. 17 de hauteur. La décoration des montants débute au sixième de la hauteur.

Bloc n° 14 (inv. 2840). — Montant monolithe gauche de porte en calcaire, avec ligne verticale de texte en relief dans le creux : Les hiéroglyphes sont peints en jaune :



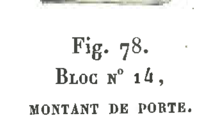


Fig. 78. Bloc n° 14, montant de porte.

L'emplacement des lettres formant les noms d'*Horus*, d'*Horus d'or* et de *fils de Ra* est rabattu et les noms de Sekhemré-Souadjtaouï Sebekhotep sont gravés à nouveau (fig. 78).

Le montant usurpé a 2 m. 10 de hauteur, 0 m. 21 de largeur et 0 m. 40 d'épaisseur, avec sur le côté droit, à 0 m. 165, un rentrant de 0 m. 11. Dans ce rentrant, à 1 m. 17 de hauteur, se trouve un trou pour la serrure.

Il fut trouvé à l'assise inférieure de la partie nord des fondations de la Portion XII.



Fig. 79. — Bloc n° 48, linteau.

Bloc n° 48 (inv. 3440). — Linteau en calcaire, trouvé fendu en deux, avec décoration en relief dans le creux, peinte en jaune et comprenant deux bandes horizontales. Sur la bande supérieure se voit le soleil ailé avec aux deux extrémités . Sur l'autre bande se lit :

Dans le cartouche d'*nsout baït* la partie qui suit ⊙ est rabattue et le nom de Sekhemré-Souadjtaouï Sebekhotep est gravé à nouveau (fig. 79).

Ce linteau usurpé s'adapte sur le montant précédent. Il a 0 m. 48 de hauteur, 1 m. 43 de longueur dont 1 m. 27 de face polie et 0 m. 16 d'épaisseur.

Il fut trouvé à l'assise médiane des fondations de la partie se plaçant sur l'axe de la Portion XIII.

UNE PREMIÈRE PORTE À TORES, USURPÉE PAR SEKHEMRÉ-SOUADJTAOUÏ SEBEKHOTEP.

De cette porte nous pouvons considérer que nous avons la corniche, le linteau, le montant droit trouvé séparé en deux et le montant gauche dont il manque le sommet. Le raccord de ces divers éléments est de convention, car nous avons plusieurs portes de ce type ayant les mêmes dimensions.

Cette porte nous offre une façade en calcaire ayant 3 m. 20 de hauteur et une

largeur de 1 m. 73 à la base et de 1 m. 78 au sommet de la corniche avec une ouverture ayant 1 m. 02 de largeur et 2 m. 35 de hauteur.

Bloc n° 47 (inv. 3452). — Corniche en calcaire, trouvée fendue en cinq morceaux (fig. 80). Cette corniche de type courant a une hauteur de 0 m. 44, une lon-



Fig. 80. — Bloc n° 47, corniche.

gueur de 1 m. 78 au sommet et de 1 m. 73 à la base, une épaisseur de 0 m. 46 au sommet et de 0 m. 28 à la base, avec la bande plate du haut ayant 0 m. 07.

Elle fut trouvée à l'assise inférieure des fondations de la partie de la Portion XIII située sur l'axe du temple.

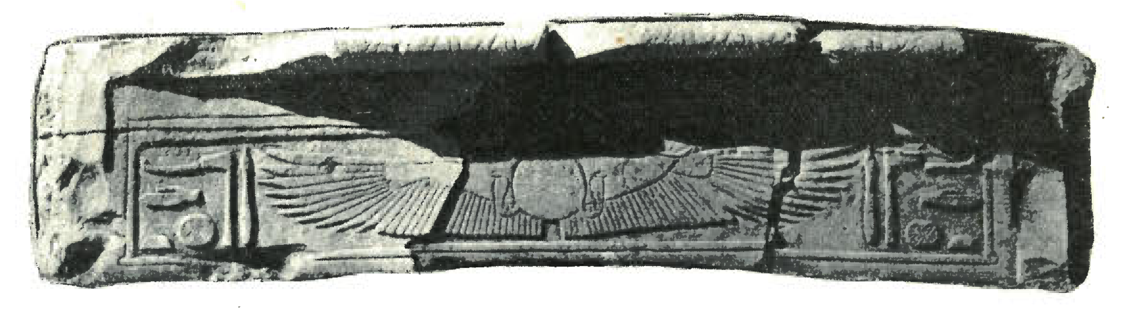


Fig. 81. — Bloc n° 51, linteau.

Bloc n° 51 (inv. 3438). — Linteau en calcaire, trouvé fendu en trois morceaux et son tore en partie détruit (fig. 81). La décoration est en relief et se compose du disque solaire avec aux extrémités . Ce linteau a 0 m. 41 de hauteur, 1 m. 73 de longueur et 0 m. 27 d'épaisseur, plus un tore formant un saillant de 0 m. 06.

Il fut trouvé à l'assise inférieure des fondations de la partie nord de la Portion XII.

Bloc n° 42 (inv. 3450). — Partie supérieure de montant droit en calcaire, trouvé fendu en plusieurs morceaux (fig. 82). Elle nous donne le début d'une ligne verticale de texte en relief qui se continue sur le bloc suivant.

Ce bloc a o m. 795 de hauteur, o m. 34 de largeur et o m. 99 d'épaisseur subsistante. Il fut trouvé à l'assise médiane de fondations de la partie de la Portion XII située sur l'axe du temple.



Fig. 82. — Bloc n° 42, partie supérieure d'un montant droit de porte (s'adapte sur la figure suivante).



Fig. 83. — Bloc n° 37, complément d'un montant de porte (voir figure précédente).

Bloc n° 37 (inv. 3834). — Complément du même montant droit, trouvé fendu en deux morceaux avec la partie gauche détruite (fig. 83).

La ligne verticale de texte nous donne avec le bloc précédent :

L'intérieur des encadrements de noms d'*Horus* et de *fils de Ra* est rabattu et ces noms de Sekhemré-Souadjtaouï Sebekhotep sont gravés alors que l'ensemble est en relief.

Le bloc n° 37 a 1 m. 51 de hauteur avec o m. 25 de largeur subsistante et 1 m. 13 d'épaisseur. Il fut trouvé à l'assise médiane de fondations de la partie nord de la Portion XIII.

Bloc n° 27 (inv. 2898). — Partie inférieure de montant gauche en calcaire, trouvée fendue en plusieurs morceaux (fig. 84). Cette partie de montant peut être considérée comme faisant pendant au montant précédent. Elle porte comme texte :

Le début subsistant jusqu'au titre d'*nsout baït* et le cartouche de ce nom sont gravés dans deux portions rabattues alors que le reste de l'inscription est en relief.

Nous pouvons ainsi considérer comme le nom de *nebti* de Sekhemré-Souadjtaouï Sebekhotep; ce nom nous était inconnu jusqu'à maintenant.

Ce bloc a 2 m. 13 de hauteur, o m. 37 de largeur et o m. 75 d'épaisseur subsistante. Dans cette épaisseur nous avons à o m. 36 de la façade du montant, sur la face intérieure, un rentrant de o m. 11.

Il fut trouvé à l'assise inférieure de fondations de la Portion VII.

Le tore des deux montants est brisé, mais quelques restes d'amorce en subsistent.



Fig. 84. — Bloc n° 27, morceaux de montant gauche de porte, avec la partie inférieure.

AUTRES PORTES À TORES, USURPÉES PAR SEKHEMRÉ-SOUADJTAOUÏ SEBEKHOTEP.

De ce même type de porte nous avons des éléments de deux ou trois portes que je vais énumérer suivant l'emplacement des pierres :

Bloc n° 11. — Une corniche (*Médamoud*, 1927, p. 86) du même type que le bloc n° 47 (p. 87).

Bloc n° 39 (inv. 3453). — Un linteau en calcaire incomplet (fig. 85) du même type que le bloc n° 51 (p. 87), ayant 0 m. 42 de hauteur, 0 m. 28 d'épaisseur et 1 m. 08 de longueur subsistante. Il fut trouvé à l'assise médiane des fondations de la partie nord de la Portion XIII.



Fig. 85. — Bloc n° 39, morceau de linteau.

Bloc n° 111 (inv. 3978). — La partie droite d'un autre linteau en calcaire de même type (fig. 86), ayant 0 m. 40 de hauteur, 0 m. 28 d'épaisseur et 0 m. 80 de longueur subsistante. Il fut trouvé à l'assise médiane des fondations de la partie de la Portion XII située contre la portion sud du mur Est du sanctuaire V.

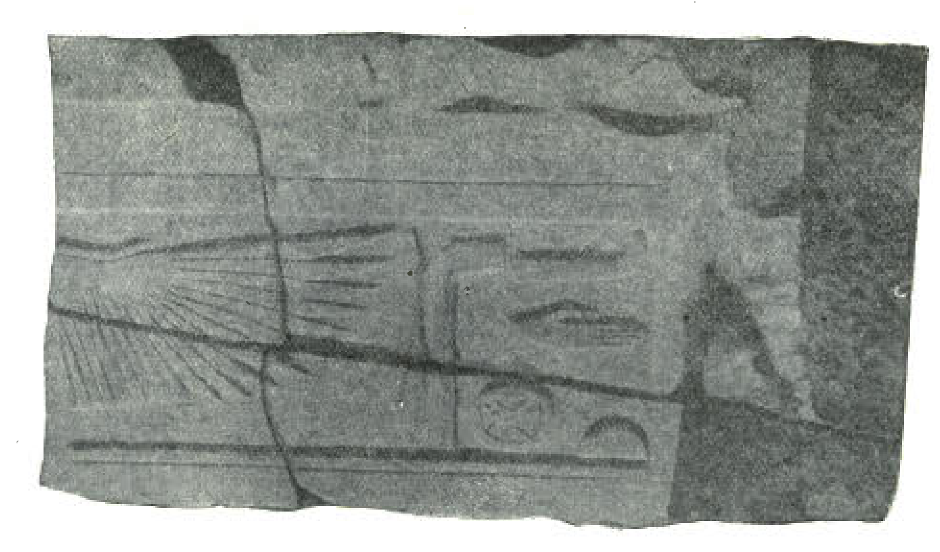


Fig. 86. — Bloc n° 111, morceau de linteau.

Bloc n° 46 (inv. 3449). — La partie supérieure d'un montant droit en calcaire avec (⊣) . . . ayant l'Horus en relief et la suite gravée dans une partie retaillée (fig. 87).

Ce bloc a 0 m. 38 de hauteur, 0 m. 37 de largeur et 0 m. 99 d'épaisseur subsistante, avec à 0 m. 28 un rentrant de 0 m. 11.

Le sommet de ce montant nous donne le type de support pour le linteau de ces portes (fig. 88). Ce support a sur sa ligne de rentrant une marche d'appui de 0 m. 07 de hauteur qui, à mi-largeur, forme un rentrant de 0 m. 15.

Ce bloc fut trouvé à l'assise inférieure des fondations de la partie de la Portion XIII située près de l'axe du temple.



Fig. 87. — Bloc n° 46, partie supérieure d'un montant droit de porte.

Bloc n° 40 (inv. 3448). — Un morceau de la partie supérieure d'un autre montant droit en calcaire, donnant un fragment du nom d'*Horus* du roi sur une face dégradée. Il a 0 m. 77 de hauteur, 0 m. 31 de largeur et 0 m. 95 d'épaisseur subsistantes. Il fut trouvé à l'assise médiane des fondations de la Portion XIII, en partie au-dessus du bloc n° 46.

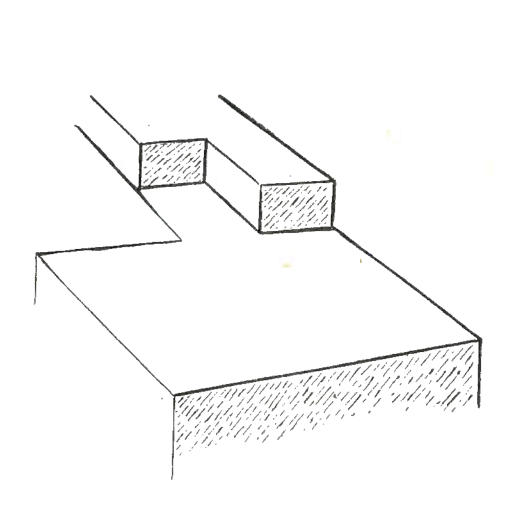


Fig. 88. — Type de support de linteau des portes avec tores et corniche.



Fig. 89. — Bloc n° 41, partie supérieure d'un montant gauche de porte.

Bloc n° 41 (inv. 3450 *bis*). — Un morceau de la partie supérieure du montant gauche en calcaire (fig. 89) portant le nom d'*Horus* du roi, gravé dans l'intérieur retaillé du cadre en relief de ce nom. Ce morceau a 0 m. 59 de hauteur, 0 m. 35 de largeur et 0 m. 87 d'épaisseur subsistantes. Il fut trouvé à l'assise médiane des fondations de la partie centrale de la Portion XIII.



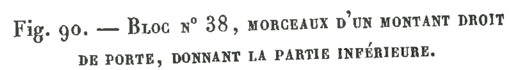

Fig. 90. — Bloc n° 38, morceaux d'un montant droit de porte, donnant la partie inférieure.



Fig. 91. — Bloc n° 5, morceaux d'un montant gauche de porte, donnant la partie inférieure.

Inv. 3456 *bis*. — Un éclat avec le sommet d'un 𓋾 devant provenir de la partie supérieure d'un autre montant gauche en calcaire. Des traces de couleur jaune subsistent sur le relief du signe. Cet éclat a 0 m. 28 de hauteur, 0 m. 21 de largeur et 0 m. 32 d'épaisseur. Il fut trouvé dans les fondations de la Portion XII.

Bloc n° 38 (inv. 3443). — Un morceau de la partie inférieure d'un montant droit en calcaire (fig. 90) portant :

(…) . . . [ ] (…) …



Fig. 92. — Morceau d'un linteau, inv. 3923.

La partie du cartouche d'*nsout baït* qui suit le ☉ est gravée sur une portion retaillée et le reste de l'inscription est en relief.

Ce morceau a 1 m. 55 de hauteur, 0 m. 33 de largeur et 1 m. 12 d'épaisseur. Il fut trouvé à l'assise médiane des fondations de la partie nord de la Portion XIII.

Bloc n° 5 (inv. 2832). — La partie inférieure d'un montant gauche en calcaire (fig. 91) d'une autre porte que le bloc précédent étant donné le même cartouche inscrit sur l'un et sur l'autre.

Ce bloc porte : (…) . . . (…) …

Seule la partie du nom d'*nsout baït* après le ☉ est gravée dans une portion retaillée et l'ensemble de l'inscription est en relief.

Ce bloc a 1 m. 47 de hauteur, 0 m. 37 de largeur et 1 m. 10 d'épaisseur avec rentrant de 0 m. 10 à 0 m. 35 de la façade.

Il fut trouvé à l'assise inférieure des fondations de la partie Est subsistante du mur nord de l'avant temple.

Ainsi que nous l'avons fait remarquer au début du chapitre nous avons parmi les pierres trouvées antérieurement à cette année des éléments d'un grand nombre d'autres portes du type simple, usurpées par ce même roi, qui ont été énumérés dans *Médamoud,* 1927, p. 43. A cette série s'ajoute cette année un morceau de linteau :

Inv. 3923. — Un morceau de linteau en calcaire donnant la partie inférieure droite. Ce linteau était du même type que celui de la fig. 80, avec la décoration semblable, également en relief dans le creux, dont il ne reste de la bande supérieure que le bas d'un bout d'aile et le bas de [hiéroglyphes] et de la bande inférieure [hiéroglyphes]. Mais pour ce linteau l'usurpation n'est pas certaine car la partie où se trouve le cartouche d'*nsout baït* est entièrement rongée (fig. 92).

Ce morceau a o m. 30 de hauteur, o m. 40 de longueur subsistante et o m. 10 d'épaisseur sur toute sa hauteur. Il fut trouvé dans les fondations du sanctuaire V.

6. — BASES DE COLONNES EN CALCAIRE D'UNE SALLE HYPOSTYLE.

Nous avons trouvé à l'assise inférieur des fondations, sur quatre lignes nord-sud se touchant, ayant comme ligne centrale le dessous du mur Est du sanctuaire V, trente-deux bases de colonnes en calcaire; elles étaient retournées et la partie plate du sommet reposait sur le sable de fondations.

Ces bases de colonnes ont une partie inférieure qui devait se trouver engagée dans le dallage. Cette partie inférieure est irrégulière : tantôt carrée, tantôt rectangulaire, avec parois simplement dégrossies.

La partie supérieure a son sommet poli, avec, parfois, le tracé de deux axes se coupant en croix, et les arêtes rabattues sur des hauteurs un peu variables (fig. 93).

Ces bases peuvent se classer en trois catégories, d'après le diamètre du sommet : une catégorie de 9 bases d'un diamètre d'environ 1 mètre, une catégorie de 19 bases d'un diamètre de o m. 85 et une troisième catégorie de 4 bases d'un diamètre variant entre o m. 73 et o m. 80.

Si nous considérons que les deux premières catégories proviennent d'une même salle, nous aurions, d'après le nombre trouvé jusqu'à maintenant, une salle hypostyle d'au moins sept travées formant six rangées de cinq colonnes, les colonnes de la travée centrale étant d'un diamètre supérieur à celui des colonnes employées dans les travées latérales [1]. Il semble donc que la travée centrale avait des colonnes plus élevées, qui permettaient la disposition habituelle de fenêtres, placées entre les deux niveaux différents de la terrasse du plafond.

[1] Les colonnes de la salle hypostyle du temple d'Amon à Karnak ont des diamètres de 3 m. 57 dans la travée centrale et de 2 mètres dans les travées de côtés.

Certaines de ces bases ont été trouvées en très mauvais état et quelques dimensions données ci-après sont approximatives.

Bloc n° 55 (inv. 3840). — Grande base de colonne fendue mais entière, de o m. 52 de hauteur, 1 mètre de diamètre au sommet, et pour la partie inférieure 1 m. 15 au carré (fig. 93).



Fig. 93. — Bloc n° 55. Type des 32 bases de colonnes, en calcaire, provenant du temple du Moyen Empire et trouvées dans la partie fouillée des fondations.

Bloc n° 97 (inv. 3875). — Grande base de colonne brisée, de o m. 30 de hauteur, 1 mètre de diamètre au sommet et pour la partie inférieure 1 m. 20 au carré.

Bloc n° 102 (inv. 3969). — Grande base de colonne de o m. 30 de hauteur subsistante, un peu plus de 1 mètre de diamètre au sommet et pour la partie inférieure 1 m. 40 au carré.

Bloc n° 103 (inv. 3970). — Grande base de colonne en parfait état, de o m. 60 de hauteur dont o m. 35 pour la partie inférieure non polie, 1 m. 03 de diamètre au sommet et pour la partie inférieure 1 m. 42 sur deux côtés et 1 m. 10 sur les deux autres.

Bloc n° 104 (inv. 3971). — Grande base de colonne brisée, de o m. 40 de hauteur subsistante, 1 m. 04 de diamètre au sommet et pour la partie inférieure environ 1 m. 16 au carré.

Bloc n° 116 (inv. 3983). — Grande base de colonne assez bien conservée, de o m. 58 de hauteur dont o m. 20 de partie polie rabattue, o m. 98 de diamètre au

sommet, 1 m. 18 de diamètre à la base de la partie polie et pour la partie inférieure 1 m. 19 au carré subsistant.

Bloc n° 118 (inv. 3985). — Grande base de colonne, de 0 m. 40 de hauteur subsistante dont 0 m. 18 de partie polie rabattue, 1 mètre de diamètre au sommet et pour la partie inférieure 1 m. 20 au carré subsistant.

Bloc n° 119 (inv. 3986). — Grande base incomplète de colonne, de 0 m. 50 de hauteur subsistante dont 0 m. 22 de partie polie rabattue, 0 m. 98 de diamètre au sommet et pour la partie inférieure 1 m. 05 au carré subsistant.

Bloc n° 13 (inv. 2839). — Grande base de colonne (*Médamoud,* 1927, p. 87).

Bloc n° 57. — Petite base de colonne détruite.

Bloc n° 58. — Petite base de colonne détruite.

Bloc n° 59 (inv. 3842). — Petite base de colonne, de 0 m. 35 de hauteur, 0 m. 85 de diamètre au sommet et la partie inférieure endommagée.

Bloc n° 83 (inv. 3861). — Petite base de colonne brisée, de 0 m. 29 de hauteur subsistante, 0 m. 85 de diamètre au sommet et 1 m. 11 au carré dans la partie inférieure endommagée.

Bloc n° 84 (inv. 3862). — Petite base de colonne brisée, de 0 m. 24 de hauteur subsistante, 0 m. 84 de diamètre au sommet et 1 m. 05 au carré dans la partie inférieure fortement endommagée.

Bloc n° 85 (inv. 3863). — Petite base de colonne brisée, de 0 m. 38 de hauteur subsistante, 0 m. 84 de diamètre au sommet et 1 m. 10 au carré dans la partie inférieure endommagée.

Bloc n° 90 (inv. 3868). — Petite base de colonne, de 0 m. 42 de hauteur, 0 m. 85 de diamètre au sommet où il y a le tracé des axes se coupant en croix, 1 m. 04 de diamètre à la base de la partie polie rabattue et la partie inférieure incomplète donnant 1 m. 20 dans sa plus grande dimension subsistante.

Bloc n° 91 (inv. 3869). — Petite base de colonne brisée, de 0 m. 41 de hauteur, 0 m. 85 de diamètre au sommet et la partie inférieure carrée subsistante sur 1 m. 04.

Bloc n° 92 (inv. 3870). — Petite base de colonne brisée, de 0 m. 29 de hauteur subsistante, 0 m. 86 de diamètre au sommet et la partie inférieure carrée, avec angles émoussés, subsistante sur 1 m. 05.

Bloc n° 93 (inv. 3871). — Petite base de colonne brisée, de 0 m. 43 de hauteur, 0 m. 85 de diamètre au sommet et la partie inférieure carrée, subsistante sur 1 m. 10.

Bloc n° 94. — Petite base de colonne trouvée incomplète et détruite.

Bloc n° 95 (inv. 3873). — Petite base de colonne brisée, de 0 m. 42 de hauteur, 0 m. 85 de diamètre au sommet et 1 m. 10 dans la partie inférieure carrée.

Bloc n° 96 (inv. 3874). — Petite base de colonne brisée, de 0 m. 42 de hauteur, 0 m. 85 de diamètre au sommet et 1 m. 20 dans la partie inférieure carrée.

Bloc n° 105 (inv. 3972). — Morceau de petite base de colonne, de 0 m. 38 de hauteur, 0 m. 85 de diamètre au sommet et la partie inférieure carrée subsistante sur 1 m. 14.

Bloc n° 107 (inv. 3974). — Petite base de colonne brisée qui n'a pas été conservée, de 0 m. 60 de hauteur, 0 m. 85 de diamètre au sommet et la partie inférieure rectangulaire de 1 mètre sur 1 m. 10.

Bloc n° 113 (inv. 3980). — Petite base de colonne brisée, de 0 m. 35 de hauteur subsistante dont 0 m. 14 de partie polie rabattue, 0 m. 83 de diamètre au sommet et la partie inférieure subsistante sur 1 mètre au carré.

Bloc n° 115 (inv. 3982). — Morceau de petite base de colonne, de 0 m. 40 de hauteur dont 0 m. 17 de partie polie rabattue, 0 m. 85 de diamètre au sommet et la partie inférieure subsistante sur 1 m. 10 au carré.

Bloc n° 117 (inv. 3984). — Petite base de colonne, de 0 m. 38 de hauteur dont 0 m. 17 de partie polie rabattue, 0 m. 83 de diamètre au sommet et la partie inférieure subsistante sur 1 mètre au carré.

Bloc n° 120 (inv. 3987). — Petite base de colonne brisée et incomplète, de 0 m. 30 de hauteur subsistante dont 0 m. 17 de partie polie rabattue, 0 m. 85 de diamètre au sommet et la partie inférieure subsistante sur 0 m. 95 au carré.

Bloc n° 56 (inv. 3841). — Petite base de colonne, de 0 m. 35 de hauteur et 0 m. 80 de diamètre au sommet.

Bloc n° 67 (inv. 3853). — Petite base de colonne, de 0 m. 34 de hauteur et 0 m. 73 de diamètre au sommet.

Bloc n° 112 (inv. 3979). — Petite base de colonne brisée, de 0 m. 30 de hauteur subsistante dont 0 m. 10 de partie polie rabattue, 0 m. 76 de diamètre au sommet et la partie inférieure rectangulaire, subsistante d'un côté sur 0 m. 80 et de l'autre sur 0 m. 70.

Bloc n° 114 (inv. 3981). — Morceau de petite base de colonne, de 0 m. 23 de hauteur subsistante dont 0 m. 14 de partie polie rabattue, 0 m. 76 de diamètre au sommet et la partie inférieure subsistante sur 0 m. 90 au carré.

Ces bases de colonnes ont pour nous un très grand intérêt : car, provenant certainement du Moyen Empire, puisqu'elles furent trouvées dans une plate-forme de fondations établie au début de la XVIII[e] dynastie avec des pierres du temple antérieur, elles nous indiquent que le temple du Moyen Empire n'avait pas seulement ses encadrements de portes en pierres mais qu'il possédait aussi des salles à colonnes en calcaire.

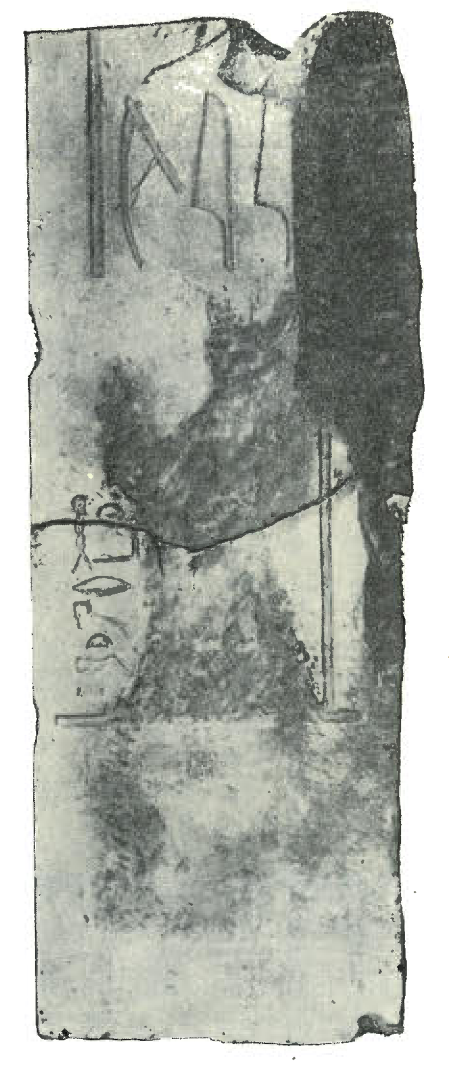


Fig. 94. — Bloc n° 4,
partie inférieure d'un montant droit de porte.

7. — BLOCS DIVERS NON CLASSÉS.

Je donne ici la liste de ceux des 120 blocs trouvés dans les fondations qui ne sont pas entrés dans le classement provisoire établi aux chapitres précédents.

Bloc n° 4 (inv. 2831). — La partie inférieure d'un montant droit de porte calcaire (fig. 94), avec en relief dans le creux la fin d'une ligne verticale de texte [hiéroglyphes] et en-dessous un personnage martelé (←) ayant devant lui (↓→) [hiéroglyphes] (1) [hiéroglyphes].

Ce bloc signalé l'an dernier (*Médamoud*, 1927, p. 83) a 1 m. 03 de hauteur, 0 m. 86 d'épaisseur subsistante, une largeur de 0 m. 38 comme façade et de 0 m. 41 avec une partie engagée dans un mur en briques.

Bloc n° 3 (inv. 2830). — Il ne fut sauvé de ce bloc calcaire qu'un éclat portant [hiéroglyphes], ayant 0 m. 60 de hauteur, 0 m. 16 de largeur et 0 m. 30 d'épaisseur subsistantes.

Ce bloc a été signalé l'an dernier (*Médamoud*, 1927, p. 83). Il est possible que nous ayons ici un fragment de la partie inférieure du montant opposé au bloc n° 4.

Bloc n° 34 (inv. 3152). Ce bloc est le dernier numéroté en 1927. Il a été laissé dans les fondations, au nord du Pronaos, comme point de repaire pour une nouvelle tranche de fouilles, prévue mais non encore entamée. Il nous donne, peut-être, la partie inférieure du montant de gauche : soit du porche d'Usirtasen III, soit de celui d'Amenemhat Sebekhotep.

(1) L'attache est à l'intérieur et la pièce du bas n'existe pas.

Bloc n° 35 (inv. 3445). — Petit morceau très dégradé de paroi calcaire, avec en relief le buste d'un dieu (←) ayant devant lui le fragment de texte : [hiéroglyphes] ainsi que des bovidés immolés (→) (voir également *Médamoud*, 1927, pl. IV).

Ce morceau a 0 m. 35 de hauteur, 0 m. 89 de largeur et 0 m. 16 d'épaisseur. Il fut trouvé dans les fondations sous le dallage au nord de l'angle nord-est du sanctuaire V.

Bloc n° 36 (inv. 3451). — Petit bloc de grès, décoré sur les deux faces, très postérieur au Moyen Empire, trouvé au même niveau et à côté du bloc précédent.

Bloc n° 49 (inv. 3436). — Pierre calcaire sans décoration, avec deux encoches, formant, peut-être, un dessus de porte, ayant 1 m. 70 de longueur, 0 m. 405 de largeur et 0 m. 255 d'épaisseur.

Cette pierre fut trouvée à l'assise inférieure de fondations de la partie de la Portion XIII située près de l'axe du temple.

Bloc n° 50 (inv. 3437). — Pierre calcaire sans décoration, avec un rentrant, trouvée fendue en trois morceaux, ayant 1 m. 74 de longueur, 0 m. 22 d'épaisseur et 0 m. 375 de largeur, avec, à 0 m. 18, un rentrant de 0 m. 08.

Cette pierre fut trouvée à l'assise inférieure des fondations de la partie centrale de la Portion XIII.



Fig. 95. — Bloc n° 53, angle inférieur gauche de linteau.

Bloc n° 53 (inv. 3447). — Angle inférieur gauche d'un linteau en calcaire (fig. 95), ayant conservé le buste d'un personnage, en relief dans le creux, tenant du coude droit replié le *renpit* au-dessous duquel se trouve, fort probablement, la grenouille sur le signe [hiéroglyphe] et ensuite [hiéroglyphe]... gravés; derrière le personnage on voit la fin d'une ligne verticale de texte gravé : (↓→) [hiéroglyphes].

Ce morceau de bloc a 0 m. 65 de hauteur, 0 m. 63 de largeur maxima et 0 m. 29 d'épaisseur. Il fut trouvé dans les fondations du mur nord de l'avant temple, au nord de la Portion VII.

Bloc n° 60 (inv. 3856). — Petite pierre calcaire, en forme de socle, ayant 0 m. 43 de hauteur, 0 m. 60 de largeur et 0 m. 50 d'épaisseur. Elle fut trouvée à l'assise inférieure de la partie sud de la Portion XIII.

Bloc n° 68 (inv. 3837). — Pierre calcaire, avec tracé d'angle sur le sommet, ayant o m. 70 de hauteur, o m. 78 de largeur et o m. 42 d'épaisseur. Elle fut trouvée à l'assise inférieure de la partie centrale de la Portion XII.

Bloc n° 86 (inv. 3864). — Morceau de seuil en calcaire d'une porte, avec crapodine et rainure de pose de battant de porte. Cette rainure est en partie bouchée avec des petites pierres. Cette pierre porte deux lignes tracées perpendiculairement à la rainure. Elles sont espacées de o m. 80 (fig. 96).

o 0,50 1 m

Fig. 96. — Bloc n° 86.

La pierre a o m. 20 de hauteur, 1 m. 42 de longueur, une largeur de o m. 64 du côté de la crapaudine et de o m. 62 du côté opposé. Elle fut fendue en deux.

La rainure avec la crapaudine forme une longueur de 1 mètre. Elles ont o m. 18 de profondeur. La rainure a o m. 10 de largeur et la crapaudine forme un quart de cercle de o m. 20 de rayon.

Cette pierre fut trouvée à l'assise inférieure des fondations du mur nord de la Chambre XI.

Bloc n° 87 (inv. 3865). — Morceau de seuil en calcaire de porte, avec crapaudine sans rainure de pose de battant. La crapaudine a o m. 08 de profondeur et forme un quart de cercle de o m. 18 de rayon. Elle se place à o m. 06 d'un des bords de long côté et à o m. 18 d'un des bords de petit côté.

Cette pierre a o m. 17 de hauteur, 1 m. 18 de longueur et o m. 55 de largeur. Elle fut trouvée à l'assise inférieure des fondations du mur nord de la Chambre XI.

Bloc n° 88 (inv. 3866). — Rainure ayant o m. 08 de profondeur, o m. 15 de largeur et 1 m. 36 de longueur dans une pierre calcaire ayant o m. 24 de hauteur et o m. 40 de largeur.

Cette pierre fut trouvée à l'assise inférieure des fondations du mur sud de la Chambre XI.

Les 120 blocs trouvés (dont 117 sortis), inventoriés et étudiés représentent à peine un tiers de ce que la fouille entière des fondations de l'avant temple ptolémaïque peut nous donner.

J'espère pouvoir achever cette fouille en peu d'années; elle nous permettra, je pense, de compléter les monuments déjà classés et nous en apportera probablement d'autres, également du Moyen Empire.

Le temple de cette époque sort ainsi de terre par morceaux.

A Médamoud, il a dû servir de modèle à celui qui lui a succédé, sous le règne d'Aménophis II. Ce pharaon en utilisant pour les fondations de son temple, les pierres du temple plus ancien, les a conservées, et c'est peut-être à lui que nous devrons de posséder encore des parties entières d'un temple du Moyen Empire.

TABLE DE CONCORDANCE

POUR LES BLOCS DU MOYEN EMPIRE.

NUMÉRO DE BLOC.	NUMÉRO D'INVENTAIRE.	NUMÉRO D'INSCRIPTION.	RENVOIS	
			ANNÉE 1928.	ANNÉE 1927.
1	2828	465	p. 80 et fig. 71.	p. 80 et fig. 60.
2	2829	422	p. 43 et fig. 29.	p. 81.
3	2830		p. 98.	p. 83.
4	2831	518	p. 98 et fig. 94.	p. 83.
5	2832	(454) [1] = 520	p. 93 et fig. 91.	p. 83.
6	2810	437		p. 83, fig. 61 et 62, pl. III.
7	2833		p. 83.	p. 84.
7 *bis*	2943		p. 81.	p. 84.
8	2834	462 et 466		p. 85, fig. 63 et 64.
9	2835			p. 86.
10	2836			p. 86.
11	2837		p. 89.	p. 86.
12	2838		p. 73, note 1.	p. 87.
13	2839		p. 96.	p. 87.
14	2840	(455) = 530	p. 85 et fig. 78.	p. 87.
15 et 23	2684, 2704, 2734, 2841, 2849 et 2893.	447		p. 88 et pl. IV.
16 et 17	2842 et 2843	(442) = 514	p. 67, fig. 58, 59 et 60.	p. 89 et fig. 65.
18	2844	515	p. 66 et fig. 57.	p. 90.
19	2845	444	p. 61.	p. 90 et fig. 66.
20	2846	471		p. 92, fig. 67, 87.
21	2847			p. 92.
22	2848			p. 93.
23 (voir : 15)				
24	2850	446	p. 50 et fig. 38.	p. 93 et fig. 81.
25	2851			p. 93.
26	2852	420, 1		p. 94, fig. 68, 69, 78, 83.
27	2898	521	p. 89 et fig. 84.	p. 95.
28	2998	425	p. 51.	p. 95, fig. 70, 80.
29	3074	421		p. 96, pl. V et VI et fig. 78.
30	3075	443		p. 96.
31	3091 et 2934	431	p. 52.	p. 96, fig. 71, pl. VII.
32	3092	448	p. 66.	p. 97, fig. 86.

[1] Voir p. 130 la Table de concordance suivant l'ordre des numéros d'inventaire.

NUMÉRO DE BLOC.	NUMÉRO D'INVENTAIRE.	NUMÉRO D'INSCRIPTION.	RENVOIS	
			ANNÉE 1928.	ANNÉE 1927.
33	3151	420, 11 et 468		p. 97, fig. 72, 78, 84 et pl. VIII.
34	3152		p. 98.	
34 *bis*	3152 *bis* [1]		p. 62.	
35	3445		p. 99.	
36	3451		—	
37	3834	522	p. 88 et fig. 83.	
38	3443	523	p. 93 et fig. 90.	
39	3453	528	p. 90 et fig. 85.	
40	3448	526	p. 91.	
41	3450 *bis*	525	p. 92 et fig. 89.	
42	3450	522	p. 87 et fig. 82.	
43	3855	509	p. 63 et fig. 53.	
44	3442	510	— et fig. 54.	
45 et 54	3439	519	p. 68, fig. 61, 62, 63.	
46	3449	524	p. 90 et fig. 87.	
47	3452		p. 87 et fig. 80.	
48	3440	531	p. 86 et fig. 79.	
49	3436		p. 99.	
50	3437		—	
51	3438	527	p. 87 et fig. 81.	
52	3838 *bis*	494	p. 41 et fig. 22.	
53	3447	504	p. 99 et fig. 95.	
54 (voir : 45)				
55	3840		p. 95 et fig. 93.	
56	3841		p. 97.	
57			p. 96.	
58			—	
59	3842		—	
60	3856		p. 99.	
61	3828	536	p. 81 et fig. 72.	
62	3827	495	p. 42 et fig. 25.	
63	3825	492 et 502	p. 44, fig. 30 et 32.	
64	3826	496 et 499	p. 41, fig. 23 et 26.	
65	3832, 2932, 2933	534	p. 72, fig. 64, 67, 69.	p. 101, fig. 75, 76.
66	3831	535	p. 72, fig. 65, 66, 68, 70.	
67	3853		p. 97.	
68	3837		p. 100.	
69	3838	485	p. 53 et fig. 44.	
69 *bis*	3830	497 et 500	p. 43.	

[1] Inv. 2709, 2720, 2768, 2782, 2796 et 2797 (année 1927, p. 100); 2927 (année 1927, p. 100 et fig. 85); 2727 (année 1927, p. 100 et fig. 74) et 3295.

NUMÉRO DE BLOC.	NUMÉRO D'INVENTAIRE.	NUMÉRO D'INSCRIPTION.	RENVOIS — ANNÉE 1928.
70	3850	490 et 491	p. 54, fig. 45 et 46.
71	2753, 3836 et 3458 *bis*	481 et 486	p. 53, 44, fig. 36 et 42.
72	3833	516 et 517	p. 55.
73	3839	484	p. 50 et fig. 39.
74	3835	482 et 487	p. 48, fig. 35 et 40.
75	3851	511	p. 62, fig. 52.
76	3852	507	p. 61, fig. 50.
77	3829	488	p. 52, fig. 41.
78	3859	483	p. 50 et fig. 37.
79	3854	506	p. 59, fig. 48 et 49.
80	3843	498 et 501	p. 42, fig. 24 et 27.
81	3844	493 et 503	p. 43, fig. 28 et 31.
82	3845		—
83	3861		p. 96.
84	3862		—
85	3863		—
86	3864		p. 100.
87	3865		—
88	3866		—
89	3867		p. 73, note 1.
90	3868		p. 96.
91	3869		—
92	3870		—
93	3871		—
94			p. 97.
95	3873		—
96	3874		—
97	3875		p. 95.
98	3876	489	p. 53, fig. 43.
99	3877	533,2	p. 82, fig. 73.
100	3878	533,4	p. 83, —
101	3879	533,1	— —
102	3969		p. 95.
103	3970		—
104	3971		—
105	3972		p. 97.
106	3973	512	p. 64 et fig. 55.
107	3974		p. 97.
108	3974	513	p. 65 et fig. 56.
109	3976	508	p. 62 et fig. 51.
110	3977	533,3	p. 83 et fig. 76.
111	3978	529	p. 90 et fig. 86.
112	3979		p. 97.
113	3980		—
114	3981		—
115	3982		—

NUMÉRO DE BLOC.	NUMÉRO D'INVENTAIRE.	NUMÉRO D'INSCRIPTION.	RENVOIS — ANNÉE 1928.
116	3983		p. 95.
117	3984		p. 97.
118	3985		p. 96.
119	3986		—
120	3987		p. 97.
	3456 *bis*		p. 92.
	3923	532	p. 93 et fig. 92.

TROISIÈME PARTIE.

LES INSCRIPTIONS DU MOYEN EMPIRE[1]

PAR

J. J. CLÈRE.

I. — RECUEIL D'INSCRIPTIONS[2].

1. — INSCRIPTIONS DE KHÂ-KAOU-RÂ SÉSOSTRIS III.

A. — PORCHE DÉCORÉ.

Blocs provenant d'une porte en calcaire décorée sur la face extérieure des montants (*a* et *b*), sur les parois latérales du couloir (*c* et *d*), et sur la face intérieure des montants (*e* et *f*)[3].

a. — FACE EXTÉRIEURE. MONTANT GAUCHE[4].

Hiéroglyphes en relief dans le creux. Écriture 0 m. 14 pour I (de chaque inscription), 0 m. 08 pour le reste.

481. Inventaire 3836, bloc n° 71[5].

I. — A droite du bloc, entre deux tiges dentelées : (vertic. ←)

... . . . tu [guides tous] les vivants[6] ...

II. — Tableau supérieur. Devant une déesse debout face à droite, dont le haut du corps manque : (vertic. ←)

(1) ... (2) *sic* (1) [Pour] Sésostris, (2) elle donne la vie[7].

(1) Pour les références à la description archéologique et aux figures, voir ci-dessus, p. 101 à 104.

(2) Pour les inscriptions nos 1 à 480, voir les *Rapports sur les fouilles de Médamoud* des années 1925, 1926 et 1927.

(3) Pour *a*, cf. *Médamoud, 1927*, inscription n° 427; pour *b* : 425, 426 et 428; pour *c* : 431-434, 435, I et 436; pour *f* : 435, II.

(4) A gauche de l'axe longitudinal, en regardant vers le fond du temple.

(5) Sur ce bloc se trouve également l'inscription n° 486.

(6) Cf. inscriptions nos 425, I (*Médamoud, 1927*) et 510, I.

(7) Les mots manquent. Cf. p. 106, note 5.

III. — Tableau inférieur. Derrière un dieu à tête de crocodile, debout face à droite, et offrant : (←)

Toute stabilité et prospérité [1].

IV. — Au-dessus du dieu, son nom : (horizont. ←)

sic Le Seigneur de «l'Île dans le Fleuve» [2].

482. INVENTAIRE 3835, BLOC N° 74 [3].

I. — A droite du bloc, entre deux tiges dentelées : (vertic. ←)

... ... fêtes [Sed, à toi qui te] lèves [4] ...

II. — Devant un dieu à tête humaine, debout face à droite, et offrant : (vertic. ←)

(1) Pour Sésostris, (2) il donne la vie.

III. — Derrière ce dieu, au-dessus d'un naos : (←)

Toute stabilité et prospérité [5].

IV. — Au-dessus du dieu, son nom : (horizont. ←)

Ipenou [6].

483. INVENTAIRE 3859, BLOC N° 78.

I. — A droite du bloc, entre deux tiges dentelées : (vertic. ←)

... ...

... tous [les vivants], vivant, toute stabilité et prospérité, [toute] force [7]...

(1) Suite de l'inscription n° 483, II. Cf. note 5 ci-dessous.
(2) Ce dieu figure également sur la porte d'Amenemhat-Sebekhotep : cf. inscription n° 445, IV (*Médamoud, 1927*).
(3) Sur ce bloc se trouve également l'inscription n° 487.
(4) Cf. inscriptions n°s 426, I; 444, I (*Médamoud, 1927*) et 507, I.
(5) Les lignes II, 1, 2 et III sont à lire dans l'ordre II, 2-III-II, 1 : «Il donne toute vie, stabilité et prospérité à Sésostris».
(6) Ce dieu figure également sur la porte d'Amenemhat-Sebekhotep : cf. inscription n° 444, V (*Médamoud, 1927*).
(7) Cf. inscription n° 484, I.

II. — Tableau supérieur. Devant un dieu debout face à droite, dont le haut du corps manque [1] : (vertic. ←)

... (1) [Pour Khâ-]kaou-[râ], (2) il [donne la vie] [2].

III. — Tableau inférieur. Devant un dieu à tête de chacal, debout face à droite, et offrant : (vertic. ←)

... (1) Pour [Sésostris,] ...

IV. — Derrière ce dieu, au-dessus d'un naos détruit : (←)

Toute stabilité et prospérité [3].

V. — Au-dessus du dieu, son nom : (horizont. ←)

..... [4]

b. — FACE EXTÉRIEURE, MONTANT DROIT.

Hiéroglyphes en relief dans le creux. Écriture o m. 14 pour I, o m. 08 pour le reste.

484. INVENTAIRE 3839, BLOC N° 73.

I. — A gauche du bloc, entre deux tiges dentelées : (vertic. →)

... ... [5] ... toute force, toute joie [6] ...

II. — Tableau supérieur. Devant un dieu dont la tête manque, debout face à gauche, et présentant : (vertic. →)

(1) Pour Sésostris, (2) il donne la vie.

(1) La tête de ce dieu se trouve sur le bloc n° 71; cf. inscription n° 481, III.
(2) Les mots se trouvent sur le bloc n° 71, inscription n° 481, III.
(3) Cf. p. 106, note 5.
(4) Cf. (?), épithète d'un chacal représenté dans le cintre d'une stèle, en pendant avec (SPIEGELBERG-PÖRTNER, *Aegypt. Grab. und Denksteine aus süddeutschen Sammlungen*, I, pl. III, n° 5 — Moyen Empire).
(5) Les fragments trouvés jusqu'à présent permettent de rétablir la fin de la formule inscrite entre deux tiges dentelées : ... [ ]. Cf. R. WEILL, *Les successeurs de la XIIe dynastie à Médamoud*, dans la *Revue de l'Égypte ancienne*, t. II, p. 150.
(6) Cf. inscription n° 483, I.

III. — Derrière ce dieu, au-dessus d'un naos : (vertic. →)

[ ] Toute force[1].

IV. — Tableau inférieur. Au-dessus d'un dieu détruit : (vertic. →)

1 ... 2 ... 3 ...

(1) Le Seigneur d'Hermopolis, [le Maître] (2) [de toutes] les paroles divines. (3) [Il] donne [toute] vie ...[2]

c. — COULOIR. PAROI LATÉRALE GAUCHE[3].

Hiéroglyphes en relief. Écriture 0 m. 12 à 0 m. 14.

485. INVENTAIRE 3838, BLOC N° 69.

I. — A droite d'un faucon volant vers la droite : (horizont. ←)

Celui d'Edfou, le Dieu Grand.

II. — Au-dessus d'un roi debout face à droite : (vertic. ←)

1 2

(1) Le Dieu Bon, le Seigneur des Deux Pays, le Maître du culte, (2) le Roi de la Haute et de la Basse-Égypte[4]...

III. — Au-dessus du dieu Montou hiéracocéphale debout face à gauche : (vertic. →)

1 2 3 4 5 6 7

(1) Formule : «Je t'ai donné toute vie et prospérité, et toute force». (2) Formule : «Je t'ai donné toute stabilité et toute joie». (3) Formule : «Je t'ai donné des offrandes (provenant) de moi». (4) Formule : «Je t'ai donné d'apparaître en Roi de la Haute et de la Basse-Égypte». (5) Formule : «Je t'ai donné d'apparaître sur le trône d'Horus». (6) Montou (7) Seigneur de Médamoud.

IV. — Sous un vautour volant vers la droite : (vertic. ←)

... ... doué de vie et de prospérité!

(1) Cf. p. 106, note 5.
(2) Variante : [ ] (Karnak, face intérieure (nord) de la porte du VII[e] pylône, montant gauche (est), tableau inférieur). Voir aussi *Médamoud*, 1927, p. 112 (= Porte de Chabaka au temple de Ptah de Karnak).
(3) A gauche de l'axe longitudinal en regardant vers le fond du temple.
(4) L'inscription se poursuit sur le bloc n° 71, inscription n° 486, I.

V. — Au-dessus d'un nom de *ka* : (horizont. ←)

[ ] Le Ka Royal vivant.

486. INVENTAIRE 3836, BLOC N° 71[1].

I. — Au-dessus d'un roi debout face à droite : (vertic. ←)

1 2 3

(1) Khâ-kaou-râ[2] — (qu'il soit) doué de vie, (2) de stabilité et de prospérité (3) comme le soleil!

II. — Derrière le roi, au-dessus d'un nom de *ka*[3] : (1, horizont., 2, vertic. ←)

1 2 [ ] ... (1) Le Ka Royal vivant. (2) L'Horus...

487. INVENTAIRE 3835, BLOC N° 74[4].

Devant un roi debout face à droite : (vertic. ←)

... Venue[5] du roi et repos[6] (?du roi) dans le temple[7]...

488. INVENTAIRE 3829, BLOC N° 77.

Devant un roi debout face à droite : (vertic. ←)

... [ ] ... Médamoud[8].

489. INVENTAIRE 3876, BLOC N° 98.

I. — Devant un roi debout face à droite : (vertic. ←)

... ... [Frapper] quatre [fois] les morceaux découpés[9]...

(1) Sur ce bloc se trouve également l'inscription n° 481.
(2) Suite de l'inscription n° 485, II.
(3) Ce nom de *ka* se trouve sur le bloc n° 98, inscription n° 489, II. Cf. p. 110, note 1.
(4) Sur ce bloc se trouve également l'inscription n° 482.
(5) = *iwt*.
(6) Cf. [ ] (LEPSIUS, *Denkm.*, III, 56 *a* — Semneh, XVIII[e] dynastie); ... (IDEM, *Ibid.*, III, 85 *b* — Soleb, XVIII[e] dynastie); (IDEM, *Ibid.*, III, 286 *a* — Philæ, XXX[e] dynastie).
(7) La fin de cette formule se trouve sur le bloc n° 77, inscription n° 488.
(8) Le début de cette formule se trouve sur le bloc n° 74, inscription n° 487.
(9) Cf. inscription n° 518, II.

II. — Derrière le roi, son nom de *ka* : (vertic. ←)

... [hieroglyphs] [L'Horus] Neter-kheperou [1].

d. — COULOIR. PAROI LATÉRALE DROITE.

Hiéroglyphes en relief. Écriture 0 m. 12 à 0 m. 14.

490. INVENTAIRE 3850, BLOC N° 70 [2].

I. — Registre supérieur. Derrière un roi debout face à gauche : (vertic. →)

... [hieroglyphs] ... comme le soleil éternellement.

II. — Devant un dieu assis face à droite : (vertic. ←)

... [hieroglyphs] ... vie éternellement.

III. — Derrière le dieu : (vertic. ←)

... [hieroglyphs] ... éternellement.

IV. — Registre inférieur. A gauche d'un faucon volant vers la gauche : (horizont. →)

[hieroglyphs] Celui d'Edfou, le Maître du ciel.

V. — Sous le faucon : (vertic. →)

[hieroglyphs] ... Donnant la vie ... [3]

VI. — Au-dessus d'un roi debout face à gauche : (vertic. →)

1 [hieroglyphs] ... 2 [hieroglyphs] ... 3 [hieroglyphs] ... 4 [hieroglyphs] ... 5 [hieroglyphs]

(1) L'Horus Neter-kheper[ou]... (2) le Dieu Bon, le Seigneur des Deux Pays... (3) le Fils du Soleil, de son sein... (4) — (qu'il soit) doué de vie, de stabilité, de prospérité... (5) éternellement!

(1) Le début de ce nom d'Horus se trouve sur le fragment inventaire 2753, inscription n° 433 (*Médamoud*, 1927), et sur le bloc n° 71, inscription n° 486, II.
(2) Sur ce bloc se trouve également l'inscription n° 491.
(3) Ou : [Il] donne [toute] vie...(?).

VII. — Au-dessus du dieu Montou regardant vers la droite : (vertic. ←)

1 [hieroglyphs] ... 2 [hieroglyphs] ... 3 [hieroglyphs] 4 [hieroglyphs] 5 [hieroglyphs] ...

(1) Formule : « Je t'ai donné [toute] vie et prospérité... » (2) Formule : « Je t'ai donné [toute] force... » (3) Montou (4) Seigneur de Médamoud. (5) Formule : « J'ai donné à Khâ-[kaou-]râ... »

e. — FACE INTÉRIEURE [1]. MONTANT GAUCHE [2].

Hiéroglyphes en relief dans le creux. Écriture 0 m. 20.

491. INVENTAIRE 3850, BLOC N° 70 [3].

Partie centrale de deux colonnes de texte : (vertic. ←)

1 ... [hieroglyphs] ... 2 ... [hieroglyphs] ...

(1) ...Sésostris... (2) ...la porte « Khâ-[kaou-]râ... »

B. — PORTE « SÉSOSTRIS ÉLOIGNE LE MAL DU SEIGNEUR DU NOME THÉBAIN QUI RÉSIDE EN MÉDAMOUD ».

Blocs provenant d'une porte en calcaire dont chaque montant était décoré de trois colonnes de texte sur la face extérieure (*a* et *b*), et d'une colonne sur la face intérieure (*c* et *d*) [4].

a. — FACE EXTÉRIEURE. MONTANT GAUCHE [5].

Hiéroglyphes en relief dans le creux. Écriture 0 m. 16. Traces d'ocre jaune dans les signes : (vertic. ←)

492. INVENTAIRE 3825², BLOC N° 63 [6].

1 ... [hieroglyphs] ... 2 ... [hieroglyphs] ... 3 ... [hieroglyphs] ...

(1) ... aimé de ... ... qui réside en Médamoud — (qu'il soit) doué de vie ... (2) ... éloigne le mal du Seigneur ... (3) ... le Roi de la Haute et de la Basse-Égypte Khâ-kaou-râ doué de vie ...

(1) Rien pour le montant droit (*f*); cf. p. 105, note 2.
(2) A gauche de l'axe longitudinal, en regardant vers l'entrée du temple.
(3) Sur ce bloc se trouve également l'inscription n° 490.
(4) Le bloc n° 2, inscription n° 422, et, peut-être, les fragments inventaire 2791 et 2922, inscription n° 423 (*Médamoud*, 1927), proviennent de cette porte.
(5) A gauche de l'axe longitudinal, en regardant vers le fond du temple.
(6) Sur ce bloc se trouve également l'inscription n° 502.

493. Inventaire 3844, bloc n° 81 (1).

(1) [L'Horus Neter-kheper]ou, le Roi de la Haute et de la Basse-Égypte Khâ-[kaou-]râ . . . (2) . . . ses monuments pour son père Montou . . . (3) . . . Médamoud, en belle pierre blanche de . . .

b. — FACE EXTÉRIEURE. MONTANT DROIT.

Hiéroglyphes en relief dans le creux. Écriture 0 m. 16. Traces d'ocre jaune dans les signes : (vertic. •→)

494. Inventaire 3438 *bis*, bloc n° 52.

(1) L'Horus [Neter-]kheper[ou] . . . (2) Il a fait parmi [ses] monuments . . . (3) qui réside en Médamoud . . .

495. Inventaire 3827, bloc n° 62.

(1) . . . aimé de . . . . . . — (qu'il soit) doué de vie éternellement! (3) . . . éloigne le mal du Seigneur du nome Thébain (3) . . . Khâ-kaou-[râ] doué de vie éternellement!

496. Inventaire 3826, bloc n° 64 (2).

(1) . . . [Khâ-]kaou-[râ aimé de] Montou . . . (2) . . . qui réside en Médamoud, la création . . . (3) . . . calcaire, afin que reste son nom . . .

497. Inventaire 3830, bloc n° 69 *bis* (3).

(1) . . . éternellement! (2) . . . nome thébain (3) . . . éternellement!

(1) Sur ce bloc se trouve également l'inscription n° 503.
(2) Sur ce bloc se trouve également l'inscription n° 499.
(3) Sur ce bloc se trouve également l'inscription n° 500.

498. Inventaire 3843, bloc n° 80 (1).

(1) . . . Seigneur du nome Thébain, le Taureau qui réside en Médamoud . . . (2) . . . la porte «Sésostris éloigne . . . » (3) . . . sur lui pour l'éternité. Que soit, pour lui, le Roi de la Haute et de la Basse-Égypte . . .

c. — FACE INTÉRIEURE. MONTANT GAUCHE (3).

Hiéroglyphes en relief dans le creux. Écriture 0 m. 21. Traces de vert clair dans les signes : (vertic. ←•)

499. Inventaire 3826, bloc n° 64 (4).

. . . Khâ-kaou-[râ aimé de] Montou . . .

500. Inventaire 3830, bloc n° 69 *bis* (5).

. . . éternellement!

501. Inventaire 3843, bloc n° 80 (6).

. . . aimé de [Mont]ou qui réside en Médamoud . . .

(1) Sur ce bloc se trouve également l'inscription n° 501.
(2) L'inscription de la face extérieure était ainsi conçue :

(1) L'Horus Neter-kheperou, le Roi de la Haute et de la Basse-Égypte Khâ-kaou-râ aimé de Montou Seigneur du nome Thébain, le Taureau qui réside en Médamoud — (qu'il soit) doué de vie éternellement! (2) Il a fait, parmi ses monuments pour son père Montou qui réside en Médamoud, la création [pour lui] de la porte «Sésostris éloigne le mal du Seigneur du nome Thébain (3) qui réside en Médamoud», en belle pierre blanche de calcaire, afin que son nom reste sur elle pour l'éternité. Que soit, pour lui (c'est-à-dire : pour Montou), le Roi de la Haute et de la Basse-Égypte Khâ-kaou-râ doué de vie éternellement!

(3) A gauche de l'axe longitudinal, en regardant vers l'entrée du temple.
(4) Sur ce bloc se trouve également l'inscription n° 496.
(5) Sur ce bloc se trouve également l'inscription n° 497.
(6) Sur ce bloc se trouve également l'inscription n° 498.

d. — FACE INTÉRIEURE. MONTANT DROIT.

Hiéroglyphes en relief dans le creux. Écriture 0 m. 21. Traces de vert clair dans les signes : (vertic. →)

502. INVENTAIRE 3825², BLOC N° 63[1].

. . .

. . . aimé de . . . . . . Médamoud — (qu'il soit) doué de vie éternellement!

503. INVENTAIRE 3844, BLOC N° 81[2].

. . . . . .[3] . . . le Roi de la Haute et de la Basse-Égypte Khâ-kaou-râ . . .

C. — MONUMENTS DIVERS.

504. INVENTAIRE 3447, BLOC N° 53. — Partie inférieure gauche d'un linteau en calcaire[4]. Hiéroglyphes en relief dans le creux. Écriture 0 m. 12. Traces de vert (ou de bleu?) et d'ocre jaune dans les signes. Derrière un personnage tourné vers la droite : (vertic. ←)

. . . . . . toute stabilité, toute force, comme le soleil éternellement.

505. INVENTAIRE 3968 (fig. 47, p. 57. Cf. p. 56-58). — Fragments d'un autel à libations en calcaire du type ▬. Hiéroglyphes en relief dans le creux. Écriture 0 m. 05. Bande de texte décorant la gorge : (horizont. ←)

I. — . . .

Le Fils du Soleil, de son sein, son aimé, Sésostris, Seigneur de la couronne qui conquiert . . .

II. — . . . . . .

. . . son cœur soit joyeux sur le trône d'Horus, des vivants, comme le soleil éternellement! Le Dieu Bon . . .

[1] Sur ce bloc se trouve également l'inscription n° 492.
[2] Sur ce bloc se trouve également l'inscription n° 493.
[3] L'inscription de la face intérieure était ainsi conçue :

(ou ?)

[4] Ce fragment provient peut-être du linteau intérieur de la porte «Sésostris éloigne le mal du Seigneur du nome Thébain qui réside en Médamoud».

III. — . . . . . .

. . . les dieux de le voir, le Roi de la Haute et de la Basse-Égypte Khâ-kaou-râ. Il a fait parmi ses monuments [pour] son [père] . . .

IV. — . . .

. . . de son sein, son aimé, Sésostris aimé de Montou Seigneur du nome Thébain, Roi des Deux Pays, qui réside en Médamoud — (qu'il soit) doué de vie!

2. — INSCRIPTIONS DE SEKHEM-RÂ-KHOUI-TAOUI AMENEMHAT-SEBEKHOTEP.

A. — PORCHE DÉCORÉ.

Blocs provenant d'une porte en calcaire décorée sur la face extérieure (linteau : *a*; montants : *b* et *c*), sur les parois latérales du couloir (*d* et *e*), et sur la face intérieure (montants : *f* et *g*)[1].

a. — FACE EXTÉRIEURE. LINTEAU.

Hiéroglyphes en relief dans le creux. Écriture 0 m. 09 à 0 m. 12.

506. INVENTAIRE 3854, BLOC N° 79.

1. — PARTIE CENTRALE.

I. — A gauche (horizont. →), et à droite (horizont. ←) d'un disque ailé :

Celui d'Edfou, le Dieu Grand.

II. — Devant un roi assis face à gauche sous un pavillon de fête Sed : (vertic. →)

(1) Sekhem-râ-khoui-taoui (2) Maître du culte[2].

III. — Au-dessus d'un faucon posé sur un perchoir en face du roi : (horizont. ←)

Celui d'Edfou.

IV. — Devant un roi assis face à droite sous un pavillon de fête Sed : (vertic. ←)

(1) Sekhem-râ-khoui-taoui (2) Maître du culte.

[1] Pour *b*, cf. *Médamoud, 1927*, inscriptions n°s 444 et 445; pour *c* : 446; pour *d* : 438, 447 et 449; pour *e* : 448, 450 et 451; pour *f* : 439-442; pour *g* : 438 et 443, et, ci-dessous, p. 121, note 1.
[2] Sur un fragment de linteau du même type (Musée du Caire, J. 40484. Amenemhat Ier. Licht) le nom du roi est également écrit en hiéroglyphes rétrogrades.

V. — Au-dessus d'un animal typhonien posé sur un perchoir devant le roi : (horizont. ⟶)

L'Ombite (1).

2. — PARTIE GAUCHE (PROLONGEMENT DU MONTANT GAUCHE).

VI. — Entre deux tiges dentelées, à droite des tableaux : (vertic. ⟵)

. . . sic

Formule : «Je t'ai donné toute vie et prospérité (provenant) de (moi)[2], et j'établis[3] tes annales[4] par des [fêtes] Sed[5] . . . »

VII. — Tableau supérieur. Devant un faucon posé sur un perchoir : (vertic. ⟵)

(1) Pour Amenemhat-Sebekhotep, (2) il donne la vie[6].

VIII. — Au-dessus du faucon : (vertic. (?) ⟵)

. . . .[7]

(1) Sur un fragment de linteau du même type (Musée du Louvre, E 11278. Amenophis Ier. Kom Ombo) ce nom est ainsi orthographié : (⟵) . La même orthographe se retrouve sur un fragment d'un des deux linteaux (du même type que celui d'Amenemhat-Sebekhotep) provenant du temple funéraire d'Amenophis Ier (cf. WINLOCK, *A restoration of the reliefs from the mortuary temple of Amenophis I*, dans *Journal of Egypt. Archæol.*, IV (1917), p. 13 et pl. IV = SPIEGELBERG, *Zwei Beiträge zur Geschichte und Topographie der thebanischen Necropolis im Neuen Reich*, I. *Der Grabtempel Amenophis' I. zu Drah-Abu'l-Negga*, pl. III, 3).

(2) pour ? Cf. . . . (LEPSIUS, *Denkm.*, III, 87 *b* — Soleb, XVIIIe dynastie).

(3) *Śmn·(i)*; cf. . . . . (Karnak, temple de Khonsou, couloir autour du naos, paroi du fond (nord), partie droite (est), 1er (⟷) registre, 2e (⟵) tableau — Ramsès IV). Des variantes de notre inscription donnent *śmn·n·(i)* (*Journal of Egypt. Archæol.*, IV (1917), pl. IV; fragments de la porte du VIIe pylône de Karnak; porte de Chabaka au temple de Ptah de Karnak = LEGRAIN, *Annales du Service des Antiquités*, III (1902), p. 58).

(4) *Gnwt*, ; variantes dans la même formule : (fragments de la porte du VIIe pylône de Karnak; porte de Chabaka au temple de Ptah de Karnak); (porte du naos de la chapelle d'Ahmasis à Karnak — cf. *Médamoud*, 1927, p. 109, note 2); (*Journal of Egypt. Archæol.*, IV (1917), pl. IV).

(5) C'est-à-dire : je décrète que tes annales comporteront [de très nombreuses fêtes] Sed. . .

(6) Les mots n'ont pas été compris dans la décoration de ce tableau. Cf. p. 106, note 5.

(7) Sur les fragments des linteaux d'Amenophis Ier (Musée du Louvre, E 11278; *Journal of Egypt. Archæol.*, IV (1917), p. 13 et pl. IV = SPIEGELBERG, *Zwei Beiträge*, pl. II, 1) le faucon est nommé : ; sur la porte de la chapelle d'Ahmasis de Karnak, du nom de cet oiseau, il reste : . . . . Cf. ERMAN-GRAPOW, *Wörterbuch der Aegypt. Sprache*, II, p. 310 (*nḫnj*) : «Horus de Hiérakonpolis».

IX. — Tableau inférieur. Devant le dieu Amon debout face à droite, et offrant : (vertic. ⟵)

(1) Pour Sekhem-râ-khoui-taoui, (2) il donne la vie.

X. — Derrière Amon, au-dessus d'un naos : (⟵)

Toute stabilité et prospérité[1].

XI. — Au-dessus d'Amon, et derrière lui : (1, horizont., 2, vertic. ⟵)

(1) Amon-Râ Seigneur (2) des Trônes des Deux Pays.

3. — PARTIE DROITE (PROLONGEMENT DU MONTANT DROIT).

XII. — Entre deux tiges dentelées, à gauche des tableaux : (vertic. ⟶)

. . . sic

Formule : «Je t'ai donné toute vie et prospérité (provenant) de (moi)[2], et j'établis[3] tes annales[4] par des [fêtes] Sed[5] . . .

XIII. — Tableau supérieur. Devant un héron posé sur un perchoir : (vertic. ⟶)

(1) Pour Amenemhat-Sebekhotep, (2) il donne la vie[6].

XIV. — Au-dessus du héron : (vertic. ⟶)

Celui de Djebât[7].

XV. — Tableau médian. Devant le dieu Montou hiéracocéphale debout face à gauche et offrant : (vertic. ⟶)

(1) Pour Sekhem-râ-khoui-taoui, (2) il donne la vie[6].

XVI. — Devant (l. 1) et derrière (l. 2) Montou : (vertic. ⟶)

sic

(1) Montou, Seigneur du nome thébain (2) qui réside en Médamoud[8].

(1) Cf. p. 106, note 5.

(2) Cf. p. 116, note 2.

(3) Cf. p. 116, note 3.

(4) Cf. p. 116, note 4.

(5) Cf. p. 116, note 5.

(6) Les mots n'ont pas été compris dans la décoration de ce tableau. Cf. p. 106, note 5.

(7) Linteau du temple funéraire d'Amenophis Ier : (*Journal of Egypt. Archæol.*, IV (1927), p. 12 et pl. IV = SPIEGELBERG, *Zwei Beiträge*, pl. IV, 7).

(8) Sur un des linteaux du temple funéraire d'Amenophis Ier, le dieu du tableau médian (2e , montant

XVII. — Tableau inférieur. Nom de la divinité : (horizont. •→)

. . . . . .[1]

XVIII. — A droite : (vertic. •→)

[ ] [Toute] force[2].

b. — FACE EXTÉRIEURE. MONTANT GAUCHE[3].

Hiéroglyphes en relief dans le creux. Écriture 0 m. 09 à 0 m. 12.

507. INVENTAIRE 3852, BLOC N° 76.

I. — A droite du bloc, entre deux tiges dentelées : (vertic. ←•)

. . . . . . fêtes Sed . . .[4]

II. — Devant un dieu hiéracocéphale debout face à droite, et offrant : (vertic. ←•)

(1) Pour Amen[emhat-Sebekhotep,] (2) [il] donne la vie[6].

III. — Au-dessus du dieu, son nom : (←•)

Horus.

508. INVENTAIRE 3976, BLOC N° 109.

I. — A droite du bloc, entre deux tiges dentelées : (vertic. ←•)

. . . . . . Horus, en tant que Roi de la Haute et de la Basse-Égypte . . .[7]

II. — Devant un dieu à tête humaine(?) debout face à droite, et offrant : (vertic. ←•)

(1) Pour Amenemhat-Sebekhotep, (2) il donne la vie[6].

droit) semble également être Montou; il ne reste que le début du nom : . . . (*Journal of Egypt. Archæol.*, IV, (1917), p. 13 et pl. IV = SPIEGELBERG, *Zwei Beiträge*, pl. II, 2).

[1] Le dieu du tableau inférieur (3e, montant droit —) d'un des linteaux du temple funéraire d'Amenophis Ier est nommé (*Journal of Egypt. Archæol.*, IV, (1917), p. 12 et pl. IV = SPIEGELBERG, *Zwei Beiträge*, pl. III, 4).

[2] Le commencement de la formule manque. Cf. p. 106, note 5.

[3] A gauche de l'axe longitudinal, en regardant vers le fond du temple.

[4] Cf. inscriptions nos 482, I, et 511, I.

[5] La fin du cartouche se trouve sur le bloc n° 19, inscription n° 444, II (*Médamoud*, 1927).

[6] Les mots sont détruits. Cf. p. 106, note 5.

[7] Cf. inscriptions nos 425, I (*Médamoud*, 1927) et 509, I.

c. — FACE EXTÉRIEURE. MONTANT DROIT.

Hiéroglyphes en relief dans le creux. Écriture 0 m. 09 à 0 m. 12.

509. INVENTAIRE 3855, BLOC N° 43.

I. — A gauche du bloc, entre deux tiges dentelées : (vertic. •→)

. . . . . . en tant que Roi de la Haute et de la Basse-Égypte . . .[1]

II. — Tableau supérieur. Devant un dieu debout face à gauche dont il ne reste que les jambes : (vertic. •→)

. . . [Pour Amenemhat-] Sebekhotep[2].

III. — Tableau inférieur. A droite : (vertic. •→)

[Toute] force[3].

510. INVENTAIRE 3442, BLOC N° 44.

I. — A gauche du bloc, entre deux tiges dentelées : (vertic. •→)

. . . . . . tous les [vivants], vivant . . .[4]

II. — Devant un dieu à tête humaine debout face à gauche, et offrant : (vertic. •→)

. . . (1) Pour Amenemhat-[Sebekhotep,] (2) il donne la vie.

III. — Derrière ce dieu, au-dessus d'un naos : (vertic. •→)

. . . Toute [force][5].

IV. — Au-dessus du dieu, son nom : (horizont. •→)

. . . .

[1] Cf. inscription n° 508, I.

[2] La fin de la formule se trouve sur le bloc n° 75, inscription n° 511, IV. Cf. p. 106, note 5.

[3] Le reste de la formule est détruit. Cf. p. 106, note 5.

[4] Cf. inscription n° 481, I.

[5] Cf. p. 106, note 5.

511. Inventaire 3851, bloc n° 75.

I. — A gauche du bloc, entre deux tiges dentelées : (vertic. •—)

... fêtes [Sed] très nombreuses, à toi qui te lèves sur le trône ... [1]

II. — Tableau supérieur. Devant un dieu debout face à gauche, et offrant : (vertic. •—)

(1) Pour Sekhem-râ-khoui-taoui, (2) il donne la vie.

III. — Derrière ce dieu, au-dessus d'un naos : (vertic. •—)

... Toute [force] [2].

IV. — Tableau inférieur. Derrière un dieu à tête humaine offrant : (vertic. •—)

Toute force [3].

V. — Au-dessus de ce dieu, son nom : (horizont. •—)

sic

Celui qui est à Éléphantine [4].

d. — COULOIR. PAROI LATÉRALE GAUCHE [5].

Hiéroglyphes en relief. Écriture o m. 10 à o m. 12.

512. Inventaire 3973, bloc n° 106.

I. — Derrière un roi debout face à droite : (vertic. —•)

... ... [6] ... tous les vivants ...

II. — Devant le roi : (vertic. —•)

... ... [Faire hommage] du vase [7] ...

[1] Cf. inscription n° 444, I (*Médamoud, 1927*).
[2] Cf. p. 106, note 5.
[3] Le début de la formule se trouve sur le bloc n° 43, inscription n° 509, II. Cf. p. 106, note 5.
[4] Variantes sur les portes de Karnak : (porte du temple de Ptah, montant droit, 2e tableau); (porte de la Chapelle d'Ahmasis, montant droit, 2e tableau).
[5] A gauche de l'axe longitudinal, en regardant vers le fond du temple.
[6] La fin de cette inscription (*mj Rꜥ dt*) se trouve sur le bloc n° 15, inscription n° 447, VII (*Médamoud, 1927* — lire «Registre supérieur» au lieu de «Registre inférieur»).
[7] Variantes : (Mariette, *Fouilles exécutées en Égypte*, II, texte, p. 76 — Abydos,

513. Inventaire 3975, bloc n° 108 [1].

I. — Au-dessus d'un roi (détruit) tourné vers la droite : (vertic. —•)

(1) Le Dieu Bon, le Seigneur des Deux Pays, le Maître du culte, (2) le Roi de la Haute et de la Basse-Égypte Sekhem-râ-khoui-taoui, (3) le Fils du Soleil Amenemhat-Sebekhotep (4) — (qu'il soit) doué de vie comme le soleil éternellement!

II. — Au-dessus du dieu Montou tourné vers la gauche : (vertic. •—)

(1) [Formule : «Je] t'[ai donné] toute bonne chose». (2) [Formule : «Je] t'[ai donné] toute vie et prospérité et toute force». (3) [Formule : «Je] t'[ai donné] toute joie».

e. — COULOIR. PAROI LATÉRALE DROITE.

Hiéroglyphes en relief. Écriture o m. 11.

514. Inventaire 2843, bloc n° 17 [2].

Derrière un dieu debout face à droite : (vertic. —•)

... ... très nombreuses, à toi qui vis [3].

515. Inventaire 2844, bloc n° 18.

I. — Registre supérieur. Derrière un roi debout face à gauche : (vertic. •—)

... ... [tous les vivants] comme le soleil.

II. — Registre inférieur. Au-dessus d'un roi tourné vers la gauche : (vertic. •—)

... ... (1) (qu'il soit) doué de vie (2) éternellement!

temple de Séti Ier, LXXXIX); ... ... (Daressy, *Litanies d'Amon du temple de Louxor*, dans *Rec. de trav.*, XXXII (1910), p. 62); (Lepsius, *Denkm.*, III, 67 *a* — Koummeh, XVIIIe dynastie).

[1] Ce bloc est resté en place dans les fondations du temple; sur une face qui n'est pas encore dégagée se trouve une partie de l'inscription du montant droit de la face intérieure (*g*).
[2] Sur ce bloc se trouve également une partie de l'inscription n° 442 (*Médamoud, 1927*).
[3] Ces mots terminent la formule dont une partie se trouve sur le fragment inventaire 2926, inscription n° 451 (*Médamoud, 1927*).

III. — Derrière le roi, au-dessus d'un nom de *ka* : (1-2, horizont., 3, vertic. ⟶)

1 ... 2 ... 3 [...] ...

(1) Le Ka Royal (2) vivant qui est à la tête du Per-douat. (3) L'Horus[1]...

516. Inventaire 3833, bloc n° 72[2].

I. — Derrière un dieu debout face à droite : (vertic. ⟵)

... [...] ...

... Il donne la vie et la prospérité pour ton nez, ô Dieu Bon! ....

II. — Entre le dieu et un roi lui faisant face : (vertic. ⟵)[3]

... ...

[Adorer dieu] quatre [fois] — (afin qu')il soit doué de vie, de stabilité et de prospérité comme le soleil ...[4]

f. — FACE INTÉRIEURE[5]. MONTANT GAUCHE[6].

Hiéroglyphes en relief dans le creux. Écriture 0 m. 22.

517. Inventaire 3833, bloc n° 72[7].

Partie centrale de deux colonnes de texte : (vertic. ⟵)

1 ... (8) ... 2 ... ...

(1) . . l'Horus d'Or Ankh-[neterou][9]... (2) ... nome Thébain, le Taureau ...

[1] Ce nom de *ka* se trouve sur le bloc n° 32, inscription n° 448 (*Médamoud, 1927*).
[2] Sur ce bloc se trouve également l'inscription n° 517.
[3] Le groupe ııı et les mots [ ] qui le précédaient sont écrits de gauche à droite (⟶).
[4] Cf. inscription n° 431, IV (*Médamoud, 1927*).
[5] Rien pour le montant droit de la face intérieure (*g*); cf. p. 115, note 1.
[6] A gauche de l'axe longitudinal, en regardant vers l'entrée du temple.
[7] Sur ce bloc se trouve également l'inscription n° 516.
[8] ... *tj*, la fin d'un des noms d'Amenemhat-Sebekhotep encore inconnu, probablement de son nom de *Nbtj* — le signe vertical ne semble pas être ; c'est peut-être ou .
[9] Pour *ʿnḫ ntrw*, cf. F. Bisson de la Roque et J. J. Clère, *Médamoud, 1927*, p. 117; et R. Weill, *Les successeurs de la XIIe dynastie à Médamoud*, dans la *Revue de l'Égypte Ancienne*, t. II, p. 152 et seq.

B. — MONUMENTS DIVERS.

518. Inventaire 2831, bloc n° 4. — Partie inférieure d'un montant droit de porte en calcaire. Hiéroglyphes en relief dans le creux. Écriture 0 m. 20 pour I, et 0 m. 07 pour II.

I. — Fin d'une colonne de texte : (vertic. ⟶)

... ... aimé de ... ... Médamoud (?).

II. — Devant un roi (martelé) debout face à gauche : (vertic. ⟶)

Frapper les morceaux découpés[1].

519. Inventaire 3439, blocs nos 45 et 54. — Linteau en calcaire. Hiéroglyphes en relief dans le creux. Écriture 0 m. 10 à 0 m. 12.

I. — A gauche (horizont. ⟶), et à droite (horizont. ⟵) d'un disque ailé :

Celui d'Edfou, le Dieu Grand au plumage bigarré.

II. — Sous le disque ailé, inscription en lignes verticales ainsi disposées : 3 ⟵ 4 ⟶ 2 ⟵ 1 ⟶ 2′ ⟶ 4′ ⟵ 3′ ⟶.

1 ... 2 ... 3 ... 4 ...
2′ ... 3′ ... 4′ ...

(1) Le Roi de la Haute et de la Basse-Égypte Sekhem-râ-khoui-taoui (2, 2′) aimé de Ouadjit de Pe et de Dep, [la Régente] des Deux Pays, (3, 3′) le Fils du Soleil Amenemhat-Sebekhotep (4, 4′) [aimé de] Nekhabit la Blanche [de Hiérakonpolis], la Maîtresse du ciel.

III. — Entre les lignes 1 et 2, et 1 et 2′ de l'inscription précédente se trouve une uræus placée au-dessus de la plante du Nord ; entre les lignes 3 et 4, et 3′ et 4′, un vautour placé au-dessus de la plante du Sud . Chaque plante est encadrée par : (vertic. ⟵ pour 1-2 et 3′-4′; ⟶ pour 1-2′ et 3-4)

Elle donne la vie et la prospérité.

[1] Cf. inscription n° 489, I.

3. — INSCRIPTIONS DE SEKHEM-RÂ-SOUADJ-TAOUI SEBEKHOTEP.

520. — Inventaire 2832, bloc n° 5 [1]. — Partie inférieure d'un montant gauche de porte en calcaire [2]. Hiéroglyphes en relief. Écriture 0 m. 16. Le cartouche est usurpé (hiéroglyphes en relief dans le creux, excepté ☉).

Partie inférieure d'une colonne de texte : (vertic. ←)

... Sekhem-râ-souadj-taoui aimé de Montou Seigneur du nome Thébain, le Taureau qui réside en Médamoud.

521. Inventaire 2898, bloc n° 27. — Partie inférieure d'un montant gauche de porte en calcaire. Hiéroglyphes en relief. Écriture 0 m. 16. Les signes qui précèdent *N-sw-bit*, et le cartouche sont surchargés (hiéroglyphes en relief dans le creux, y compris ☉).

Partie inférieure d'une colonne de texte : (vertic. ←)

... Khâ-em-sekhem-ef [3], le Roi de la Haute et de la Basse-Égypte Sekhem-râ-souadj-taoui aimé de Montou Seigneur du nome Thébain, le Taureau qui réside en Médamoud.

522. Inventaire 3834, bloc n° 37; et 3450, bloc n° 42. — Montant droit de porte en calcaire. Hiéroglyphes en relief. Écriture 0 m. 16. Le nom d'Horus et le cartouche sont usurpés (hiéroglyphes en relief dans le creux).

Colonne de texte surmontée de — : (vertic. →)

L'Horus Khoui-taoui, le Fils du Soleil Sebekhotep aimé de Montou Seigneur du nome Thébain, le Taureau qui réside en Médamoud.

[1] Le début de cette inscription a déjà été publié sous le n° 454 (*Médamoud, 1927*).

[2] Voir p. 77 *b*, fig. 84, une reconstitution d'une des portes décorées en bas-relief usurpées par Sekhem-râ-souadj-taoui Sebekhotep.

[3] *Ḫ' m sḫm-f,* nom de *Nbtj* de Sekhem-râ-souadj-taoui Sebekhotep, le seul des noms de ce roi qui n'était pas encore connu.

523. Inventaire 3443, bloc n° 38. — Partie inférieure d'un montant droit de porte en calcaire. Hiéroglyphes en relief. Écriture 0 m. 16. Le cartouche est usurpé (hiéroglyphes en relief dans le creux, excepté ☉).

Partie inférieure d'une colonne de texte : (vertic. →)

... le Roi de la Haute et de la Basse-Égypte Sekhem-râ-souadj-taoui aimé de Montou Seigneur du nome Thébain, le Taureau qui réside en Médamoud.

524. Inventaire 3449, bloc n° 46. — Partie supérieure d'un montant droit de porte en calcaire. Le signe est en relief; les autres, surchargés, sont en relief dans le creux (y compris). Écriture 0 m. 16.

Début d'une colonne de texte surmontée de — : (vertic. →)

... L'Horus d'Or Hetep-her-maât [1] ...

525. Inventaire 3450 *bis*, bloc n° 41 [2]. — Partie supérieure d'un montant gauche de porte en calcaire. Hiéroglyphes en relief. Écriture 0 m. 16. Le nom d'Horus est usurpé (hiéroglyphes en relief dans le creux).

Début d'une colonne de texte surmontée de — : (vertic. ←)

... L'Horus Khoui-taoui ...

526. Inventaire 3448, bloc n° 40. — Partie supérieure d'un montant droit de porte en calcaire. Hiéroglyphes en relief. Écriture 0 m. 16. Le nom d'Horus est usurpé (hiéroglyphes en relief dans le creux).

Début d'une colonne de texte : (vertic. →)

... [L'Horus] Khoui-taoui ...

527. Inventaire 3438, bloc n° 51. — Linteau en calcaire. Hiéroglyphes en relief. Écriture 0 m. 17.

A gauche (horizont. →), et à droite (horizont. ←) d'un disque ailé.

Celui d'Edfou, le Dieu Grand.

[1] Pour *ḥtp ḥr m3't,* cf. F. Bisson de la Roque et J. J. Clère, *Médamoud, 1927,* p. 87 et 119, et inscription n° 455; et R. Weill, *Les successeurs de la XIIe dynastie à Médamoud*, dans la *Revue de l'Égypte ancienne*, t. II, p. 170-171.

[2] Ce bloc provient du même montant que le fragment inventaire 2772 trouvé en 1927 (inscription n° 452).

528. Inventaire 3453, bloc n° 39. — Partie gauche d'un linteau en calcaire. Hiéroglyphes en relief. Écriture o m. 185.

A gauche d'un disque ailé : (horizont. •→)

[hiéroglyphes] Celui d'Edfou, le Dieu Grand.

529. Inventaire 3978, bloc n° 111. — Partie droite d'un linteau en calcaire. Hiéroglyphes en relief. Écriture o m. 185.

A droite d'un disque ailé : (horizont. ←•)

[hiéroglyphes] Celui d'Edfou, le Dieu Grand.

530. Inventaire 2840, bloc n° 14 (1). — Montant gauche de porte en calcaire (2). Hiéroglyphes en relief dans le creux. Écriture o m. 10. Ocre jaune dans les signes. Les noms royaux sont usurpés.

Colonne de texte surmontée de [hiéroglyphe] : (vertic. ←•)

[hiéroglyphes]

L'Horus Khoui-taoui, l'Horus d'Or Hetep-her-maât, le Fils du Soleil Sebekhotep aimé de Montou Seigneur de Thèbes.

531. Inventaire 3440, bloc n° 48. — Linteau en calcaire. Hiéroglyphes en relief dans le creux. Écriture o m. 14. Ocre jaune dans les signes. Les signes des cartouches, excepté ○, sont surchargés.

I. — A gauche (•→), et à droite (←•) d'un disque ailé :

[hiéroglyphes] Celui d'Edfou.

II. — Sous le disque ailé : (horizont.)

[hiéroglyphes]

Le Dieu Bon Sekhem-râ-souadj-taoui — (qu'il) vive éternellement!

532. Inventaire 3923 (fig. 92, p. 93. Cf. p. 94). — Fragment de linteau en calcaire. Hiéroglyphes en relief dans le creux. Écriture o m. 14. Les signes du cartouche, excepté ○, sont surchargés.

I. — A droite d'un disque ailé détruit : (←•)

[hiéroglyphes] Celui d'Edfou.

(1) Le début de cette inscription a déjà été publié sous le n° 455 (*Médamoud, 1927*).

(2) Voir, p. 77 *a*, fig. 84, une reconstitution d'une des portes décorées en relief dans le creux usurpées par Sekhem-râ-souadj-taoui Sebekhotep.

II. — En-dessous : (horizont. •→)

... [hiéroglyphes] ... Sekhem-râ-souadj-taoui — (qu'il soit) doué de vie!

533. — Quatre colonnes papyriformes en grès. Hiéroglyphes en creux. Écriture o m. 10. Traces d'ocre jaune dans les signes. Les noms royaux sont usurpés.

Le fût de chaque colonne est orné d'un cadre contenant une inscription ainsi disposée :

4	1	2	3
←•	←•	•→	•→
	5 •→		

pour 1 et 3;

3	2	1	4
←•	←•	←•	•→
	←• 5		

pour 2 et 4.

1. — Inventaire 3879, bloc n° 101.

[hiéroglyphes]

2. — Inventaire 3877, bloc n° 99.

[hiéroglyphes]

(1) L'Horus Khoui-taoui, (2) le Dieu Bon Sekhem-râ-souadj-taoui, (3) le Fils du Soleil Sebekhotep (4) aimé de Montou Seigneur de Médamoud (5) — (qu'il soit) doué de vie, de stabilité et de prospérité comme le soleil éternellement!

3. — Inventaire 3977, bloc n° 110.

[hiéroglyphes]

4. — Inventaire 3878, bloc n° 100.

[hiéroglyphes] *sic*

(1) L'Horus Khoui-taoui, (2) le Roi de la Haute et de la Basse-Égypte Sekhem-râ-souadj-taoui, (3) le Fils du Soleil Sebekhotep (4) aimé de Montou Seigneur de Thèbes (5) — (qu'il soit) doué de vie, de stabilité et de prospérité comme le soleil éternellement!

4. — INSCRIPTIONS DE SEKHEM-RÂ-OUADJ-KHÂOU SEBEKEMSAF.

534. Inventaire 3832, bloc n° 65. — Fragment de pilier carré en calcaire. Hiéroglyphes en relief. Écriture o m. 13 à o m. 14.

1. — PREMIÈRE FACE.

I. — Sous un faucon volant vers la gauche : (vertic. •—)

(1) L'Horus Hetep-[neterou], (2) le Dieu Bon, le Seigneur des Deux Pays... (3) — (qu'il soit) doué...

2. — SECONDE FACE.

II. — Sous un vautour volant vers la droite : (vertic. —•)

(1) Le Maître des Deux Couronnes Â[sha-kheperou] (1), (2) le Dieu Bon, le Seigneur... (3) — (qu'il soit) doué...

III. — Au-dessus du vautour et derrière lui : (horizont., puis vertic. (?) —•)

... [la Blanche] de Hiérakonpolis ... prospérité.

IV. — Devant le vautour : (vertic. •—)

... ... (2)

3. — TROISIÈME FACE.

V. — Au-dessus d'un faucon volant vers la droite : (horizont. —•)

... [le Dieu] Grand, au plumage bigarré, [le Maître] du ciel. Il [donne] la vie et la prospérité.

VI. — Sous le faucon : (vertic. —•)

... (1) le Dieu Bon, le Seigneur ... (2) — (qu'il soit) doué ... et de prospérité ...

535. Inventaire 3831, bloc n° 66. — Fragment de pilier carré en calcaire. Hiéroglyphes en relief. Écriture 0 m. 13 à 0 m. 14.

1. — PREMIÈRE FACE.

Derrière un roi debout face à gauche : (vertic. •—)

... de toute [vie] ...

(1) (Gauthier, *Livre des rois*, II, p. 72).
(2) Ptah-Tenen ?

2. — SECONDE FACE.

Derrière un roi debout face à droite : (vertic. —•)

... de toute vie [est derrière] lui.

3. — TROISIÈME FACE.

Derrière un roi debout face à droite : (vertic. —•)

... *sic* ... vie est derrière lui.

536. Inventaire. 3828, bloc n° 61. — Architrave en grès (1). Hiéroglyphes en relief dans le creux. Écriture 0 m. 20. Traces de bleu clair dans les signes : (horizont. —•)

Le Roi de la Haute et de la Basse-Égypte Sekhem-râ-ouadj-khâou, aimé de Montou Seigneur de Médamoud — (qu'il soit) doué de vie!

(1) Cf. bloc n° 1, inscription n° 465 (*Médamoud*, 1927).

II. — TABLE DE CONCORDANCE

DES NUMÉROS D'INVENTAIRE, DE BLOCS ET D'INSCRIPTIONS[1].

N. B. — Les numéros d'inscriptions placés entre parenthèses renvoient au *Rapport sur les fouilles de Médamoud* de 1927.

Inventaire.	Bloc.	Inscription.
2831	4	518
2832	5	(454)=520
2840	14	(455)=530
2843	17	(442) et 514
2844	18	515
2898	27	521
3438	51	527
3438 *bis*	52	494
3439	45 et 54	519
3440	48	531
3442	44	510
3443	38	523
3447	53	504
3448	40	526
3449	46	524
3450	42	522
3450 *bis*	41	525
3453	39	528
3825[2]	63	492 et 502
3826	64	496 et 499
3827	62	495
3828	61	536
3829	77	488
3830	69 *bis*	497 et 500
3831	66	535
3832	65	534
3833	72	516 et 517
3834	37	522
3835	74	482 et 487
3836	71	481 et 486
3838	69	485
3839	73	484
3843	80	498 et 501
3844	81	493 et 503
3850	70	490 et 491
3851	75	511
3852	76	507
3854	79	506
3855	43	509
3859	78	483
3876	98	489
3877	99	533,2
3878	100	533,4
3879	101	533,1
3923		532
3968		505
3973	106	512
3975	108	513
3976	109	508
3977	110	533,3
3978	111	529

(1) Voir également, ci-dessus, p. 101 à 104.

TABLE DES MATIÈRES.

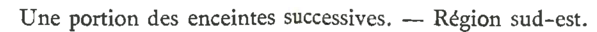
TROISIÈME PARTIE.

Les inscriptions du Moyen Empire.

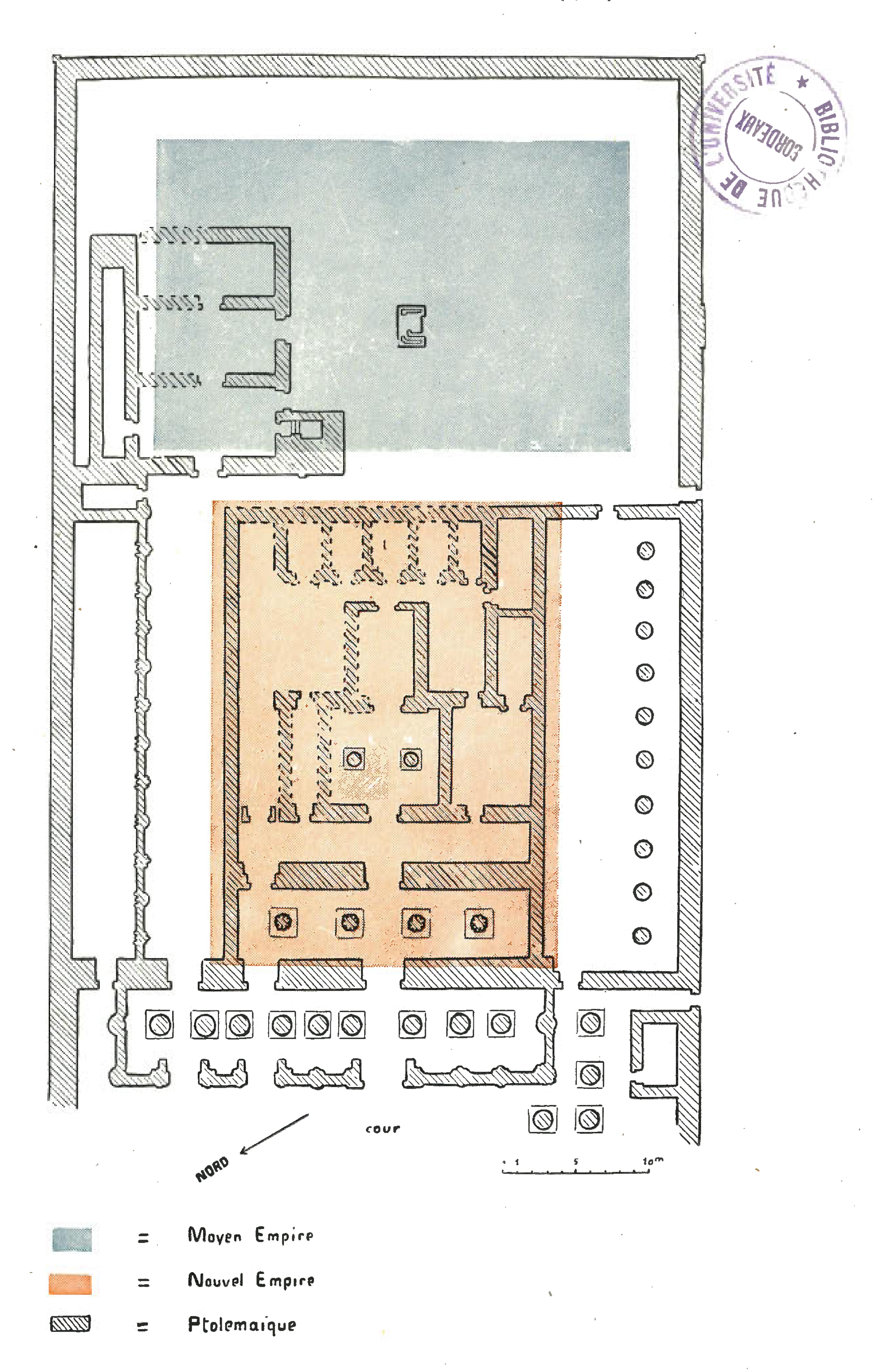
PLANCHES HORS TEXTE.

---

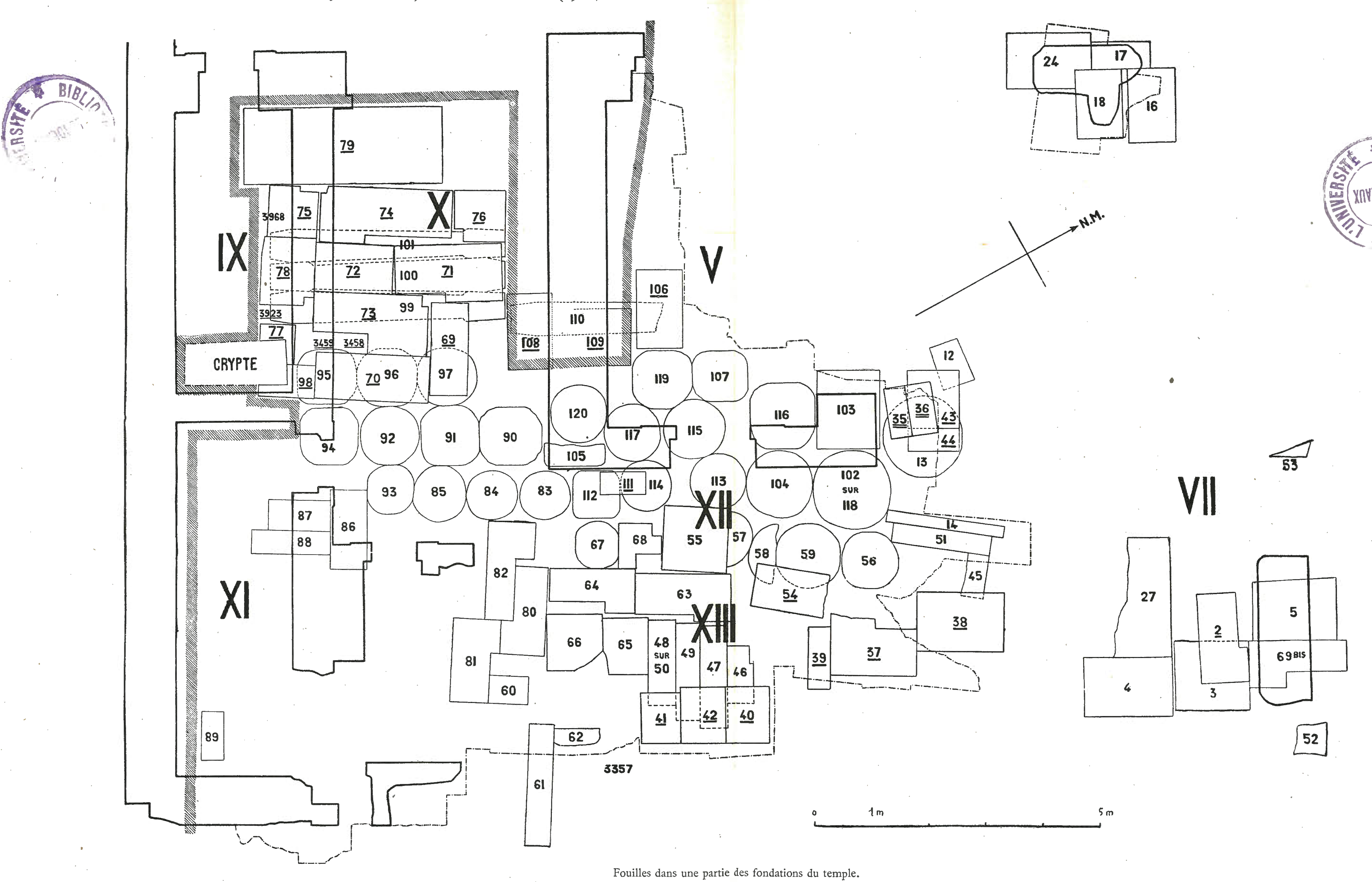
maisons
maisons
maisons
maisons
chemin
enclos de palmiers
limite de la fouille
NORD
limite de la fouille
niveau de la base du mur -2m10
niveau atteint -0m70
pierre d'angle
sable de fondations
maison copte
seuil
partie non fouillée
puits
dallage en briques -0m75
maisons



Une portion des enceintes successives. — Région sud-est.

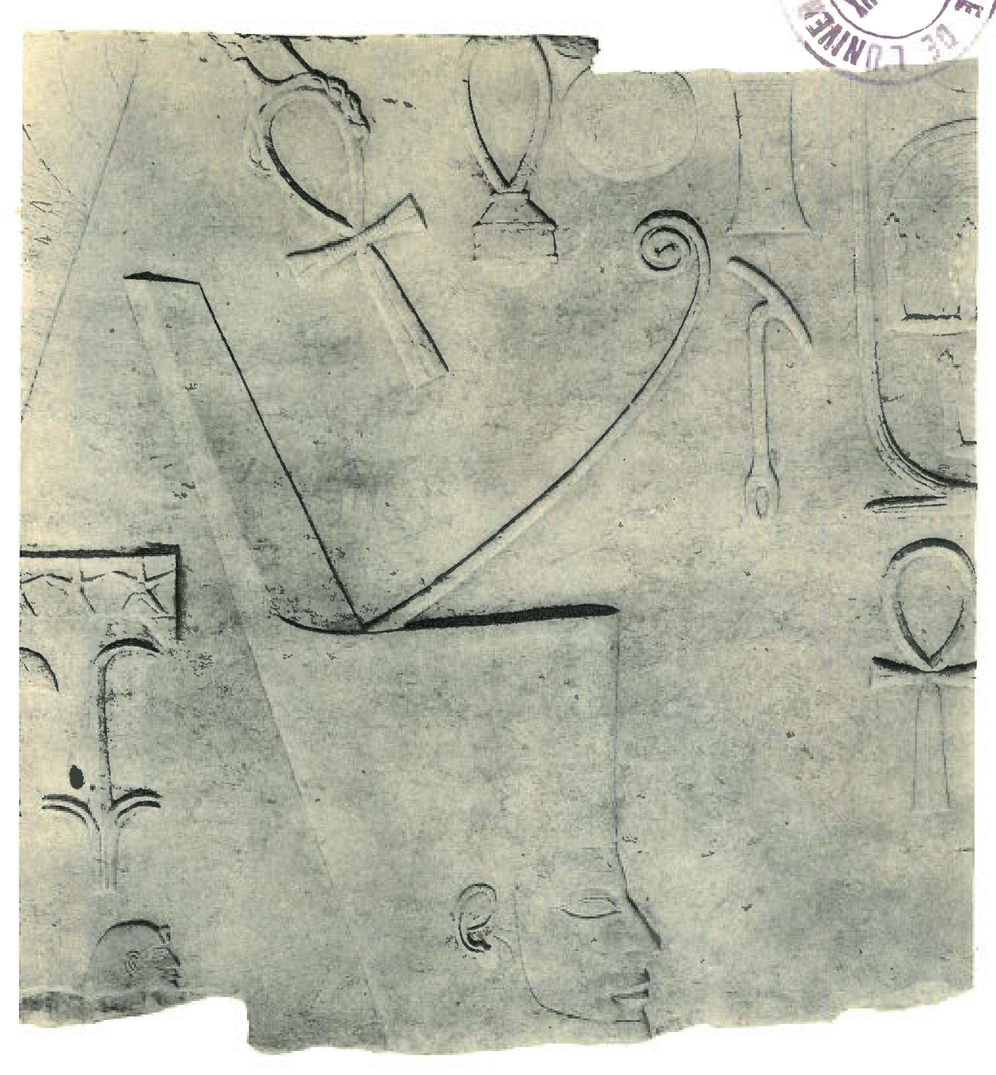


Les emplacements de la plate-forme de fondations du temple du Moyen Empire et de celui du Nouvel Empire, dans le temple ptolémaïque et romain.

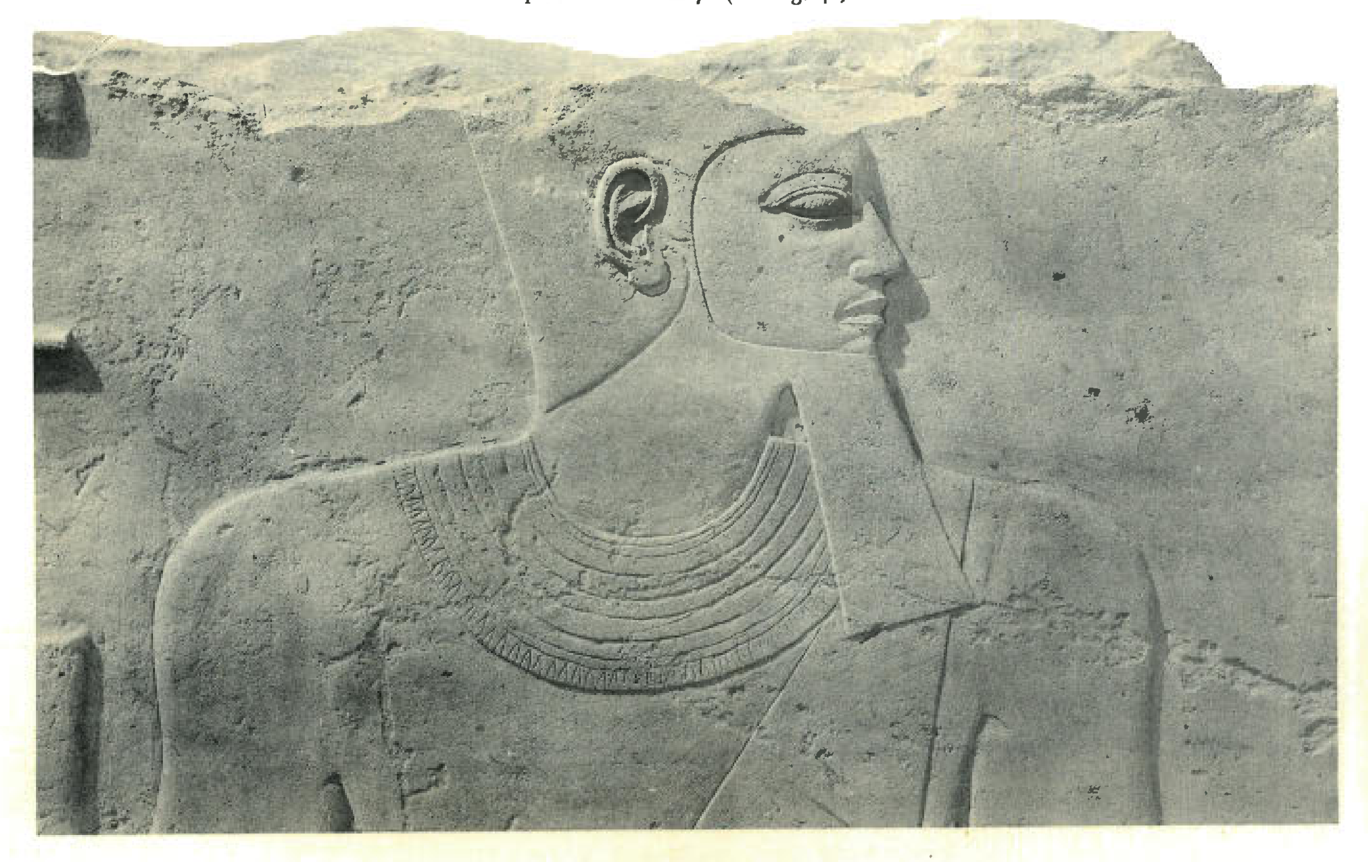


Fouilles dans une partie des fondations du temple.

Légende : Les chiffres romains indiquent les divisions du temple ptolémaïque. Les autres chiffres indiquent les numéros des blocs du Moyen Empire trouvés. Ceux qui sont soulignés indiquent l'assise médiane et ceux qui le sont deux fois, l'assise supérieure des fondations.



1. — Usirtasen III
partie du bloc n° 71 (voir fig. 42).



2. — Usirtasen III
partie du bloc n° 74 (voir fig. 40).

Imp. Catala Frères, Paris

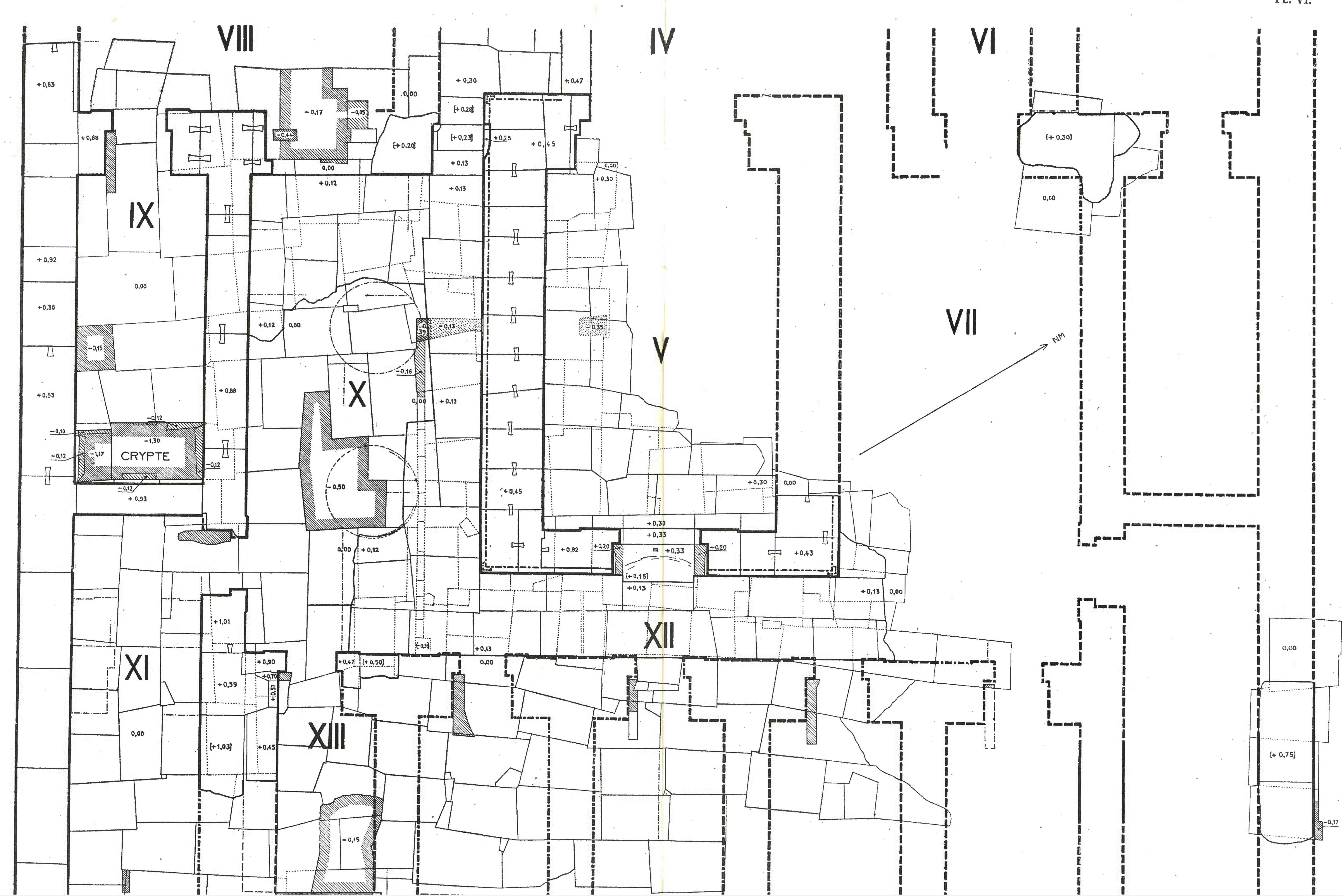


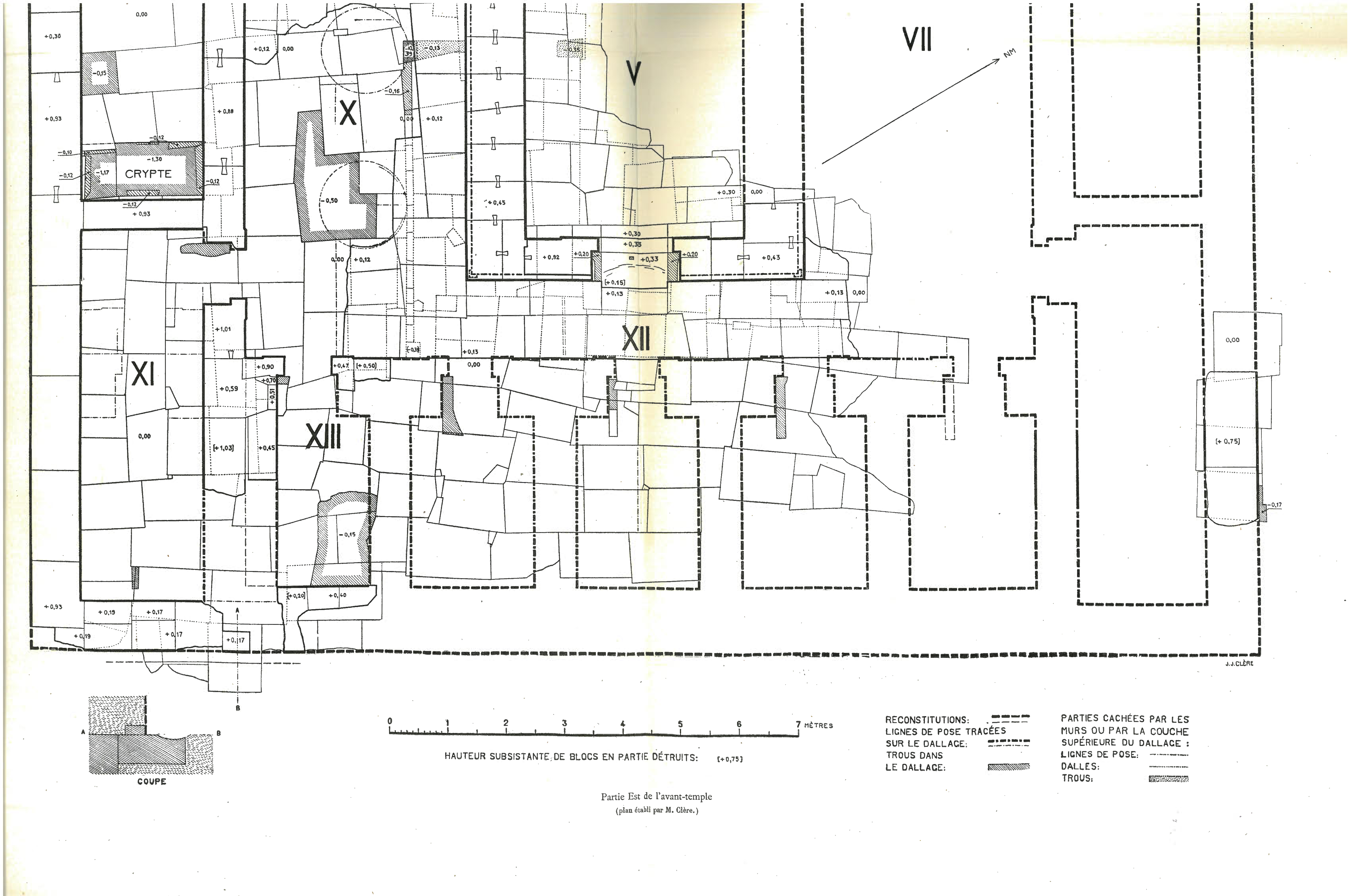
1. — Amenemhat Sebekhotep (?)
partie du bloc nº 18 (voir fig. 57).



2. — Un roi du Moyen Empire non déterminé
partie du bloc nº 66 (voir fig. 70).

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS.


VIII
IV
VI
IX
CRYPTE
X
V
VII
NM
XI
XII
XIII



Partie Est de l'avant-temple
(plan établi par M. Clère.)

EN VENTE :

AU CAIRE : chez les principaux libraires et à l'Institut français d'Archéologie orientale, 37, Shareh El-Mounirah.

A ALEXANDRIE : à la Librairie J. Hazan, ancienne librairie L. Schuler, rue Chérif-Pacha, n° 6.

A PARIS : à la Librairie orientaliste Paul Geuthner, 13, rue Jacob;

— chez Fontemoing et Cie, E. de Boccard, successeur, 1, rue de Médicis.

A LEIPZIG : chez Otto Harrassowitz.